



Revue Dialectique des intelligences

Numéro 11, Premier et second semestre 2025

Dossier thématique : Françafrique : la fin d'une ère ?

Sous la Direction du Professeur
Alain FOGUE TEDOM, Directeur du CAPED



Une publication du Centre Africain d'Etudes stratégiques pour la promotion de la paix et du développement
(CAPED), Efoulan. BP : 8704, Yaoundé, 14 Cameroun.

<http://www.capedassociation.org/capedetudestrategiques@gmail.com>

Présentation de la revue.....	2
Introduction.....	4
1. L'ensablement de la France au Sahel. La fin tumultueuse de l'idylle franco-africaine, Sévérin TCHETCHOUA TCHOKONTE	7
2. Relations entre la France et les pays de l'Alliance des Etats du Sahel : Entre tensions diplomatiques et rupture de la coopération militaire, Pierre-Pascal MVELE	26
3. Réseaux sociaux et reconfiguration des luttes anti-française en Afrique francophone : Mobilisations numériques et structuration d'actions innovantes, Ranké IBRAHIMA	53
4. L'initiative Equipe Europe : un marchepied du repositionnement de la France en Afrique, Pierre Le Grand NKA et Ousmanou POUKOUO	66
5. La contribution des contrôles et des saisies douaniers à la lutte contre la contrebande dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun : perturber les réseaux logistiques et assécher les sources de financement de Boko Haram, Prosper HAMAN	93
6. Notice biographique des auteurs.....	110

Présentation de la Revue :

La revue *Dialectique des Intelligences* est une revue scientifique produite par le Centre Africain d'Études Stratégiques pour la Promotion de la Paix et du Développement (CAPED). Son centre d'intérêt épouse les contours de la fin de la guerre froide avec ses mutations complexes. Si son cadre géographique est l'Afrique au sud du Sahara, elle accueille aussi les analyses et les études relevant des études internationales et stratégiques en provenance d'autres régions du monde.

A partir de la profonde conviction qu'il existe une interdépendance entre la sécurité, la paix, la démocratie et le développement économique de l'Afrique Noire, *Dialectique des Intelligences* reçoit et examine en priorité les analyses et débats qui portent sur la sécurité internationale, la politique étrangère, la gouvernance, et notamment la gouvernance du secteur des industries extractives et de la sécurité, la protection des consommateurs et de la concurrence, l'intelligence économique, l'économie internationale, la paix et la démocratie.

Animée par un comité de rédaction et un comité scientifique international, la revue publie généralement des numéros thématiques dont l'appel à textes est issu de discussions au sein du comité de rédaction ou de propositions du comité scientifique international. Elle reçoit aussi des articles hors thèmes. La revue publie deux numéros thématiques par an. Le Directeur de la revue est le Professeur Alain FOGUE TEDOM, spécialiste des Relations Internationales et Stratégiques, Directeur exécutif du CAPED, Membre fondateur de l'*International Society for Military Ethics in Africa* (AFRICA-ISME), Membre Associé de l'*International Society for Military Ethics in Europe* (EURO-ISME).

Équipe de Rédaction :

- Pr Severin TCHETCHOUA TCHOKONTE
- Dr Théophile Mirabeau NCHARE NOM
- Dr Joseph Thierry OKALA EBODE
- Dr Fabrice NOAH NOAH
- Dr Serge Éric DZOU NTOLO
- Dr Chantal EMBIEDE EBALA

Responsable de la Traduction : Roger NOAH

Comité Scientifique :

- Recteur Roger TSAFACK NANFOSSO (Professeur d'économie)
- Recteur Magloire ONDOA (Professeur de droit public)
- Doyen Henri WAMBA (Professeur d'économie)
- Doyen Charles Etienne LEKENE NDONFACK (professeur de droit public)

Professeurs :

- Jean Emmanuel PONDI (Professeur de Relations Internationales)
- Grégoire JIOGUE (Professeur de Droit privé)
- Gérard PEKASSA NDAM (Professeur de Droit public)
- Vincent Joseph NTUDA EBODE (Professeur de Relations Internationales et Stratégiques)
- Issa SAIBOU (Professeur d'Histoire et spécialiste des questions de sécurité)
- Manassé ABOYA ENDONG (Professeur de Science Politique)
- Eustache AKONO ATANGANE (Professeur de Science Politique)

Docteurs :

- Jean Pierre MELOUPOU (Capitaine de Vaisseau, Ancien Directeur du Centre du Renseignement Militaire (CRM), Enseignant associé des Universités,)
- Lavenir Jacques Didier MVOM (Colonel, Diplomate, Spécialiste des questions de sécurité)
- Christian MODJEL (Diplomate)
- Richard KEUKO (politiste)

MM/ Mme :

- Jean BANIARA YOYANA (Ancien Magistrat, Ancien membre du gouvernement Tchadien, Juriste)
- Claudine SIGAM (Senior Economic Officer, UNCTAD)
- Guillaume CHEDJOU TANKAM (colonel, spécialiste des questions de défense)

Dossier : « Françafrique : la fin d'une ère ? »

Introduction :

S'il est une chose qui retient l'attention des observateurs des relations entre la France et l'Afrique, c'est bien la passe d'armes diplomatique consécutive aux propos du président français Emmanuel Macron sur l'ingratitude supposée des pays africains ayant bénéficié de l'appui militaire de la France. La critique véhémement du chef de l'exécutif français face à l'absence de reconnaissance de nombre de régimes politiques africains n'a pas manqué de susciter des réactions au plus haut sommet de l'Etat au Tchad comme au Sénégal. Pour les responsables politiques de ces pays, il s'est agi, en substance, de rappeler à la France la nécessité de réformer le regard qu'elle porte sur l'Afrique et sur les africains. Cette attitude s'inscrit en droite ligne d'une multitude de travaux dont la particularité est de souligner l'erreur d'une relation qui peine à se renouveler (Borrel et *al.* (dir.) : 2021). Pour François-Xavier Verschave, par exemple, la politique africaine de la France est prisonnière d'un système politique et institutionnel lui permettant de garder la mainmise sur ses anciennes colonies (1998). Les relations entre la France et l'Afrique marquent ainsi par leur caractère « très personnalisé et inévitablement dévoyé » (Bourgi, 2009), quand elles ne reflètent le paternalisme et une certaine arrogance (Glaser, 2016). Dans ces conditions, il devient difficile d'ignorer l'influence de conceptions passéistes (Banégas et *al.*, 2007) sur la conduite de politique africaine de la France.

L'épisode diplomatique relevé à l'entame de ce texte permet de mettre en lumière les biais caractéristiques des rapports cafouilleux entre la France et l'Afrique. La multiplication d'actes et de prise de parole faisant le procès de la France en Afrique témoigne de la montée d'un « sentiment anti-français » (Tchetchoua Tchokonte : 2024). Au nombre de reproches faits à la France figurent en bonne place le maintien du Franc CFA et de l'Aide publique au développement (APD) ainsi que la présence militaire de la France sur le continent (Vircoulon et *al.* 2023). S'il est difficile de parler d'un désamour, force est de reconnaître que la montée d'un discours décomplexé contre la politique africaine de la France n'est pas sans conséquence sur la pérennité des intérêts français en Afrique. Les critiques contre la France ont souvent été accompagnées de manifestations violentes contre des sociétés françaises et des représentations diplomatiques ou culturelles. La perte de vitesse de la France en Afrique se manifeste alors par une baisse progressive de son influence économique. En effet, la part de la France dans le commerce africain

est passée de 10 à 5% en un quart de siècle. Selon un rapport d'Hervé Gaymard au ministre français de l'Europe et des Affaires Etrangères et au ministre de l'Economie et des Finances (2019), les exportations de la France vers l'Afrique ont doublé sur un marché dont la taille a été multiplié par quatre en vingt ans. De même, le montant de l'Aide publique au développement (APD), véritable instrument d'influence de la France, est inférieur aux impôts que paient les entreprises françaises sur le continent. Il est passé de 1% à 0,55% du PIB de la France en cinquante ans.

Sur le plan stratégique, les retraits successifs des troupes françaises du continent témoignent de l'affaiblissement de l'influence militaire de la France (Perouze de Montclos, 2020). Après le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Sénégal et le Tchad, c'est au tour de la Côte d'Ivoire d'annoncer le retrait « *coordonné et organisé des forces françaises* ». Loin de constituer un épiphénomène, le départ des troupes françaises de l'Afrique témoigne de la perte de vitesse du projet géopolitique de la France. Contrairement au discours public français, ce retrait ne peut être analysé sous le seul prisme de la réorganisation stratégique de la présence militaire en Afrique. Si l'on considère le rôle historique de l'armée française en Afrique (Evrard, 2016), il devient difficile d'y voir un désengagement volontaire. En effet, la signature et le maintien d'accords de défense et d'assistance militaire technique entre la France et nombre de pays africains avait pour objectif principal d'assurer à la première une zone d'influence sur le continent (Dumoulin, 1998). Par ailleurs, lesdits accords, fruits du pacte tacite de la décolonisation de l'Afrique francophone (Vircoulon, 2024), servaient surtout à rassurer les gouvernements africains qui accueillaient les bases militaires françaises (Evrard, 2016). Ainsi, la dividende géopolitique des dispositifs pré-positionnés tient de ce qu'ils confèrent, selon le Livre Blanc sur la défense et la sécurité de 2008, « des avantages opérationnels dépassant le seul champ de la fonction de prévention ». C'est ce qui explique, sans doute, que pour le général Bertrand Ract Madoux, chef d'état-major de l'armée de terre, la liberté qu'octroient à la France ses bases militaires disséminées dans des régions du globe qui lui sont stratégiques est « un atout de tout premier ordre, et même un facteur de puissance »¹.

Le reclassement géopolitique de la France en Afrique peut également être analysé en considérant l'émergence de nouvelles puissances rivales. Considéré comme un espace sans intérêt stratégique, à la fin de la guerre froide, l'Afrique est

¹ Cf. Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement par la Commission de la défense nationale et des forces armées en conclusion des travaux d'une mission d'information sur l'évolution du dispositif militaire français en Afrique et sur le suivi des opérations en cours, Juillet 2014.

aujourd'hui très convoitée. Le statut du continent dans la division internationale du travail en fait un espace de rivalités entre puissances industrielles et émergentes pour le contrôle de ses ressources (Tchetchoua Tchokonte et Noah Noah, 2021). C'est ainsi que les Etats-Unis et la Chine se positionnent comme les principaux acteurs de la géopolitique du pétrole en Afrique. Si les Etats-Unis font de la sécurisation de leurs approvisionnements un enjeu de sécurité nationale, la Chine met, quant à elle, ses ressources et capitaux au service de la multiplication des projets d'exploration et d'exploitation du pétrole. A côté de ces pays, la Russie avance ses pions dans la perspective de contester les certitudes géopolitiques (Noah Noah, 2019). Elle est très présente dans les projets gaziers et nucléaires, tout en fournissant un appui technique et militaire indirect à des régimes politiques à travers la firme Wagner. D'autres pays comme le Japon, l'Inde, la Turquie ou le Brésil renforcent leur présence sur le continent à travers divers médium (coopération pour le développement, commerce, projets industriels, etc.).

Le numéro 11 de la revue *Dialectique des intelligences* a pour ambition d'explorer les dynamiques d'une relation Afrique-France à la croisée des chemins. Ainsi, l'article de **Séverin Tchetchoua Tchokonte** scrute les signes de la fin tumultueuse de l'idylle franco-africaine au Sahel. Les nombreux épisodes caractéristiques du recul de l'influence de la France dans cette partie du continent sont alors considérés comme les preuves de son ensablement. **Pierre-Pascal Mvele** explore les espaces sablonneux du Sahel où la France semble progressivement perdre pied. C'est du moins ce qu'on retient après avoir lu son analyse des tensions diplomatiques qui ont conduit à la rupture de la coopération militaire entre la France et plusieurs pays de la région. **Ranké Ibrahima** explore, pour sa part, les sentiers de la reconfiguration des luttes antifranchaises en Afrique francophone à travers les mobilisations numériques. Si la France semble avoir perdu le Sahel, elle ne reste pas moins inventive dans la perspective de rester en Afrique. L'initiative *Equipe Europe* que nous présentent **Pierre le Grand Nka** et **Ousmanou Poukouo** en est une illustration pertinente. La rubrique *Varia* de ce numéro est consacrée à un article sur l'action, souvent très peu documentée, de la douane camerounaise dans la lutte contre Boko Haram. Le mérite de **Prosper HAMAN** est alors de mettre en lumière le rôle clé des saisies douanières dans la stratégie visant à briser l'élan du groupe terroriste qui a fait de l'Extrême-nord du Cameroun un des terrains d'expression privilégiés de sa barbarie.

Fabrice Noah Noah, PhD.

L'ensablement de la France au Sahel La fin tumultueuse de l'idylle franco-africaine²

Séverin Tchetchoua Tchokonte

Enseignant-chercheur

Chef de département de Science
politique, d'études internationales et
stratégiques, Université de Garoua

Résumé :

Chèrement acquise par le Général Charles de Gaulle et ses acolytes, au prix de sacrifices inédits, l'influence française en Afrique s'érode inexorablement. Elle subit les soubresauts des luttes de puissance de l'après-guerre froide et des velléités d'émancipation de certains responsables politiques africains sensibles à la cour assidue des puissances concurrentes. Epicentre de la défiance française, le Sahel constitue, à plusieurs égards, le principal site d'observation de la contestation de l'influence française par une coalition d'acteurs locaux et internationaux. En effet, l'agonie de la France dans cette partie du continent est la résultante de l'offensive des puissances industrielles rivales, occidentales et émergentes, soutenues par une frange importante de responsables politiques africains plus que jamais résolus à se débarrasser de la présence encombrante de la France. Les incessantes « scènes de ménages » entre Paris et certaines capitales sahéliennes est révélatrice de cette dynamique. Le réalisme classique, la recherche documentaire et l'approche géopolitique constituent le socle théorique et méthodologique sur lequel s'appuie ce travail.

Mots-clés : *Ensablement, France, Sahel, fin tumultueuse, idylle franco-africaine*

² Cet article a été précédemment publié dans Emmanuel Wonyu (dir.) *Repenser les relations internationales à partir de l'Afrique. Mélanges offerts au professeur Jean-Emmanuel Pondi*, Yaoundé, Editions Iroko, 2024, p.199-216.

Abstract:

Hard-won by General Charles De Gaulle and his acolytes, at the cost of unprecedented sacrifices, French influence in Africa is inexorably eroding. It is subject to the upheavals of post-Cold War power struggles and the emancipatory tendencies of certain African political leaders sensitive to the assiduous courtship of competing powers. The Sahel, the epicenter of French distrust, constitutes, in several respects, the principal site for the observing the contestation of French influence by a coalition of local and international actors. Indeed, France's agony in this part of the continent is the result of the offensive of rival industrial powers, both Western and emerging, supported by a significant segment on African political leaders more determined than ever to rid themselves of France's cumbersome presence. The incessant "domestic scenes" between Paris and certain Sahelian capitals are indicative of this dynamic. Classical realism, documentary research and geopolitical approach constitute the theoretical and methodological foundation on which this work is based.

Keywords: *Silting, France, Sahel, tumultuous end, Franco-African idyll*

Introduction :

Exacerbés par la résurgence du terrorisme islamiste, les conséquences de la guerre en Libye et le jeu des puissances étrangères intéressées par les ressources minières et énergétiques (Kante et Faye, 2022), les bouleversements géopolitiques au Sahel font de cette zone l'un des théâtres privilégiés de la lutte que mène la communauté internationale contre le terrorisme, mais également un important « pivot géopolitique » (Bagzouz, 2014) pour les puissances industrielles engagées dans la course pour la puissance décisive (Moreau-Desfarges, 2009). À cet effet, la détermination de Paris à lutter contre le terrorisme au Sahel, mieux à s'assurer que le « Sahelistan » ne tombe dans l'escarcelle des « fous de Dieu » (Pérouse de Monclos, 2020) s'est traduite par le déploiement de diverses troupes et la formation des armées locales aux techniques de lutte contre le terrorisme. Toutefois, l'enlèvement des troupes françaises a suscité une vague d'indignation et l'inflation des manifestations anti-françaises. Cette situation a abouti au départ de l'armée française du Burkina Faso en février 2023, après avoir levé le camp au Mali à l'été 2022³. Une présence militaire controversée et dont l'efficacité est particulièrement querellée. En effet, si pour Paris le déploiement des troupes françaises est l'expression de sa solidarité, de son « amitié » vis-à-vis de ses partenaires sahéliens dont les armées peinent à conjurer la menace terroriste (Pérouse de Monclos, 2018)

Pour les populations locales, l'incapacité des troupes françaises à assurer la stabilité dans la région est perçue comme un indicateur de la collusion de la France avec ces groupes terroristes. Ces procès à charge du soutien, supposé ou réel, de la France aux divers groupes terroristes qui essaient dans la zone a suscité la colère de l'ex-ministre française des armées Florence PARLY qui, à l'occasion, accusait les autorités maliennes d'« hypocrisie, de mauvaise foi et d'indécence (...) de s'essuyer les pieds avec le sang des soldats français » (Tchetchoua Tchokonte, 2022). Tout compte fait, la montée en puissance du sentiment anti-français, les tensions diplomatiques entre Paris et certaines capitales africaines, le rapprochement des juntes militaires maliennes et burkinabé du groupe paramilitaire Wagner, l'inflation de la défiance politique et populaire constituent autant d'indicateurs de l'effritement de l'influence française au Sahel. Le refroidissement des relations entre Paris et ses partenaires sahéliens est l'expression la plus aboutie de la « glaciation » de cette zone qui, à l'instar du reste du continent, est l'objet d'importantes batailles

³ ROUSSET (A), « L'avenir de la présence française au Sahel en 4 questions », 25 février 2023, www.lesechos.fr, consulté le 10 mai 2023.

géopolitiques et géoéconomiques mettant aux prises des grandes puissances dont les industries sont plus que jamais boulimiques d'énergie (Paillard, 2011).

La « relation privilégiée » jadis entretenue par la France avec ses partenaires sahéliens a été victime des soubresauts géopolitiques, de la reconfiguration des rapports de force post-guerre froide et du désir d'une frange importante de la population et des dirigeants africains de s'affranchir d'une tutelle française jugée « encombrante ». Lézardée de toute part, l'idylle franco-africaine réciproquement assumée par les responsables politiques français et africains semble avoir pris du plomb dans l'aile. C'est du moins ce que clament Antoine Glaser et Stephen Smith (Glaser et Smith, 2005). La fin des « certitudes géopolitiques » (Noah Noah, 2019) de la France dans un espace jadis considéré comme faisant partie de sa « zone d'influence naturelle » est révélatrice de l'importante reconfiguration du jeu de puissance qui y a court. Des slogans hostiles, des déclarations tonitruantes de militants, mais aussi des discours d'officiels sur la responsabilité de Paris dans le conflit actuel avec les mouvements djihadistes ont proliféré (Antil, 2023). Pillage des ressources du sous-sol, acoquinement avec les élites corrompues dont la politique délétère conduit les pays à la ruine, maintien d'outils de subordination des populations africaines (francs CFA, aide humiliante et corruptrice, bases militaires françaises, organisations régionales et présidents à la solde de Paris) : les griefs exprimés sont variés et nombreux (Antil, 2023). Autrefois invisibilisé par des régimes répressifs et les appareils médiatiques officiels, le sentiment anti-français est à la mode et s'exacerbe en période de crises, qui sont propices à une instrumentalisation politique (Giovalucchi, 2020). Ce ressentiment semble en effet être mobilisé dans une grammaire d'explication de l'évolution décevante, voire catastrophique, de certains pays. La longue agonie (BORREL et *al.*, 2021) de la France, caractérisée, entre autres, par l'accroissement des manifestations populaires anti-françaises (1) et la défiance des certaines responsables politiques (2) sensibles à la cour assidue des puissances industrielles concurrentes, dans un espace sahélien en pleine mutation, constituent les principaux stigmates de l'ensablement de la France.

1. L'inflation des manifestations populaires anti-françaises au Sahel : la France sur le banc des accusés

Les discours contre la politique française se multiplient, les paroles s'accompagnent parfois de manifestations violentes contre les sociétés françaises, des représentations diplomatiques et / ou culturelles, plus rarement des menaces contre les résidents français (Antil et *al.*, 2023). La contestation raisonnée qui porte

sur les éléments objectifs de cette politique et qualifiée de néocoloniale se transforme en diatribe anti-française sur les réseaux sociaux et dans le propos des néopanafricanistes. Si les récriminations sont variées et nombreuses, trois critiques récurrentes structurent invariablement ces discours. Le(s) franc(s) CFA malgré les réformes, sont considérés comme des outils de contrôle. L'aide publique au développement est perçue comme humiliante, soixante ans après les indépendances, mais aussi comme un soutien aux régimes plus qu'aux populations. La présence de bases militaires françaises et, au-delà, l'interventionnisme militaire français sont eux aussi jugés comme des outils néocoloniaux problématiques et désuets (Antil *et al.*, 2023). Les manifestations anti-françaises durant lesquelles le drapeau de la France est régulièrement piétiné, voire brûlé par les foules en colère qui, pour la circonstance, demandent le départ de la France et hissent le drapeau de la Russie sont devenues routinières dans la zone saharo-sahélienne. C'est du moins ce qui a conduit Antoine Glaser à affirmer : « la France semble avoir la gueule de bois, elle réalise (...), qu'elle n'a représenté que le « sucre du mille-feuille africain » (Glaser, 2016). Les discours anti-français ne sont plus restreints comme par le passé aux élites intellectuelles, mais ont pénétré très fortement les couches populaires. Le procès à charge de la politique africaine de la France se déroule dans les rues. Il est mené par des jeunes avides de changement et qui considèrent la France, à tort ou à raison, comme étant responsable des heurs et des malheurs qui les maintiennent captifs d'une pauvreté et d'une misère inextricables. Les manifestations populaires anti-françaises au Tchad et au Niger sont révélatrices de ce désamour croissant, de la défiance populaire des populations sahéennes vis-à-vis de la France.

A. Les manifestations populaires anti-françaises au Tchad : « La France dehors ! »

Depuis son accession à l'indépendance le 11 août 1960, la démocratisation des violences politiques, la gestion clanique et patrimoniale du pouvoir, l'alliance hégémonique des responsables politiques avec la France ont contribué à plonger ce pays dans une pauvreté abjecte et une instabilité chronique (Ramadji, 2015). Aidé par les forces spéciales françaises, l'arrivée au pouvoir du défunt président Idriss Deby Itno, à l'issue du renversement du régime d'Hissène Habre, le 1^{er} décembre 1990, est un indicateur du profond et (incurable ?) du déficit d'autonomie politique et stratégique des dirigeants tchadiens. Animés par un profond désir de gouvernance éternelle, les divers responsables politiques tchadiens ont fait du pétrole une importante ressource géostratégique. En effet, en contrepartie de la garantie de leur assurance vie politique, de leur maintien au pouvoir (Ngardebaye, 2014), le plus

longtemps possible, ces derniers offrent un accès privilégié aux ressources pétrolières à leurs partenaires étrangers et singulièrement à la France.

C'est donc sans surprises qu'en dépit des vives condamnations de la société civile et de l'opposition politique relatives aux nombreuses et incessantes pannes de la démocratie tchadienne, mieux de la confiscation (Magnani et Vircoulon, 2019) du pouvoir par le défunt président Idriss Deby Itno, entouré par son cercle clanique (Glaser, 2019) la France a apporté, durant plusieurs décennies, un soutien bienveillant à ce régime (Vircoulon, 2019). Les ressources pétrolières qui se sont ajoutées aux richesses agricoles n'ont servi qu'à enrichir Idriss Deby et son clan, à renflouer les comptes des paradis fiscaux, si ce n'est l'achat des consciences, la corruption et les interventions militaires extérieures sans mandat international. Après l'élection présidentielle contestée de 2016, le régime s'est appuyé sur un parlement illégitime pour accoucher d'une nouvelle constitution. Des exactions sur de nombreuses populations sur l'étendue du territoire ont fini de réinstaurer une chape de plomb, comme sous les régimes précédents, terminant l'œuvre de zombification du peuple à côté de la politique de division entretenue par le régime du Mouvement patriotique du salut (MPS). La rébellion politico-militaire a été la réponse des populations frustrées et humiliées. Les intrusions en 1997, 2006, 2008 et 2019 ont été repoussées avec l'appui des forces françaises installées au Tchad. En dépit des dérives autoritaires d'Idriss Deby Itno et des prises de position opportunistes de la France relatives à la nécessité de ce régime de s'arrimer à la gouvernance démocratique, Paris lui a apporté, durant son mandat, un soutien pluriel et multiforme initié depuis l'accession au pouvoir du défunt président en décembre 1990. Bien plus, le décès dans des conditions encore non élucidées du président Idriss Deby Itno, en avril 2021 n'a pas entravé la mainmise de Paris sur la gestion du pouvoir au Tchad. Le soutien bienveillant de la France à Mahamat Idriss Deby Itno (Oumarou, 2021), fils du défunt président, et la participation du président français Emmanuel Macron à sa cérémonie d'investiture constituent des indicateurs importants de la pérennisation de la domination de la France dans ce pays. Le Comité militaire de transition (CMT) bénéficie en effet du soutien quasi inconditionnel de Paris (Oumarou, 2021). En effet, il n'aura pas fallu attendre longtemps pour dissiper le doute sur le soutien de la France et des pays du Sahel quant au processus mis en œuvre au Tchad après l'assassinat du président Idriss Deby Itno. Lors de ses funérailles, la France a promis son soutien à la junte militaire dirigée par le fils du défunt président tchadien pour préserver la « stabilité » de son allié dans la lutte contre les djihadistes au Sahel.

Le soutien de la France au régime de Mahamat Idriss Deby Itno a suscité au sein des populations tchadiennes avides de changement et qui peinent à s'accommoder à cette gestion dynastique du pouvoir une véritable « levée de boucliers » caractérisée, entre autres, par la montée en puissance des manifestations populaires anti-françaises. L'adoubement du nouveau régime tchadien par la France, symbolisé par la participation du président français Emmanuel Macron à la cérémonie d'investiture (Hugueux, 2022) de Mahamat Idriss Deby Itno a suscité lyre d'une frange importante des populations tchadiennes. Initialement prévue couvrir une période de dix-huit mois, le prolongement de deux années supplémentaires de transition a constitué pour une frange importante de la population tchadienne la « goutte d'eau de trop ». Ce prolongement de la transition a contribué à embraser la capitale tchadienne. En effet, à l'appel de l'opposition, des milliers de tchadiens sont descendus dans les rues le 20 octobre 2022 pour protester contre le pouvoir en place ouvertement soutenu par Paris.

Pour Vincent Hugueux,

(...) un sentiment anti-français est en train de monter au sein de la population tchadienne, accusant la France d'avoir installé Mahamat Deby au pouvoir. Une accusation qui n'est pas infondée, sachant qu'Emmanuel Macron était présent à l'investiture de ce dernier. Comme au Mali « non à la France oui à la Russie » a été entendu dans les rues⁴.

La centaine de manifestants dispersés par les forces de l'ordre tchadiennes scandaient à cor et à cri : « la France dehors »⁵. Sept stations-service du groupe pétrolier Total ont été vandalisées⁶ durant ces manifestations anti-françaises.

B. L'intensification des manifestations populaires anti-françaises au Niger : « Barkhane dehors ! »

Au lendemain de l'indépendance, le Niger a connu une histoire politique mouvementée, rythmée par une succession de coups d'État, que seule l'institutionnalisation de la démocratie dans les années 1990 essayera, avec des fortunes diverses, de conjurer. La tentative d'institutionnalisation de la démocratie dans le jeu politique nigérien visait à le pacifier, dans un pays où les coups d'État constituaient le mode par excellence d'accession au pouvoir. Après l'échec des

⁴ *Ibid.*

⁵ AFP, « Au Tchad, arrestations après des manifestations contre la France », 16 mai 2022, www.lemonde.fr, consulté le 13 juillet 2023.

⁶ *Idem.*

manœuvres antidémocratiques visant à garantir le *statu quo*, à refouler les nombreuses manifestations en faveur de l'arrimage du pays à la démocratie, le président Saïbou, désigné par le CMS (Conseil militaire suprême), finit par accepter le principe du multipartisme en novembre 1990 et, en avril 1991, l'Assemblée nationale a procédé à une révision constitutionnelle afin de briser le monopole du parti unique sur la vie politique du pays (Mamadou, 2023). Les autorités nigériennes auront toutefois du mal à exorciser la violence, à contenir les militaires dans les casernes. Après plusieurs décennies d'instabilité politique, l'élection du président Mahamadou Issoufou en 2011 viendra enrayer cette spirale de violence. L'arrivée au pouvoir de Mahamadou Issoufou n'est, jusque-là, pas synonyme de la « sportisation » (Elias et Dunning, 1994) ou de la maîtrise de la violence dans le jeu politique nigérien. Réélu en 2016, à l'issue d'un scrutin chaotique, dont le véritable enjeu était le taux de participation, le président Issoufou a érigé les violences politiques en mode de gouvernance. Le repli du pouvoir, la détérioration du climat politique et le clientélisme qui caractérisent le système politique nigérien ont contribué à altérer les relations entre le pouvoir et la population. Les préoccupations de la majorité des Nigériens sont sans doute davantage tournées vers les moyens de leur existence quotidienne que vers les turbulences (Tchetchoua Thokonte et Noah Noah, 2021) de la vie politique.

Contrairement à son « discours de Ouagadougou »⁷ de novembre 2017 dans lequel le président français Emmanuel Macron opérait une sorte de « révolution copernicienne » des relations franco-africaines, les insubmersibles intérêts économiques de la France semblent avoir eu raison de la volonté d'inversion ou de rupture du « patron de l'Élysée ». Seuls les intérêts économiques de Paris expliquent ce revirement du président Macron qui, contrairement à ses discours sur la rupture des relations franco-africaines, apporte un important soutien au « Bonaparte nigérien ». Qualifié, pour la circonstance, par le président Macron « d'exemple pour la démocratie », le régime Issoufou fait du soutien de Paris un « véritable bouclier » qui lui permet de contenir les revendications démocratiques d'une population nigérienne avide de démocratie. À la suite de ses prédécesseurs qui ont fait du Niger un « partenaire privilégié »,⁸ le président Macron ne peut se permettre, au-delà de ses prises de position discursives, de s'aliéner un tel partenaire stratégique. Quatrième producteur mondial d'uranium, minéral hautement stratégique pour

⁸ CLOU (A), « Areva au Niger, entre intérêts géopolitiques et géoéconomiques français », 5 avril 2016, www.les-yeux-du-monde.fr, consulté le 9 juillet 2023.

l'industrie nucléaire, le Niger constitue un partenaire privilégié pour la France. En effet, « Areva avait su tirer profit de l'accord signé entre la France et le Niger lors de l'indépendance : Niamey concédait le monopole de l'exploitation des mines d'uranium à Areva en échange d'une protection militaire française »⁹. L'uranium nigérien représente près de 40 % de l'approvisionnement mondial de la firme française Areva. Davantage, avec une électricité qui provient à 75 % de son parc nucléaire¹⁰, l'uranium nigérien constitue une priorité stratégique pour les autorités françaises. Dans cette lancée, en 2010, les deux filiales (la Somair et la Cominak) de la firme Areva avaient extrait un total de 114 346 tonnes d'uranium au Niger.

Cette collusion entre responsables politiques français et nigériens déteint grandement sur la qualité de la vie des populations nigériennes qui vivent dans une misère abjecte et ne cessent d'exprimer leurs aspirations légitimes à un mieux-être collectif. Les conditions de vie précaires et la gestion patrimoniale (Bach et Mamoudou, 2011) des finances publiques par des dirigeants soutenus par la France ont grandement contribué à développer une hostilité vis-à-vis de la France que les populations considèrent, à tort ou à raison, comme étant partiellement responsable de leur misère (Maman, 2019). L'hostilité des populations nigériennes vis-à-vis de la France s'observe, entre autres, à travers l'inflation des manifestations populaires anti-françaises. Plus concrètement, cette hostilité des populations nigériennes se matérialise par la dénonciation véhémement de présence des troupes françaises sur le sol nigérien. Il s'agit notamment de la dénonciation de la présence des militaires français de l'opération Barkhane¹¹. L'hostilité envers les militaires français de l'opération Barkhane s'est renforcée en novembre 2021 lorsqu'un convoi militaire de Barkhane a été bloqué et caillassé au Niger. Ce convoi venait du Burkina Faso où il avait déjà été bloqué pendant plusieurs jours par des manifestants en colère. Par ailleurs, certains manifestants arboraient des drapeaux de la Russie et brandissaient des pancartes hostiles à la France et à Barkhane. Aux cris de « Barkhane dehors », « À bas la France », « vive Poutine et la Russie »¹², les populations nigériennes ont sillonné quelques rues de la capitale avant de tenir un meeting devant le siège de l'Assemblée nationale. Les troupes françaises de Barkhane sont accusées de soutenir activement les djihadistes qui se répandent de plus en plus dans le Sahel à partir du

⁹ *Idem.*

¹⁰ SIMPÈRE (AS), « Areva au Niger : à qui profite l'uranium ? », 19 décembre 2013, www.oxfam.org, consulté le 09 juillet 2023.

¹¹ AFP, « Des nigériens manifestent contre la présence militaire française », 19 juillet 2022, www.africanews.com, consulté le 14 juillet 2023.

¹² *Idem.*

Mali. La force Barkhane a été chassée par la junte au pouvoir au Mali depuis 2020, et remplacée, selon certaines informations, par le groupe paramilitaire russe Wagner. En avril, les députés nigériens avaient voté en faveur d'un texte autorisant le déploiement des forces françaises sur le territoire pour combattre les djihadistes.

2. La contestation politique de la tutelle anachronique de la France au Sahel : la cristallisation des actes de défiance

La critique de la politique africaine de la France dénonce une domination politique, militaire et économique, s'exprimant de manière simpliste à travers l'idée d'un « complot de la France contre l'Afrique » (Antil et *al.*, 2023). Fréquemment évoquée par les intellectuels, les gouvernants et les opposants africains, cette idée est entretenue en temps de paix et instrumentalisée en temps de crise au point de s'imposer comme une évidence dans une grande partie des opinions publiques africaines. Son instrumentalisation, tant par les gouvernants que par les opposants, démontre qu'elle constitue dans le champ politique africain une ressource de premier ordre ((Antil et *al.*, 2023). La défiance des responsables politiques africains s'observe, entre autres, à travers le procès à charge de la France, habillement désignée comme le bouc émissaire, responsable des divers maux qui entravent le développement et le rayonnement international de l'Afrique.

Le « complot français » sert aux élites politiques africaines à expliquer les trajectoires politiques, économiques ou sécuritaires décevantes. Oppositions comme majorités usent de cet argumentaire qui les dédouane, en partie, de leurs responsabilités vis-à-vis de leurs concitoyens, en particulier en période de crise. Ces discours anti-français ne sont plus restreints, comme par le passé, aux élites intellectuelles, mais ont pénétré très fortement les couches populaires, au point d'être devenus des axiomes des discours politiques. Dans certains pays, aidés par des entités russes, se sont même développés sur les réseaux sociaux de véritables écosystèmes qui produisent des campagnes anti-françaises. Le délitement des relations franco-burkinabè et franco-guinéenne sont révélatrices de cette réalité.

A. Le délitement des relations franco-burkinabè : Ouagadougou, épice de la défiance française au Sahel

Faisant écho à celle qu'a connue la France au Mali, la brouille diplomatique¹³ entre Paris et Ouagadougou est un indicateur supplémentaire de la perte d'influence

¹³ LE CAM (M), « Au Burkina Faso, la junte demande le remplacement de l'ambassadeur de France », 02 janvier 2023, www.lemonde.fr, consulté le 30 juillet 2023.

de la France au Sahel, mieux de la contestation de la tutelle anachronique de la France dans cette partie du continent. Difficilement envisageable, il y a à peine quelques années, la demande de rappel de l'ambassadeur de France, Luc Hallade, dans une lettre adressée au Quai d'Orsay par les autorités politiques burkinabés est l'expression la plus aboutie de la dégradation des relations entre ces deux pays. Si les autorités ne détaillent pas les raisons qui ont motivé leur requête, plusieurs sources soutiennent que cette demande de rappel fait suite aux propos jugés offensants tenus par l'ambassadeur de France. L'envoi de la secrétaire d'État Chrysouda Zacharopoulou¹⁴ à Ouagadougou pour décrire les relations avec la junte, tentée par un rapprochement avec la Russie, n'a aucunement contribué à apaiser les tensions entre les deux capitales. Par ailleurs, en dehors des griefs émis contre les « propos offensants » de l'ambassadeur français, la relation franco-burkinabé a pris un sévère coup depuis l'attaque des emprises diplomatiques françaises au Burkina Faso, en octobre 2022. En effet, l'ambassade et les instituts français de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, deuxième ville du pays, ont été incendiés par des manifestants. Ces événements ont conduit à la fermeture de l'ambassade de France dans ce pays. Bien plus, la suspension de la diffusion des programmes de Radio France Internationale sur le territoire burkinabé est un indicateur supplémentaire des tensions diplomatiques entre Paris et Ouagadougou, une énième scène de ménage franco-burkinabé.

Sur la même lancée, accusées de collusion avec les groupes terroristes, les troupes françaises ont été priées de quitter le pays. Au-delà de ses relatives capacités opérationnelles, la junte militaire burkinabé compte sur le soutien des paramilitaires russes de la firme Wagner pour lutter efficacement contre les groupes terroristes présents dans certaines localités du pays. La demande du retrait des forces françaises du territoire burkinabé est un autre indicateur de la dégradation (irréversible ?) des relations entre ces deux pays. Plusieurs sources affirment que le gouvernement du Burkina Faso a demandé le départ des troupes françaises présentes sur son sol. Les autorités burkinabés dénoncent « l'accord qui régit depuis 2018 la présence des forces françaises sur son territoire »¹⁵. Cette demande de retrait des troupes françaises du territoire burkinabé n'est pas une surprise, elle constitue la suite

¹⁴ KABORE (B), « Burkina Faso-France : la diplomatie à l'épreuve », 19 janvier 2023, www.lepoint.fr, consulté le 30 juillet 2023.

¹⁵ DESCAMPS (L), « Entre la France et le Burkina Faso, vers un divorce à la malienne ? », 22 janvier 2023, www.leparisien.fr, consulté le 30 juillet 2023.

logique de la situation en Centrafrique et au Mali. Pour la junte militaire au pouvoir, il est question de rompre la coopération militaire et sécuritaire avec la France qui, depuis 2018, n'a pas contribué à apaiser les diverses tensions sécuritaires qui embrasent le pays. La France est mise sur le banc des accusés, il lui est reproché de ne pas véritablement aider le gouvernement burkinabé à lutter contre les terroristes qui écument le pays.

B. *La crispation des relations franco-guinéennes : Mamady Doumbouya sur les traces d'Assimi Goita*

Connu pour être le seul pays à s'être opposé à De Gaulle et son projet de « communauté », la Guinée a subi les foudres de l'ancien colonisateur qui ne l'a jamais laissée sortir de son giron¹⁶. D'espoirs déçus en coup d'État, elle a connu, à partir des années 1980, une succession de régimes dictatoriaux qui ont bénéficié d'un soutien politique et militaire continu de la France, et la population guinéenne a payé un très lourd tribut à la répression. Les relations diplomatiques entre la France et la Guinée Conakry ont été durablement marquées par le « Non » (Kaba, 2012) des Guinéens au projet de communauté suggéré par le général de Gaulle, en 1958. Considéré comme un affront, le refus de la Guinée de Sekou Touré a entraîné les deux pays dans une relation de méfiance et de défiance réciproques dont nombre de séquelles sont encore perceptibles (Tchetchoua Tchokonte et Noah Noah, 2021). Le principal résultat de la crispation diplomatique entre Paris et Conakry a été, sans doute, le renforcement de l'axe Moscou-Conakry entre 1958 et 1983. La Russie fait office d'allié de revers à la Guinée. Il s'agit de donner à l'affrontement diplomatique entre la France et la Guinée une dimension géopolitique certaine. L'importance de la Guinée, en tant que pivot géopolitique, tient à sa capacité à cristalliser les ambitions de puissances déterminées à conserver, ou à créer une zone d'influence en Afrique de l'Ouest. La volonté d'émancipation de la Guinée, face à l'ancienne puissance coloniale, impacte pourtant, marginalement, le « complot » contre la démocratie qui structure la communauté d'intérêts qui réunit les régimes politiques guinéens et français successifs (Tchetchoua Tchokonte et Noah Noah, 2021). La sortie de la Guinée du giron français ouvrait une brèche dans le dispositif stratégique de la France en Afrique de l'Ouest. Il brisait le continuum politique et géographique qui s'étend du Sénégal à la Côte d'Ivoire, tout en créant une zone grise dans la communauté franco-africaine alors en construction.

¹⁶ DELARUE (G), « France-Guinée : retour sur une relation inégale et toxique », 10 février 2022, www.survie.org, consulté le 13 juillet 2023.

Bien plus, le renforcement de la présence de l'ex-URSS en Guinée faisait planer une menace sur la stabilité de la communauté. En dépit des tentatives de réconciliation, les relations franco-guinéennes ont été marquées par le « sceau de la défiance » (Dia, 2010). Face à ces tensions, Paris a, à maintes reprises, avec des fortunes diverses, essayer de gagner la confiance des divers régimes guinéens. En effet, le « retour » de la Guinée dans la communauté franco-africaine permet à la France de disposer d'une zone d'influence plus importante et d'avoir, par le fait même, un meilleur contrôle sur les réserves et les flux de matières premières dans la région. L'intérêt de la France à reconquérir la Guinée l'oblige à « tolérer », mieux à participer, à la stabilisation des régimes politiques guinéens successifs, caractérisés par une gestion autocratique du pouvoir. Il ne fait donc point de doute que le pouvoir guinéen a toujours bénéficié du soutien « par défaut » des chancelleries occidentales, dont la France (Chambers, 2004). Des entreprises telles que Bolloré, Air France, Orange, Société générale, BNP Paribas, Total et Castel y disposent d'une place confortable, depuis plusieurs années. Véolia renforce, pour sa part, sa présence dans le pays, avec en ligne de mire la gestion d'activités d'assainissement, de distribution d'eau et de gestion des déchets. Quelques compagnies minières françaises, à l'instar de l'Alliance minière responsable (AMR), disposent d'un permis d'exploitation dans le secteur minier. Cela se vérifie dans les principales exportations de la Guinée vers la France dans la mesure où celles-ci ont été constituées, en 2017, de métaux précieux (43 %) et de minéraux métalliques (45 %) (Tchetchoua Tchokonte et Noah Noah, 2021). L'équation géopolitique à la base du soutien de la France à la Guinée était simple : comment sacrifier la démocratie sur l'autel de la normalisation des relations avec un des régimes les plus fermés d'Afrique ?

La collusion entre Lansana Conté, Dadis Camara et Alpha Condé a grandement contribué à écorner l'image de la France auprès des populations guinéennes. Elle constitue également l'une des raisons du coup d'État perpétré en septembre 2021¹⁷ par le Colonel Mamady Doumbouya, ceci dans le but de débarrasser le pays d'un régime Condé extraverti et uniquement soucieux de la préservation de ses intérêts et de ceux de la France. En effet, le coup d'État perpétré par le Colonel Mamady Doumbouya est l'expression de l'exaspération de l'armée vis-à-vis de la gestion chaotique¹⁸ des affaires publiques, de la dérive autoritaire du

¹⁸ROBERT (AC), « Coup d'État en Guinée », 6 septembre 2021, www.mondediplomatique.fr, consulté le 11 juillet 2023.

président Alpha Condé, soutenu par Paris. En effet, après avoir mené, sans état d'âme, la répression des manifestations de l'opposition entre 2019 et 2020, où plusieurs dizaines de personnes avaient trouvé la mort, le Colonel Mamady Doumbouya s'accommodait de plus en plus mal de l'autoritarisme du président Alpha Condé. Depuis son accession au pouvoir en novembre 2010, Alpha Condé a bénéficié du soutien de la France qui, contrairement aux discours opportunistes de ses dirigeants relatifs à la rupture des relations françafricaines, n'est pas prêt à sacrifier ses intérêts économiques sur l'autel de la démocratie en Guinée¹⁹.

En dépit de ses liens étroits avec les autorités françaises déterminées à « accompagner le retour des civils au pouvoir », le colonel Mamady Doumbouya pourrait, contre toute entente, rester au pouvoir au-delà de la période de transition, initialement prévue en fin d'année 2024²⁰. Ce qui constituerait un véritable « pied de nez » à la France qui semble déterminée à accompagner le retour à l'ordre constitutionnel dans ce pays hautement stratégique. À la suite du colonel Assimi Goita qui, après avoir promis rétrocedé le pouvoir aux civils à l'issue du processus de transition, a perpétré un autre coup d'état durant lequel il a renversé le président et le premier ministre de transition (Tchetchoua Tchokonte, 2022), le colonel Mamady Doumbouya, au-delà de toute attente, a pris des libertés vis-à-vis des injonctions de la France, de l'opinion publique guinéenne et de la communauté internationale qui appelaient de tous leurs vœux au retour des civils au pouvoir en Guinée. Pour Mamadou Faye, « après l'euphorie des populations guinéennes jubilant à l'annonce du coup d'État du 5 septembre 2021 éjectant du pouvoir Alpha Condé, règne désormais le scepticisme sur la durée réelle de la période de transition »²¹.

Les partis d'opposition, les principaux syndicats et la société civile dénoncent régulièrement l'impasse du dialogue politique destiné à redonner le pouvoir aux civils. Elles s'impatientent devant l'incapacité de la junte et de son gouvernement à établir un calendrier de la transition crédible²². Bien plus, le récent coup d'État militaire ourdi par le général Abdourahamane Tiani le 26 juillet 2023 visait à buter

¹⁹ PROVENZANO (L), « Alpha Condé demande le soutien de la France pour réformer la Guinée », 25 mars 2011, www.jeunafrique.com, consulté le 11 juillet 2023.

²⁰ BARRY (D), « Guinée : Doumbouya veut rester 39 mois au pouvoir, la classe politique s'insurge », 2 mai 2022, www.jeunafrique.com, consulté le 13 juillet 2023.

²¹ FAYE (M), « Combien de temps va durer la transition en Guinée ? La grande interrogation », 5 septembre 2022, www.bbc.com, consulté le 13 juillet 2023.

²² CHATELOT (C), « En Guinée, le système D, comme Doumbouya », le mai 2023, www.lemonde.fr, consulté le 13 juillet 2023.

hors du pouvoir le président Mohamed Bazoum soutenu par la France qui, selon certaines sources, semble avoir été prise de court²³. La France apparaît en effet comme étant la cible privilégiée des militaires qui ont pris le pouvoir au Niger. Ils accusent la France de vouloir intervenir militairement afin de ramener au pouvoir le président déchu. Ce que semble réfuter la ministre française des Affaires étrangères, Catherine Colonna, « La seule priorité de la France, c'est la sécurité de ses ressortissants. (...) Les mesures que nous prenons, ce sont uniquement des mesures destinées à assurer la sécurité de nos compatriotes »²⁴. Elle estime qu'il est « possible » de rétablir dans ses fonctions le président Mohamed Bazoum, et que ces déstabilisations sont périlleuses pour le Niger et ses voisins.

Le président français, Emmanuel Macron, a menacé de répliquer « de manière immédiate et intraitable » à toute attaque contre les ressortissants de la France et de ses intérêts au Niger, tandis que le Quai d'Orsay a rappelé « les obligations qui incombent à tous en matière de protection des emprises et personnels diplomatiques, ainsi que des résidents étrangers ».²⁵ La France voit en ce coup d'État militaire la perte d'un partenaire stratégique, garant de la protection de ses intérêts stratégiques dans le pays et au Sahel. Pour Léonard Colomba-Petteng, « La France et l'UE sont en train de perdre leur allié le plus fidèle au Sahel. (...) Le Niger a été la porte de sortie de l'opération Barkhane »²⁶. Si le coup de force se confirme contre le président Mohamed Bazoum, l'un des derniers civils au pouvoir dans la région, Paris perdrait un allié stratégique crucial au Sahel où les groupes djihadistes étendent leur emprise et où une série de coup d'État militaires ont renversé les régimes voisins démocratiquement élus au Mali (2020 et 2021) et au Burkina Faso (deux putschs en 2022)²⁷. Les juntas maliennes et burkinabé, qui ont chassé l'armée française de leur pays, se sont, depuis, tournées vers la Russie. Après neuf ans de présence au Sahel, le Niger constitue l'épicentre de la lutte anti-terroriste²⁸.²⁵⁷

²³ BAROTTE (N), « Après le coup d'État au Niger, l'embarras français », 30 juillet 2023, www.lefigaro.fr, consulté le 01 août 2023.

²⁴ AFP, « Coup d'État au Niger : la France dément les accusations de la junte au sujet d'une intervention militaire », 31 juillet 2023, www.lemonde.fr, consulté le 01 août 2023.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ COLOMBA-PETTENG (L), « Coup d'État au Niger : qui sont les forces en présence ? », 28 juillet 2023, www.radiofrance.fr, consulté le 01 août 2023.

²⁷ GUAY (B), « Coup d'État au Niger : pour la France, le risque de perdre un allié stratégique », 27 juillet 2023, www.lexpress.fr, consulté le 01 août 2023.

²⁸ LATOUR (V), « Niger : pourquoi le coup d'État menace de déstabiliser le Sahel », 27 juillet 2023, www.la-croix.com, consulté le 01 août 2023.

Conclusion

Le Sahel constitue, toutes proportions gardées, un des principaux sites d'observation du recul de l'influence française en Afrique, un théâtre sur lequel la contestation plurielle et multiforme de la présence française est la plus exacerbée (Pérouse de Monclos, 2022). La montée en puissance du sentiment²⁹ anti-français, l'inflation des manifestations anti-françaises et de la défiance de certains responsables politiques locaux sensibles à la cour assidue des puissances concurrentes sont autant d'indicateurs de la fin tumultueuse de l'idylle franco-africaine chèrement construite par le général Charles de Gaulle et ses acolytes, au prix de sacrifices inédits. Les incessantes « scène de ménage » entre la France et ses partenaires sahéliens ont finis par avoir raison de la « relation particulière » (Châtaignier, 2019) qui existait jadis entre ces derniers. La floraison des manifestations populaires anti-françaises au Tchad, au Niger, au Burkina Faso, en Guinée-Conakry au Niger durant lesquelles les populations en furie s'en prennent aux représentations diplomatiques françaises et aux intérêts français ; brûlent le drapeau français et brandissent les drapeaux de la Russie sont l'expression la plus aboutie du rejet de la présence française qu'elles considèrent, à tort ou à raison, comme étant la principale responsable des divers maux qui entravent leurs aspirations légitimes à un mieux-être collectif. Qui plus est, la défiance routinière des responsables politiques vis-à-vis de la France, jadis considérée comme étant la principale garante de leur « assurance vie politique » est un indicateur supplémentaire des incessantes velléités d'émancipation de ces derniers, plus que jamais attirés vers le large. Les récentes prises de liberté du capitaine Moussa Traore du Burkina Faso et du colonel Mamady Doumbouya en Guinée Conakry vis-à-vis de la tutelle stratégique de la France sont révélatrices de l'effritement de l'influence de la France au Sahel. De la présence encombrante d'un partenaire jugé responsable des heurts et des malheurs d'un continent victime d'une gestion chaotique des affaires publiques et pris dans l'étau du jeu de puissance mondial.²⁶¹

²⁹ Le sentiment anti-français s'est développé au même titre que celui anti-occidental. Mais avec plus de force, voire de haine pour de multiples raisons, avec des responsabilités partagées. Le manque de prise en compte des aspirations de la jeunesse alimente le rejet de la France dont le modèle n'apparaît plus comme étant attractif. Voir, POUILLIEUTE (A), « Le sentiment anti-français en Afrique », *Revue défense nationale*, n° 860, 2023/5, p. 20-26.

Bibliographie

- AFP. « Au Niger, des centaines de personnes manifestent contre la présence militaire française », 19 septembre 2022, [lemonde.fr](https://www.lemonde.fr), consulté le 14 juillet 2023.
- AFP. « Au Tchad, arrestations après des manifestations contre la France », 16 mai 2022, [lemonde.fr](https://www.lemonde.fr), consulté le 13 juillet 2023.
- AFP. « Coup d'État au Niger : la France dément les accusations de la junte au sujet d'une intervention militaire », 31 juillet 2023, [lemonde.fr](https://www.lemonde.fr), consulté le 01 août 2023.
- AFP. « Des Nigériens manifestent contre la présence militaire française », 19 juillet 2022, [africanews.com](https://www.africanews.com), consulté le 14 juillet 2023.
- ROBERT (AC). « Coup d'État en Guinée », 06 septembre 2021, www.mondediplomatique.fr, consulté le 11 juillet 2023.
- ANTIL (A), VIRCOULON (T) & GIOVALUCCHI (F), « Thématiques, acteurs et fonctions du discours anti-français en Afrique francophone », *Études de l'Ifri*, Ifri, juin 2023.
- BACH (D) et GAZIBO (M). *L'État néopatrimonial : Genèse et trajectoire contemporaines*, Ottawa, Presses universitaires d'Ottawa, 2011, 377 p.
- BAGHZOUZ (A). « La nouvelle géopolitique du Sahel, une opportunité pour refonder le partenariat euro-maghrébin ? », *Cahiers de la Méditerranée*, 89/2014, p. 195-207.
- BAROTTE (N). « Après le coup d'État au Niger, l'embarras français », 30 juillet 2023, www.lefigaro.fr, consulté le 01 août 2023.
- BARRY (D), « Guinée : Doumbouya veut rester 39 mois au pouvoir, la classe politique s'insurge », 2 mai 2022, www.jeunafrique.com, consulté le 13 juillet 2023.
- BORREL (T), YABARA (AB), COLOMBAT (B) & DELTOMBE (T). *L'Empire qui ne veut pas mourir : Une histoire de la Francafrique*, Paris, Seuil, 2021, p. 9.
- CHAMBERS (P). « Guinée : le prix d'une stabilité à court terme », *Politique Africaine*, vol. 2, n° 94, 2004, p. 128-148.
- CHATAIGNIER (JM). « Sahel et France, enjeux d'une relation particulière », *Hérodote*, n° 172, 2019, p. 123-136.
- CHATELOT (C). « En Guinée, le système D, comme Doumbouya », 1^{er} mai 2023, www.lemonde.fr, consulté le 13 juillet 2023.
- CLOU (A). « Areva au Niger, entre intérêts géopolitiques et géoéconomiques français », 5 avril 2016, www.les-yeux-du-monde.fr, consulté le 09 Juillet 2023.
- COLOMBA-PETTENG (L). « Coup d'État au Niger : Qui sont les forces en présence ? », 28 juillet 2023, www.radiofrance.fr, consulté le 01 août 2023.
- DELARUE (G). « France-Guinée : retour sur une relation inégale et toxique », 10 février 2022, www.survie.org, consulté le 13 juillet 2023.
- DESCAMPS (L), « Entre la France et le Burkina Faso, vers un divorce à la malienne ? », 22
- DIA (D). « Les dynamiques de démocratisation en Afrique noire francophone », université Jean Moulin Lyon 3, thèse de doctorat en science politique, mai 2010, 429p.
- ELIAS (N) & DUNNING (E). *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994, 396 p.

- FAYE (M). « Combien de temps va durer la transition en Guinée ? » La grande interrogation, 5 septembre 2022, www.bbc.com, consulté le 13 juillet 2023.
- GAULME (F). « Emmanuel MACRON et l'Afrique. La vision de l'héritage », *Etudes de l'Ifri*, Ifri, janvier 2019.
- GAZIBO (M). « La vertu des procédures démocratiques. Élections et mutation des comportements politiques au Niger », *Politique africaine*, 2003/4 (N° 92), p. 145-156.
- GIOVALUCCHI (F), « Afrique-France, les miroirs grossissants », *Esprit*, juillet/août 2020.
- GLASER (A). *Arrogant comme un Français en Afrique*, Paris, Fayard, 2016, p. 16.
- GLASER (A) & SMITH (S). *Comment la France a perdu l'Afrique*, Paris, Calmann-Lévy, 2005, 276 p.
- GLASER (A). « De la démocratie à la démocrature familiale en Afrique », *Pouvoirs*, 2019/2, n° 169, p. 107-116.
- GUAY (B). « Coup d'État au Niger : Pour la France, le risque de perdre un allié stratégique », 27 juillet 2023, www.lexpress.fr, consulté le 01 août 2023.
- HUGEUX (V). « Sentiment Anti-français au Sahel : Mali, Burkina Faso et maintenant le Tchad », 27 octobre 2022, www.radiofrance.fr, consulté le 13 juillet 2023.
- KABA (L). *Le non de la Guinée à de Gaulle*, Paris, Alfabarre, 2012, 197 p.
- KABORE (B). « Burkina Faso-France : La diplomatie à l'épreuve », 19 janvier 2023, www.lepoint.fr, consulté le 30 juillet 2023.
- KANTE (S) & FAYE (EHI). *La Géopolitique du Sahel*, Paris, L'Harmattan, 2022, 128p.
- LATOURE (V). « Niger : pourquoi le coup d'État menace de déstabiliser le Sahel », 27 juillet 2023, www.la-croix.com, consulté le 01 août 2023.
- LE CAM (M). « Au Burkina Faso, la junte demande le remplacement de l'ambassadeur de France », 02 janvier 2023, www.lemonde.fr, consulté le 30 juillet 2023.
- MAGNANI (V) & VIRCOULON (T). « Vers un retour de l'autoritarisme en Afrique ? », *Politique étrangère*, n° 2, 2019, Dossier/La démocratie en Afrique : tours et détours.
- MOREAU-DEFARGES (P). *Introduction à la géopolitique*, 3e édition, Paris, Points, 2009, 272 p.
- NGARTEBAYE (LY), « Le contentieux électoral et la consolidation démocratique en Afrique francophone. Trajectoire comparative du Bénin et du Tchad », université Jean Moulin de Lyon 3, thèse de doctorat en droit public, 2014, p. 311.
- NOAH NOAH (F). « La Russie dans le « Grand jeu » en Afrique centrale : entre continuités et ruptures stratégiques », *Revue dialectique des intelligences*, n° 6, premier semestre 2019, p. 28-43.
- PAILLARD (CA). *Les Nouvelles Guerres économiques*, Paris, Ophryx, 2011, 633 p.
- PÉROUSE DE MONTCLOS (MA). *L'Afrique, nouvelle frontière du djihad ?* Paris, La Découverte, 2018.
- PÉROUSE DE MONTCLOS (MA). *Une guerre perdue. La France au Sahel*, Paris, Jean-Claude Lattès, janvier 2020, p. 5.
- PÉROUSE DE MONTCLOS (MA), « La France au Sahel : les raisons d'une défaite », *Études*, 22/6 (juin), p. 19-28.

- POUILLIEUTE (A). « Le sentiment anti-français en Afrique », *Revue défense nationale*, n° 860, 2023/5, p.p. 20-26.
- PROVENZANO (L), « Alpha Condé demande le soutien de la France pour réformer la Guinée », 25 mars 2011, www.jeunafrique.com, consulté le 11 juillet 2023.
- RAMADJI (A). « L'opposition partisane dans le système politique tchadien 1993-2011 », université de Bordeaux, thèse de doctorat en science politique, 2015, 479 p.
- ROUSSET (A), « L'avenir de la présence française au Sahel en 4 questions », 25 février 2023, www.lesechos.fr, consulté le 10 mai 2023
- SALEY (M). *Résilience et développement au Niger : essai de capitalisation d'une approche normative*, Côte d'Ivoire, L'Harmattan, 2019, 92 p.
- SIMPÈRE (AS), « Areva au Niger : à qui profite l'uranium ? », 19 décembre 2013, www.oxfam.org, consulté le 09 juillet 2023.
- SOUDAN (F), « Guinée : l'histoire secrète de la chute d'Alpha Condé », 8 septembre 2021, www.jeunafrique.com, consulté le 10 juillet 2023.
- TCHETCHOUA TCHOKONTE (S). « Les convulsions géopolitiques franco-russes en Afrique subsaharienne », *Revista Aquila*. n° 26, ano XIII, Jan/Jun, 2022.
- TCHETCHOUA TCHOKONTE (S) & NOAH NOAH (F). *Géostratégie de la démocratie et gouvernance des industries extractives en Afrique subsaharienne*, Paris, l'Harmattan, 2021, 252 p.
- VIRCOULON (T). « La démocratie post-conflit en Afrique centrale : les causes d'un échec », *Politique étrangère*, 2019/2, p. 37-48.
- WALI (O). « Géostratégie de la démocratie au Tchad : entre alliance hégémonique des forces anti-démocratiques et défis d'émancipation politique et stratégique (1990-2021) », *Revue dialectique des intelligences*, n° 9, premier semestre 2021, p. 132-133.
- WONYU (E). *Macron l'Africain : Le discours de Ouagadougou face aux complexités africaines*, Abidjan, Éditions du Sud, 108 p.

Relations entre la France et les pays de l'Alliance des Etats du Sahel : Entre tensions diplomatiques et rupture de la coopération militaire

MVELE Pierre-Pascal
Enseignant-Chercheur à l'Université d'Ebolowa
Chercheur au CAPED.

Résumé :

L'observation des relations récentes entre la France et les pays de l'Alliance des Etats du Sahel fait état de tensions diplomatiques, dont la résultante est la rupture de la coopération militaire. Cette trajectoire discontinue, observée dans leurs relations depuis l'arrivée des putschistes au pouvoir au Mali, au Burkina Faso et au Niger, interroge sur l'avenir des relations franco-africaines. Elle traduit, une menace du projet géopolitique de la France au Sahel et constitue une fenêtre d'opportunité pour l'émancipation politique et stratégique des pays de l'AES. La présente contribution vise l'analyse géopolitique de cette trajectoire discontinue, en insistant sur les perceptions qui déterminent le comportement et l'action des partenaires. La compréhension du comportement des Etats, de leurs intérêts ainsi que des institutions dans lesquelles ils coopèrent sont fonction tout autant des conditions matérielles et objectives que des perceptions ou constructions subjectives.

Mots clés : *Alliance des Etats du Sahel, trajectoire discontinue, projet géopolitique, coopération militaire, émancipation politique et stratégique.*

ABSTRACT

Observation of recent relations between France and the countries of the Alliance of Sahel States reveals diplomatic tensions, the result of which is the breakdown of military cooperation. This discontinuous trajectory, observed in their relations since the arrival of the putschists in power in Mali, Burkina Faso and Niger, raises questions about the future of Franco-African relations. It certainly reflects a threat to France's geopolitical project in the Sahel, as much as an opportunity window for political and strategic emancipation of Alliance of Sahel States countries. This contribution aims at the geopolitical analysis of this discontinuous trajectory emphasizing the perceptions that determine the behaviour and action of the partners. This shows that in international relations, understanding the behaviour of states, their interests and the institutions in which they cooperate depends as much on material and objective conditions as on subjective perceptions or constructions.

Keywords: *Alliance of Sahel States, discontinuous trajectory, geopolitical project; military cooperation, political and strategic emancipation.*

INTRODUCTION

Le 18 mars 2025, le Mali, le Niger et le Burkina Faso annoncent leurs retraits de l'Organisation internationale de la Francophonie³⁰. Ce retrait intervient dans un contexte marqué par des tensions diplomatiques et une rupture de la coopération militaire consécutive, non seulement aux retraits successifs des troupes françaises de ces pays devenues membres de l'Alliance des Etats du Sahel³¹, mais bien plus à la critique véhémement du chef de l'exécutif français, Emmanuel Macron, sur l'ingratitude supposée des pays africains ayant bénéficié de l'appui militaire de la France³². Selon le président français, la France serait victime d'un manque de reconnaissance de la part de certains régimes politiques africains. En effet, l'ingratitude des « sécuocrates » formés et aidés par la France, parvenus à la tête de ces régimes militaires, vient du fait qu'ils dénoncent la relation asymétrique qui le lie à la France et se tournent vers la Russie (Vircoulon, 2024).

Ainsi, l'indignation contre cette critique ne s'est pas faite attendre chez certains responsables politiques africains notamment au plus haut sommet de l'Etat au Tchad et au Sénégal. Ces derniers avaient alors en substance, rappelé à la France la nécessité de réformer le regard qu'elle porte sur l'Afrique et sur les africains³³. Cette attitude est à inscrire dans la perspective d'une profusion de réflexions dont la spécificité est de mettre en lumière les péripéties d'une relation asymétrique (Borrel, 2021). En effet, la politique africaine de la France est prisonnière d'un système politique et institutionnel lui permettant de pérenniser la mainmise sur ses anciennes colonies (Vershavé, 1998). Les relations entre la France et l'Afrique sont marquées non seulement par leur caractère « très personnalisé et inévitablement dévoyé » (Bourgi, 2009), mais surtout par le reflet d'un paternalisme et une certaine arrogance (Glaser, 2016). Dès lors, il s'avère difficile de ne pas évoquer l'influence

³⁰ Voir Communiqué conjoint signé des pays membres de la Confédération de l'Alliance des Etats du Sahel en date du 18 mars 2025.

³¹ Le 17 février 2022, l'Elysée publiait un communiqué annonçant le retrait du territoire malien de la force française Barkhane et de la Task force européenne Takuba. Cette annonce intervient dans un contexte précédé de tensions diplomatiques et de rupture franco-malienne, avec notamment le rappel le 31 janvier 2022 de l'Ambassadeur de France au Mali. Ainsi, le 15 Août 2022, les forces françaises se sont complètement retirées du Mali. Le divorce entre Paris et Bamako a eu un effet domino sur le Burkina Faso et le Niger où les forces françaises se sont retirées respectivement le 25 février 2023 et le 22 décembre de la même année.

³² Voir le Discours d'Emmanuel Macron devant les ambassadeurs français en poste dans le monde au palais de l'Elysée, le 6 janvier 2025.

³³ Selon un communiqué du ministre tchadien des Affaires étrangères Abderaman KOULAMALLAH lu à la télévision d'Etat le soir du 6 Janvier. De son côté, le Premier ministre sénégalais, Ousmane SONKO sur les réseaux sociaux s'est inscrit en faux avec virulence contre les propos du Président Emmanuel Macron et les a qualifié de "totalement erronés".

des conceptions passées sur la conduite de la politique africaine de la France (Banégas et al., 2007).

Le retrait des pays membres de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) permet de mettre en lumière les rapports de crise d'influence et de quasi-rupture de la coopération entre la France et ces pays d'Afrique francophone. S'inscrivant dans la multiplication d'actes et prise de parole des juntes militaires au pouvoir dans ces Etats, faisant le procès de la France en Afrique, il témoigne de la montée d'un « sentiment anti-français » (Tchetchoua Tchokonte, 2022). Ce sentiment observé en Afrique francophone, se manifeste par une méfiance voire une hostilité envers la France et ses intérêts, souvent liés à des griefs divers. Ce sentiment ne se limite pas à des élites, mais peut toucher diverses couches de la société, alimenté par des facteurs tels que la perception d'un néocolonialisme persistant, la présence militaire française et des critiques sur la politique étrangère de la France. Au nombre des reproches faits à la France figurent en bonne place le maintien du Franc CFA, l'aide publique au développement (APD), ainsi que la présence de l'armée française sur le continent (Vircoulon, et al., 2023). Si leur retrait de l'OIF peut être perçu comme un désamour envers la France, force est de reconnaître que la montée d'un discours décomplexé des leaders de ces juntes militaires contre sa politique africaine n'est pas sans conséquence sur la pérennité des intérêts français en Afrique.

Le retrait des troupes françaises du Mali, du Burkina Faso et du Niger témoigne de la perte d'influence militaire de la France (Pérouze de Montclos, 2020). Loin de constituer un épiphénomène, le départ des troupes françaises des pays membres de l'AES ainsi que le récent retrait de ces derniers de l'OIF témoignent de l'affaiblissement du projet géopolitique de la France dans cette région. Contrairement au discours français, ce retrait ne peut être analysé sous le seul prisme de la réorganisation stratégique de la présence militaire française en Afrique (Evrard, 2016) et de l'exacerbation de l'instrumentalisation politique du sentiment anti-français par des juntes militaires en mal de légitimité. Si l'on considère le rôle historique de l'armée française en Afrique, il devient difficile d'y voir un désengagement volontaire de la France, mais bien plus un rapport de force et de défiance. De plus, le désengagement des pays de l'AES à travers leur retrait conjoint de l'OIF témoigne d'une volonté d'indépendance et d'autonomie de ces

pays vis-à-vis d'un instrument servant d'excroissance au projet géopolitique de la France en Afrique francophone³⁴.

Par ailleurs, ce départ des troupes françaises de pays de l'AES et leur retrait de la Francophonie témoigne également du reclassement géopolitique de la France au Sahel au profit de nouvelles puissances rivales (Sagodogo, 2024). Jadis considéré comme un espace sans intérêt stratégique, le Sahel est aujourd'hui très convoité (Tchangari, 2019). Sa position géographique de zone de transition entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne lui confère une importance stratégique pour le contrôle des routes commerciales et des flux migratoires, et en fait un espace de rivalités entre puissances industrielles et émergentes pour le contrôle de ses ressources (Tchetchoua Tchokonte et Noah Noah, 2021). Dans cette perspective, la crise d'influence et la rupture de la coopération militaire entre la France et les pays de l'AES peuvent aussi être analysées comme une contestation de la certitude géopolitique du pré-carré français par les puissances émergentes notamment la Russie (Noah Noah, 2019). En effet, la Russie a renforcé sa présence sur le continent à travers des projets gaziers et nucléaires, elle fournit un appui technique et militaire indirect à des régimes politiques à travers la firme Wagner.

La présente réflexion a pour objectif d'analyser la trajectoire des relations diplomatiques et stratégiques entre la France et les pays de l'Alliance des Etats du Sahel. Les récentes tensions diplomatiques ayant entraîné la rupture de la coopération militaire entre les deux parties soulève, la discontinuité de cette trajectoire. Ce qui nous conduit à nous interroger sur le sens des relations entre ces deux parties. Quelles sont les déterminants de la crise diplomatique et du retrait de l'armée française dans les pays de l'AES ? Notre hypothèse est que la trajectoire discontinue des relations diplomatiques et de coopération militaire entre la France et les pays de l'Alliance des Etats du Sahel témoigne non seulement, d'une menace au projet géopolitique de la France, mais aussi d'une opportunité pour les pays de l'AES de sortir de leur cécité, afin de construire leur autonomie politique et stratégique.

³⁴ PONDJ Jean-Emmanuel, 2008, "Enjeux géostratégiques de la Francophonie en Afrique", dans M. GUILLOU et P.T.H TRANG (dir.), *La Francophonie sous l'angle des théories des Relations internationales*, Paris, Iframond. MASSIE, Justin et MORIN David, "Francophonie et opérations de paix. Vers une appropriation géoculturelle", *Revue Etudes Internationales*, volume 42, numéro 3, 2011, 25 p. ; GENG Jing, 2001, *La Francophonie comme instrument de la politique extérieure de la France : le cas de trois pays indochinois (le Vietnam, le Cambodge, le Laos)*, thèse de doctorat en science politique, Université Panthéon-Sorbonne, Paris.

La méthode qualitative, les approches constructiviste et géopolitique constituent le socle de notre cadre théorique et méthodologique. Il est donc question, d'une part, d'examiner la trajectoire discontinue des relations diplomatiques et stratégiques entre la France et les pays de l'AES en insistant sur les tensions diplomatiques qui ont conduit à la rupture de leur coopération militaire (1). Il sera ensuite question, d'analyser le sens donné par chacune des parties à cette trajectoire discontinue de leurs relations en insistant sur la compréhension des différentes perceptions de la rupture de leur coopération militaire (2).

1. La trajectoire discontinue des relations diplomatiques et stratégiques entre la France et les pays de l'Alliance des Etats du Sahel

La trajectoire discontinue des relations diplomatiques et stratégiques entre la France et les pays de l'AES fait référence à un cheminement marqué par des ruptures, et des bifurcations dans leurs rapports. En effet, les relations entre la France et les pays de l'Alliance des Etats du Sahel³⁵ se sont dégradées depuis l'accession au pouvoir des juntes militaires et l'échec des initiatives de l'armée française pour enrayer le terrorisme au Sahel. Cette dégradation des relations entre la France et le Mali, le Burkina Faso et le Niger se manifeste par les tensions diplomatiques (A) et la rupture de la coopération militaire (B).

A. Les tensions diplomatiques entre la France et les pays de l'Alliance des Etats du Sahel

Ces tensions diplomatiques sont liées aux différentes crises politiques et sécuritaires qu'ont connus ces pays. Ces crises, ont fait émerger des désaccords politiques avec l'arrivée au pouvoir des putschistes et l'incapacité de l'armée française à enrayer le terrorisme sur leurs territoires.

Ces désaccords politiques, qui ont suscité des tensions diplomatiques entre les pays de l'AES et la France, reposent sur la nature inconstitutionnelle de leurs régimes politiques issus des coups d'Etats militaires³⁶. Dirigés par des officiers,

³⁵ Le 16 septembre 2023, le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont signé la charte du Liptako-Gourma, donnant naissance à l'Alliance des Etats du Sahel (AES). Il s'agit d'une structure censée fonctionner comme une alliance stratégique et de coopération entre ses Etats membres. La signature de la charte afférente à cette alliance, qui rassemble dans un accord de défense mutuelle ces trois Etats, a été suivie de rencontres et de projets d'initiatives qui poussent plus loin les statuts de l'alliance en vue de la transformer en confédération.

³⁶ Le coup d'Etat militaire intervenu le 26 juillet 2023 au Niger a conduit au renversement du régime du président Mohamed BAZOUM par la junta militaire conduite par le Général Abdourahamane TIANI. Au Mali, le 18 août 2020 un coup d'Etat place le Colonel Assimi GOÏTA à la place d'un gouvernement dirigé par le Président Ibrahim BOUBACAR KEITA, puis le 24 mai 2021, un nouveau coup d'Etat lui donna toutes les rênes du pouvoir lorsque l'armée malienne met en arrêt le

même si des civils y participent, ces régimes militaires de transition ont bénéficié du soutien d'une partie de la classe politique, de la société civile et du peuple lors des putschs qui les ont conduits au pouvoir. Mais, ils font face à des désaccords avec une frange importante de la classe politique et de la société civile³⁷. Au lendemain leurs putschs, les leaders de ces trois juntes déclaraient conduire la transition vers des régimes démocratiques issus d'élections libres qui seront organisées dans des délais raisonnables (Bassou, 2024).

A l'observation de l'actualité y afférente, il est clairement établi que ces juntes militaires ont clairement outrepassé leurs attributions. Pour s'en convaincre, il suffit d'évoquer le fait pour ces trois pays de créer l'Alliance des Etats du Sahel et de se constituer en confédération³⁸. Il y'a au fond une volonté manifeste de changement du statut constitutionnel de leurs Etats. Ce qui interroge sur le comportement des gouvernements post-transition (Thiriot, 2010) qui pourraient s'inscrire dans la continuité ou renier complètement le projet d'intégration initié ou mis en place par ces régimes militaires.

Par ailleurs, les tensions diplomatiques entre les pays de l'AES et la France sont également liées à la crise sécuritaire qu'ils traversent. Celle-ci est consécutive à la menace terroriste. En effet, les désaccords politiques au sujet de cette crise sécuritaire émanent des perceptions des putschistes sur l'incapacité de l'armée française à enrayer l'expansion du terrorisme. L'objectif de chacun est de reconstituer son territoire disloqué au fil des années, dont une partie est contrôlée

Président de transition Bah N'DAW. Au Burkina Faso, le lieutenant-colonel Paul Henri SANDAOGO DAMIBA avait pris le pouvoir lors d'un coup d'Etat en janvier 2022 contre le président élu Roch Marc Christian KABORE. Le 30 septembre de la même année, le Capitaine Ibrahim TRAORE renverse le chef de l'ancienne junte, avant de s'autoproclamer Chef de l'Etat.

³⁷ Au Burkina Faso, après la chute de la junte militaire destituée par le capitaine Ibrahim TRAORE, la France dément les accusations des putschistes sur son implication dans la protection du lieutenant-colonel Paul Henri DAMIBA. Ainsi, la ministre des affaires étrangères française Catherine COLONNA déclare : « Il s'agit d'une crise interne, la France n'est pas partie prenante ». Au Mali, à la différence du putsch d'août 2020, marqué par un certain attentisme initial, le président Emmanuel MACRON a rapidement condamné avec « la plus grande fermeté ce coup d'Etat dans le coup d'Etat » et brandi la menace de sanctions, au nom des Européens. Paris a exigé la libération du président Bah N'DAW et du premier ministre Moctar OUANE arrêtés, et la reprise immédiate du cours normal de la transition. Quant au Niger, la France s'est engagée dans un bras de fer diplomatique avec la junte militaire au pouvoir dont Paris ne reconnaît pas ledit régime militaire. Le Niger a par ailleurs retiré l'immunité et le visa diplomatique de l'ambassadeur français, Sylvain ITTE et exigé son expulsion. Paris avait alors refusé de rappeler son ambassadeur français, déclaré persona non grata par les autorités et la justice nigérienne, justifiant à plusieurs fois son maintien.

³⁸ Selon une déclaration du président de la transition du Burkina Faso, le capitaine Ibrahim TRAORE, des ministres appartenant aux trois Etats de l'Alliance du Sahel se sont réunis, le 16 février 2024 à Ouagadougou, pour réviser la Charte de l'Alliance et élaborer un traité portant sur la Confédération des Etats du Sahel regroupant le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

par des groupes armés sécessionnistes ou terroristes (Sagodogo, 2024). Face à ces défis sécuritaires, le Mali, le Niger et le Burkina Faso ne semblent pas avoir obtenu d'alternatives malgré la présence sur leurs territoires des forces internationales notamment le G5 Sahel, la MINUSMA, Barkhane, Takuba, Serval et surtout l'impuissance avérée de la France face à la crise sécuritaire.

Les divers groupes sécessionnistes et les terroristes luttent pour pérenniser l'instabilité politique et l'insécurité dans les pays de l'AES. Au Mali, les sécessionnistes représentent une coalition d'individus et de mouvements politiques qui préconisent la séparation complète de l'Azawad du reste du pays³⁹. Pour eux, toute dynamique qui renforce l'autonomie de l'Etat central est une menace existentielle⁴⁰. En parallèle, les groupes terroristes⁴¹ exploitent le chaos et l'incertitude pour promouvoir leurs propres agendas de violence, de déstabilisation et se complaisent à l'instabilité des pouvoirs centraux. A la suite des coups d'Etat successifs de 2020 et de 2021 ayant placé à la tête du gouvernement de transition au Mali le Colonel Assimi GOÏTA, l'ambition de l'armée malienne est de reconquérir le Nord du pays et enrayer l'action des groupes jihadistes. Afin d'acquérir une certaine légitimité politique et s'appuyant sur un sentiment anti-français la junte accuse la France d'inefficacité dans la lutte contre le terrorisme, voire d'armer les Jihadistes⁴².

B. *La rupture de la coopération militaire entre la France et les pays de l'Alliance des Etats du Sahel*

La rupture de la coopération militaire entre les pays de l'AES et la France est une conséquence de la dégradation progressive de leurs relations. Cette dégradation illustre la perte d'influence de la politique africaine de la France. Aborder la question de la rupture de leur coopération militaire, revient à retracer l'historicité de la coopération militaire et sécuritaire entre la France et ces pays. .

³⁹ Le Mouvement National de Libération de l'Azawad au Nord du Mali (MNLA), renforcé en hommes et en matériel de guerre (suite à la chute du guide libyen), déclencha alors en janvier 2012, une nouvelle rébellion contre le Mali, revendiquant et déclarant l'indépendance en Avril après avoir pris le contrôle du Nord du Mali.

⁴⁰ Ibid., p.3.

⁴¹ Dès 2004, l'arrivée du Groupe Salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) affilié en 2007 à Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) entraîna de nombreuses prises d'otages. L'insécurité qui en résultat fut aggravée par les routes du trafic de cocaïne qui passent par le Mali. D'autres groupes terroristes existent notamment Ansar Dine ; le Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et de Boko Haram. Voir BOILEY Pierre, « Exactions au Mali : l'armée et Wagner coupables », in *Droits et libertés*, n°205, Mondes Afrique, 2020, p. 32.

⁴² Idem, p.32.

Considérée comme instrument de la politique africaine de la France, sa coopération militaire rompue avec les pays de l'AES est un marqueur significatif du déclin de l'ère françafrique dans le Sahel. Cette rupture de la coopération militaire française avec le Mali, le Niger et le Burkina Faso consiste en la suspension des accords de défense et d'assistance militaire technique. D'où le départ des forces françaises de ces territoires respectifs suivi de leurs retraits de la CEDEAO⁴³ et de l'OIF⁴⁴, considérées à tort ou à raison, comme des outils de la politique africaine de la France.

S'agissant de la rupture de la coopération militaire française avec ces trois pays du Sahel, rappelons que sa coopération militaire avec les armées africaines a toujours été un des outils importants de la politique africaine de la France (Vircoulon, 2024 ; De Vaissière 2003), bien qu'elle soit contestée⁴⁵. La coopération militaire était un des principaux leviers du pacte tacite de décolonisation de l'Afrique francophone (Vircoulon, 2024). Dans la foulée des indépendances, durant la décennie 1960-1970, plusieurs séries d'accords franco-africains de défense et d'assistance militaire techniques furent signées. Si certains présidents africains refusèrent le "parapluie sécuritaire" français, à l'instar du président du Mali, Modibo KEITA qui obtint le départ de l'armée française dès septembre 1961, la plupart l'acceptèrent pour asseoir un pouvoir fragile⁴⁶.

Ainsi, le Niger est le seul pays parmi ces trois à avoir signé avec la France un accord de défense à l'aube de l'indépendance⁴⁷. Autrefois connu sous le nom de République de Haute-Volta, le 24 avril 1961 est signé à Paris un accord d'assistance militaire technique de la République Française avec le Burkina Faso. Il faudra attendre le 16 mai 2014 pour la signature à Bamako du traité de coopération en matière de défense entre la France et le Mali⁴⁸. En effet, les accords de défense

⁴³ Le 28 Janvier 2024, le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont décidé, d'un commun accord de quitter la Communauté Economique et de Développement des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

⁴⁴ Communiqué conjoint signé des pays membres de la Confédération de l'Alliance des Etats du Sahel en date du 18 mars 2025.

⁴⁵ Dans son discours de 2023, le Président Emmanuel Macron réaffirmait son propos de 2017 selon lequel « Il n'y a plus de politique africaine ». Voir Discours d'Emmanuel Macron, 27 février 2023, disponible sur : www.vie-publique.fr

⁴⁶ Ainsi, juste après l'indépendance du Cameroun, l'armée française appuya le président AHIDJO contre les maquis du principal mouvement d'opposition (l'Union des populations du Cameroun) et, en 1964, au Gabon l'armée française remit rapidement le président Leon MBA au pouvoir après un putsch militaire.

⁴⁷ En 1961, le Niger nouvellement indépendant signe avec la France un Accord de défense.

⁴⁸ Il est important de préciser qu'après le refus du parapluie sécuritaire français par le Mali, il faudra attendre jusqu'au 6 mai 1985 pour la signature à Bamako de l'Accord de coopération militaire technique entre le Gouvernement de la République du Mali et celui de la République française.

fixent les conditions d'intervention de l'armée française pour la défense intérieure et extérieure du pays signataire, tandis que les accords d'assistance militaire technique déterminent l'appui à la création des nouvelles armées nationales (Vircoulon, 2024). La priorité était alors de former une élite militaire africaine francophone capable d'assumer les fonctions de commandement. Dès lors, les missions de coopération et d'assistance militaire technique sont devenues le pivot de la relation franco-africaine de défense⁴⁹.

Après le coup d'Etat du 26 juillet 2023 et la prise du pouvoir par le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP), un des premiers actes posés en matière de relation diplomatique par cet organe dirigé par le Général de Brigade Abdourahamane TIANI, Chef de l'Etat, et qui a sans doute marqué les uns et les autres, est la dénonciation des accords de coopération dans le domaine de la sécurité et de la défense qui liaient le Niger à la France. Le 3 Août 2023, un communiqué rendu public par les nouvelles autorités nigériennes annonçait : « *Face à l'attitude désinvolte et à la réaction de la France relativement à la situation interne qui prévaut dans notre pays, le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie décide de dénoncer les accords de coopération dans le domaine de la sécurité et de la défense avec cet Etat* ». Dans cette perspective, le 25 Août 2023, à travers un courrier du ministère nigérien des affaires étrangères, les autorités annoncent le retrait de leur agrément à M. Sylvain ITTE, l'ambassadeur de France en poste à Niamey, et lui demandent de quitter le territoire nigérien sous quarante-huit heures.

Dans un premier temps, les autorités françaises réagissent en déniaient au CNSP la « *légitimité de modifier les accords* » en question ou d'exiger le départ des troupes françaises et du diplomate ITTE du Niger. La résistance française à cette décision se comprend dans la mesure où le dispositif politico-sécuritaire mis en place lors de la décolonisation définissait un périmètre géopolitique plus tard nommé « pré-carré » de la France en Afrique francophone, et relevait d'un système de gouvernance des relations entre Paris et ses anciennes colonies (Vircoulon, 2024). Mais à Niamey, des organisations et structures de la société civile soutenant le CNSP et le gouvernement nigérien ont engagé une grande campagne de

⁴⁹ Les armées d'Afrique francophone furent créées sous le parapluie sécuritaire français et les bases militaires françaises qui comptaient 20 000 militaires en 1970 rassuraient les gouvernants africains qui les accueillait. Voir EVRARD, Camille, « Retour sur la construction des relations militaires franco-africaines », *Relations internationales*, n° 1, 2016, p. 23-42.

mobilisation⁵⁰ accentuant la pression sur les autorités françaises pour les amener à respecter les décisions de l'Etat du Niger.

Le 24 septembre 2023 le président Emmanuel Macron ordonne le retrait des militaires français, en rappelant également l'ambassadeur sylvain ITTE qui quitte Niamey trois jours plus tard. Le 9 octobre 2023, conformément aux conditions définies par les parties nigérienne et française, des militaires des forces françaises Barkhane et Sabre quittent le territoire nigérien en destination de N'Djamena au Tchad. Ainsi, du côté du Niger, le retrait des troupes se perçoit comme une grande victoire saluée par beaucoup de citoyens dont les membres des structures dénommées Front patriotique pour la souveraineté et le M62 qui ont mené la mobilisation y relative. Ce qui, évidemment, réjouit les autorités. « *Nous célébrons la nouvelle étape vers la souveraineté du Niger* », réagit le CNSP parlant d'un « *moment historique* » et d'une illustration « *de la détermination et de la volonté du peuple nigérien* ». Pour le CNSP, cela ouvre une « *nouvelle ère de coopération basée sur le respect mutuel et la souveraineté* ».

Par ailleurs, la rupture de la coopération militaire entre la France et le Mali intervient suite à l'annonce par le vice-président Assimi GOÏTA à l'Office de Radio et Télévision Malienne de la mise « *hors de leurs prérogatives* » du président de la transition Bah N'DAW et de son premier ministre Moctar WANE⁵¹. Ceux-ci sont accusés de sabotage de la transition par le groupe d'officiers qui a parachevé la lutte du mouvement du 5 juin, et de connivence avec la France⁵². Ce rétropédalage des militaires a été condamné par plusieurs partenaires du Mali telles que la France, la CEDEAO et l'Union Africaine. En dépit des condamnations, des concertations sont ouvertes pour le choix d'un premier ministre qui conduira le nouveau gouvernement de transition selon le M5RFP. Juste après la prestation de serment du nouveau président de la transition Assimi GOÏTA, Choguel MAIGA est nommé premier ministre sur proposition du comité stratégique du mouvement M5RFP.

Ces décisions conduisent le Président Français, à annoncer, lors d'une conférence de presse que son pays ne peut pas rester engagé militairement aux côtés d'autorités de fait dont la France ne partage ni la stratégie ni les objectifs cachés.

⁵⁰ Le rond-point de l'escadrille, à côté de la Base 101 non loin de l'aéroport où sont campés des éléments des troupes françaises, est devenu le lieu de sit-in des manifestants.

⁵¹ Tout a commencé par la mise à l'écart de certains colonels membres du premier gouvernement de Moctar WANE. Ainsi, le nouveau ministre de la défense soupçonné d'être proche d'un pays Européen a été interpellé le 24 mai 2021 par des militaires proches du vice-président de la Transition Assimi GOÏTA et conduit sous escorte militaire à Kati.

⁵² Cette décision prise par l'armée a été saluée par certains regroupements de la société civile M5RFP et certaines voix porteuses de l'élite malienne.

Cela est suivi par son discours du 17 février 2022 annonçant définitivement le retrait coordonné de Barkhane et de la task force Takuba⁵³. Après la conférence et le discours de retrait des forces françaises et européennes du président français, d'autres cadres du gouvernement français tels que Florence PARLY, ministre des armées et Jean-Yves Le DRIAN, ministre des affaires étrangères tiennent aussi des discours jugés inappropriés par le gouvernement malien (Glaser, 2016). Quelques mois plus tard, le premier ministre malien tient un discours à la tribune des Nations unies accusant la France « *d'abandon en plein vol* »⁵⁴ qui oblige le Mali à diversifier ses partenaires pour faire face à la menace terroriste. Ce discours jugé « *inacceptable et indécent* » par la partie française occasionne une escalade inédite des tensions avec le Mali. Par la suite, le gouvernement annonce l'expulsion de l'ambassadeur français du Mali le lundi 31 janvier 2022 et met fin aux accords de défense⁵⁵ avec la France et ses partenaires européens le 2 mai 2022.

La rupture de la coopération militaire entre la France et le Burkina Faso s'inscrit dans la même dynamique. Dans un courrier du ministère burkinabé des affaires étrangères adressé à Paris le 23 janvier 2023, Ouagadougou « *dénonce et met fin dans son entièreté à l'accord* » du 17 décembre 2018 relatif au statut des forces armées françaises intervenant dans ce pays⁵⁶. Si pour Jean-Emmanuel OUEDRAOGO, cette demande de départ des forces françaises « *n'est pas liée à un évènement particulier, mais bien à la volonté aujourd'hui, des autorités de la transition et de l'ensemble des Burkinabés, d'être les acteurs premiers de la reconquête de notre territoire* », il faut rappeler que la France, ex-puissance coloniale, est contestée au Burkina Faso⁵⁷. En décembre 2022, les autorités burkinabés demandent à Paris le remplacement de l'ambassadeur de France à Ouagadougou, Luc HALLADE, dans leur collimateur pour avoir fait état de la dégradation de la situation sécuritaire dans le pays. Le 10 janvier 2023, Paris dépêche la secrétaire d'Etat Chrysoula ZACHAROPOULOU pour y rencontrer le

⁵³ Discours d'annonce du retrait des forces françaises Barkhane et Takuba au Mali par Emmanuel MACRON le 17 février 2022.

⁵⁴ Extrait du discours du Premier ministre du Mali sur la tribune de l'ONU le 25 septembre 2021.

⁵⁵ En matière de défense, la République du Mali et la République de France ont signé à Bamako, le 16 juillet 2014 un traité conformément au respect de leurs engagements internationaux de lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Voir le Traité de coopération militaire du 16 juillet 2014 entre le Mali et la France ainsi que le Communiqué officiel du gouvernement malien sur la fin de la coopération de défense entre le Mali et la France du 2 mai 2022.

⁵⁶ Les forces françaises de l'opération Sabre déployées au Sahel sont basées à Ouagadougou sur la demande du Burkina Faso et de ses autorités. Ce pays héberge 400 forces spéciales de Sabre.

⁵⁷ Plusieurs manifestations ont également eu lieu à Ouagadougou pour exiger notamment le retrait des forces françaises du pays.

président de transition⁵⁸. Depuis son arrivée au pouvoir en septembre 2022 à la faveur d'un putsch, le deuxième en huit mois, le capitaine Ibrahim TRAORE et son gouvernement manifestent leur volonté de diversifier leurs partenariats, notamment en matière de lutte contre le djihadisme qui mine le pays depuis 2015.

Au total, la rupture des relations de coopération militaire de la France avec les pays de l'AES, étant officiellement consommée, et le retrait des forces françaises entériné par leurs gouvernements, cela indique un recul de l'influence de la politique africaine de la France au Sahel (Chataigner, 2006 ; Colomba-Petteng, 2020). Ce recul d'influence s'approfondit avec la rupture conjointe du Mali, du Niger et Burkina Faso avec deux autres leviers importants de la politique africaine de la France en Afrique francophone notamment la CEDEAO (Le Hunsec, 2009) et l'OIF, considérées comme des outils d'excroissance et de survivance de la Françafrique. Après l'examen de la trajectoire discontinue des relations diplomatiques et stratégiques entre la France et les pays de l'AES en revisitant les tensions diplomatiques qui ont conduit à la rupture de leur coopération militaire, il est question à présent, d'analyser le sens donné à la trajectoire discontinue de leurs relations en insistant sur la perception des implications de cette rupture de la coopération militaire sur les plans stratégique et géopolitique.

2. La perception des implications géopolitiques et stratégiques de la rupture de la coopération militaire entre la France et les pays de l'Alliance des Etats du Sahel

La rupture des relations de coopération militaire entre la France et les pays de l'AES a des implications au plan géopolitique. En effet, elle constitue une menace inhabituelle pour intérêts de la France et une opportunité historique pour les puissances émergentes concurrentes(A). Par ailleurs, la rupture de la coopération militaire constitue également une fenêtre d'opportunité pour l'émancipation politique et stratégique des pays de l'AES(B).

A. L'essor des puissances émergentes et le recul du projet géopolitique de la France au Sahel

Le projet géopolitique de la France, inspirée de la pensée et des actions du général De Gaulles, a pour objectif de redonner à la France toute sa grandeur et de faire de l'Europe son marche pieds pour la consolidation de sa puissance.

La trajectoire historique des relations entre la France et l'Afrique est essentiellement marquée par des missions de coopération et d'assistance militaire

⁵⁸ Au sortir de l'entrevue, elle dira à l'AFP : « La France n'impose rien, elle est disponible pour inventer un avenir ensemble », et martèlera, assurant ne vouloir « influencer aucun choix, ni aucune décision, personne ne peut dicter ses choix au Burkina ».

technique. Celles-ci sont le pivot de la relation franco-africaine en matière de défense. A la réalité, les armées africaines des pays francophones ont été créées sous le parapluie sécuritaire français et les bases militaires françaises avaient pour objectif de rassurer les gouvernements qui les accueillait (Evrard, 2016). L'Etat africain est, en raison de l'histoire, un Etat postcolonial, pensé et conçu par les stratégies coloniales aux fins de servir les intérêts géostratégiques de leur patrie. Il est caractérisé par son extraversion et sa cécité stratégique (Fogue Tedom, 2008) qui, contrairement aux Etats politiquement et stratégiquement matures, concèdent à des partenaires bilatéraux et multilatéraux des pans entiers de sa souveraineté. Si les accords de coopération dans les domaines de la sécurité et de la défense, de la monnaie et de l'économie sont présentés comme la preuve de l'extraversion de l'Etat africain postcolonial, il apparaît que la rupture de la coopération militaire des pays de l'AES avec la France, et précisément la fin des missions de coopération et d'assistance militaire technique, est perçue, depuis le retrait des troupes françaises de leurs territoires respectifs, comme une source d'inquiétude pour Paris, une menace avec des implications géostratégiques importantes pour le projet de puissance de la France au Sahel⁵⁹.

Avant la rupture, l'investissement de la France dans le renforcement de sa coopération militaire avec les pays de l'AES, s'inscrivait dans la dynamique de contrôle d'une « zone d'influence naturelle » de la France. La France s'assurait, de disposer d'une marge de manœuvre suffisante dans la gestion des questions sécuritaires. Son engagement dans la lutte contre l'insécurité au Sahel, à travers son dispositif militaire Barkhane, dédié à la lutte contre le terrorisme, lui donnait alors une influence certaine sur les politiques de défense de ses partenaires de l'AES ; mais aussi de s'assurer une part de marché sur le commerce des armes (Kohnert, 2022). La coopération militaire était aussi un frein à l'avancée de puissances concurrentes de la France, déterminés à conquérir leur place de partenaire prioritaire dans la région (Atchade, 2023).

La rupture de la coopération militaire des pays de l'AES avec la France est une menace pour la préservation de la zone d'influence de Paris au Sahel, qui passait

⁵⁹ En fait, au-delà des liens historiques coloniaux que la France avait avec ces trois pays, il importe de souligner que ces derniers ont plus de point commun que les autres pays du Sahel. Premièrement, ils constituent le centre du Sahel et sont les plus vulnérables au djihadisme. Ils font partie des pays les moins développés, avec 40 à 50 % de la population vivant dans la pauvreté. Ce sont aussi des pays enclavés dotés de vastes zones désertiques, ce qui les rend plus vulnérables au changement climatique. Ce sont enfin les pays où la croissance démographique est forte au Sahel avec en moyenne 6 enfants par femme. Voir TOURE, Jabir, "Alliance des Etats du Sahel : une nouvelle dynamique de sécurité collective ?", *Hal-Open Science*, N°04536109, 11 Avril 2024, pp. 1-6.

nécessairement par la stabilité de ses intérêts dans les pays de l'AES. L'impasse politique et sécuritaire que connaissent ces pays, confortait le statut de partenaire prioritaire de la France, pourtant restée attachée à la pleine conviction que, de ses liens avec les régimes au pouvoir, dépend la stabilité de ses intérêts. La rupture de la coopération militaire avec les pays de l'AES menace l'influence du projet de puissance de la France. Celle-ci craint sa perte du contrôle des ressources stratégiques⁶⁰ des pays de l'AES, et d'être supplantée par les grands émergents, dans un contexte où la Chine et la Russie font figure d'alliés de revers. Le divorce entre Paris et Bamako a eu un effet domino sur le Burkina Faso et le Niger où les « sécuocrates » formés et aidés par la France se sont retournés contre elle, et tournés, à des degrés divers, vers les puissances émergentes (Vircoulon, 2022).

Dans le contexte de guerre économique qui structure les relations internationales post-guerre froide, et oppose les grandes puissances, occidentales et émergentes, le contrôle des matières premières stratégiques⁶¹ constituent le principal enjeu. La rupture de la coopération militaire entre la France et les pays de l'AES implique, au plan géostratégique, l'incapacité de Paris de contrôler et garder la main mise sur ces territoires qui font partie de son "pré-carré" en Afrique noire (Fogue Tedom, 2008). Même si les dirigeants français semblent ne pas le reconnaître (Pérouse de Monclos et Daho, 2024), les ruptures politiques et sécuritaires consécutives à l'opération Barkhane ont vraisemblablement mis un point final à la longue série d'interventions militaires françaises en Afrique francophone. L'argument selon lequel le maintien de la coopération militaire française évite l'arrivée de concurrents géopolitiques est contredit par l'évolution du paysage de la sécurité en Afrique (Vircoulon, 2024). Les concurrents et ennemis de la France se sont implantés au Sahel alors que Paris multipliait des opérations de paix extérieures et des formations. La rupture de la coopération militaire entre la France et les pays de l'AES ne va pas changer la stratégie de survie économique et d'arrimage turque, israélienne, russe et chinoise, à cette rude compétition géostratégique en Afrique et particulièrement au Sahel. Elle conforte davantage les leaders de l'AES, sortis du giron français, à poursuivre la diversification de leurs partenariats sécuritaires.

En guise d'illustration, depuis cette rupture, Moscou est devenu le principal garant de la sécurité des pays de l'AES. Mais, la Russie utilise également ces liens

⁶⁰ Uranium, le pétrole brut, les ressources minières tels que l'or.

⁶¹ Une matière première stratégique est un minerai essentiel dont l'usage pour des biens civils ou militaires dépasse les ressources domestiques et dont les uniques sources d'approvisionnement extérieurs n'ont pas de substituts possible à un horizon temporel connu et raisonnable.

pour étendre sa coopération avec les pays de l'AES dans les domaines non militaires⁶². La Russie compte près de 2000 soldats faisant partie du Groupe Wagner, rebaptisé "Africa Corps" en 2023, au Mali, environ 200 au Burkina Faso et moins de 100 au Niger (CZEREP et BRYJKA, 2024). Ces troupes participent aux opérations militaires au Mali, tandis qu'au Burkina Faso et au Niger elles entraînent les forces locales et protègent les dirigeants de la junte.

Par ailleurs, la Chine est aussi un autre partenaire des pays de l'AES qui conteste à la France ses certitudes géopolitiques dans le Sahel⁶³. Après la rupture de la coopération militaire avec la France, la Chine a été un partenaire économique de premier plan pour les pays de l'AES, dans la mesure où elle a affiché sa disposition à travailler avec les juntes pour accroître ses investissements, en particulier au Mali et au Niger. Les entreprises publiques chinoises ont investi dans des projets pétroliers, d'uranium et d'énergie solaire dans l'ensemble de l'AES (Nyabiage, 2024). La junte nigérienne a également signé un accord en mars 2024 avec une entreprise publique chinoise pour recevoir une avance de 400 millions de dollars relative à la future vente du pétrole brut. Cet oléoduc Niger-Bénin de construction chinoise un oléoduc de pétrole de plus de 1950 Km de long, reliant les champs pétrolifères proches de l'oasis d'agadem dans le désert du Ténéré au Niger à l'océan atlantique dans le port de Sémé Kraké, à l'est de Cotonou, près du poste frontière avec le Nigéria (Balima, 2024). Les exportations par pipeline ont commencé en mai 2024 (Cascais, 2024).

Les développements géopolitiques actuels, consécutifs à la rupture de la coopération militaire entre la France et ces pays, révèlent l'influence croissante de la Russie, de la Chine, de l'Iran et même de la Turquie (Kohnert, 2023), tous des puissances émergentes, concurrentes et désireuses de contester à la France ses certitudes géopolitiques au Sahel. La Turquie est une partenaire de sécurité de premier plan pour les pays de l'AES. Par exemple, tous ces pays s'appuient sur les drones turcs Bayraktar TB2 et ont des contacts étroits avec l'industrie de défense

⁶² Depuis septembre 2023, de nombreuses entreprises publiques et privées russes ont signé plusieurs accords et protocoles d'accords avec les pays de l'AES sur la coopération nucléaire civile, la coopération militaro-technique, l'exploitation minière des ressources naturelles, la construction des raffineries d'or et télécommunications. Voir, KARR, Liam, "Sahelian Juntas vs. ECOWAS". *Africa File*, ISW-Press, 11 July 2024.

⁶³ Foreign Affairs Committee, "China Regional Snapshot: Sub-Saharan Africa". Washington D.C.: 14 November 2022.

turque⁶⁴. Des mercenaires syriens financés par la Turquie ont également commencé à opérer au moins au Niger et peut-être au Burkina Faso en 2024 pour protéger les sites économiques clés dans lesquels le gouvernement turc a des intérêts, tels que les mines.

Depuis la rupture de la coopération militaire entre la France et les pays de l'AES, l'Iran manifeste un intérêt croissant pour la coopération économique et de défense avec ces partenaires⁶⁵. Les médias français et américains spéculent également sur les négociations entre l'Iran et le Niger pour vendre de l'uranium destiné à la fabrication d'armes (Karr, 2024). Ce qui illustre la détermination de ces puissances émergentes à contester à la France sa certitude géopolitique sur le contrôle des ressources stratégiques et des bases militaires qui sont des atouts, mais sont dorénavant un problème politique et stratégique⁶⁶. Pour l'opinion publique des pays de l'AES, ces bases militaires incarnent l'héritage honteux du « pré-carré » militaire français, et pour certains stratèges français, des emprises inutiles. Car, la concentration des bases militaires françaises en Afrique est décalée par rapport aux intérêts géostratégiques de la France, désormais tournés vers l'Indo-Pacifique et l'Est de l'Europe⁶⁷.

La rupture de la coopération militaire entre les pays de l'AES et la France menace certes les intérêts géopolitiques français dans la région, mais offre aussi, une opportunité à la France de reconfigurer, redéfinir, voire réorienter sa stratégie de puissance au Sahel. Au-delà d'être une menace, cette rupture peut également être perçue, au plan stratégique, comme une fenêtre d'opportunité pour les pays de l'AES de construire leur autonomie politique et stratégique.

⁶⁴ Türkiye Today, "Malian Army Chief visits Türkiye's Defense Industries Presidency." Türkiye Today, 25 June 2024 ; Türkiye Today, "Türkiye to continue fight against terrorism in cooperation with neighbors". Türkiye Today, 18 July 2024

⁶⁵ Iranian Ministry of Foreign Affairs, 'Iran Mali FMs stress promotion of bilateral relations.' 5 May 2024.

⁶⁶ Les bases militaires françaises servaient de point d'appui pour la projection des forces au temps des opérations extérieures. Avec le retrait de ces forces des pays de l'AES, il se pose le problème de leur utilité stratégique future.

⁶⁷ VIRCOULON, Thierry, Op. cit., p. 6.

B. *Une fenêtre d'opportunité pour les pays de l'AES de construire leur autonomie politique et stratégique*

La rupture de la coopération militaire entre la France et les pays de l'AES est également perçue comme une fenêtre d'opportunité⁶⁸ pour le Mali, le Burkina Faso et le Niger susceptible de les aider à construire leur autonomie politique et stratégique (Fogue Tedom, 2008). Celle-ci passe par l'inscription des pays de l'AES dans la quête de la puissance. Le désir comme fondement essentiel de cette puissance conduit à une double réflexion sur la perception, qu'ont les pays de l'AES, de la rupture de leur coopération militaire avec la France. Premièrement, l'impérative nécessité d'émancipation politique et stratégique qui mènera le continent africain vers la quête de la puissance dont il ne peut plus se dérober (Fogue Tedom, 2017). Deuxièmement, la quête d'émancipation ne doit pas effrayer les pays africains car, malgré le retard important pris par le continent, et surtout l'avance considérable pris par les autres continents, il reste encore possible de faire évoluer le rapport de force⁶⁹. Cette possibilité passe par l'élaboration d'une stratégie (Coutau-Bégarie, 2008). En effet, comme le souligne Pierre VERLUISE, "*Dans la réussite d'une stratégie, une part revient à la conception, aux moyens, aux circonstances...et au hasard pour ne pas dire la chance. La mise en œuvre est essentielle, faite d'une part d'improvisation dans un contexte inévitablement instable*" (2013). Ce contexte qu'il évoque, ouvre des possibilités à tous les acteurs étatiques, animés par le désir de puissance, de s'inscrire dans la dialectique des intelligence (Coutau-Bégarie, 2008) afin d'inverser le rapport de force qui structure la marche du monde. Comme avertis de ces possibilités auxquelles invite, même indirectement, Jean-Baptiste DUROSELLE qui observe que la puissance est toujours éphémère (1981), les panafricanistes ont depuis longtemps considéré que la situation générale de l'Afrique peut évoluer vers un mieux-être de ses populations, et que ce continent, pourtant riche humainement et en ressources⁷⁰,

⁶⁸ Développé par J.W. KINGDON dans son ouvrage paru en 1984, *Agendas, Alternatives and Public Policies*, le modèle de fenêtre d'opportunité traite du processus d'émergence des problèmes pressants, (problem window), qui appellent une solution. Le couplage (coupling) désigne le moment où une solution prise par une autorité publique vient s'attacher à un problème. Voir, RAVINET, P., "Fenêtre d'opportunité. Analyse du processus de mise sur agenda et déconstruction de la rationalité", *Dictionnaire des politiques publiques*, Presses de Science Po, 2010, pp. 217-225.

⁶⁹ Ibid, p. 11.

⁷⁰ Centre Africain des Ressources Naturelles (CARN), « La richesse des ressources naturelles africaines: un aperçu », sur le site, <http://www.afdb.org/fr/topics-and-sectors/initiativespartnerships/african-natural-resources-center-anrc/>, consulté le 04/07/2025.

peut passer du statut, peu valorisant, d'objet à celui d'acteur stratégique⁷¹ des relations internationales, capable de s'assumer et de donner au monde une image plus positive.

Quoique les pays de l'AES soient dans l'histoire moderne, et en raison des vicissitudes de leur trajectoire politique, plutôt classés aux derniers rangs de l'échiquier de puissance mondiale, les régimes militaires au pouvoir, portés par l'idée selon laquelle, "*ceux qui se détournent les premiers de la quête de la puissance ont toutes les chances de sortir les premiers des rangs*" (Verluisé, 2013) ont, à travers la rupture de la coopération militaire avec la France, admis le postulat, saisi l'opportunité et jeté les bases du désir d'émancipation politique et stratégique des Africains et de leur continent. Cette rupture suggère que les africains s'approprient l'idée de quête de puissance. Pris sous cet angle, la rupture de la coopération militaire entre la France et les pays de l'AES est perçue comme fenêtre d'opportunité ouvrant la voie à une véritable révolution stratégique. Cette révolution tient au fait que l'Alliance des Etats du Sahel est, pour l'essentiel, composée d'Etats pensés et conçus par la puissance impériale française puis mis en place par une élite politique locale à la légitimité insuffisante et dévouée à la France et aux autres puissances internationales qui en retour, pour des considérations géostratégiques, leur garantissent une sorte d'assurance-vie politique (Fogue Tedom, 2008).

Pour faire évoluer le rapport de force, la rupture de la coopération militaire, peut davantage être analysée comme une leçon cruelle, infligée à Paris, par l'éveil de la conscience géopolitique des leaders des juntes militaires pour construire leur autonomie politique et sortir de la cécité stratégique⁷². Pour atteindre cet objectif, la stratégie des pays de l'AES consiste à approfondir la rupture avec les autres leviers qui structurent leurs relations avec la France. Cette stratégie se manifeste par la rupture des relations avec la CEDEAO, le renforcement de leur sécurité collective par la consolidation de leur alliance, et récemment, la rupture des relations avec l'OIF.

L'un des leviers importants sur lequel s'appuie les pays de l'AES pour approfondir la rupture de leurs relations avec la France est leur retrait de la Communauté économique et de développement de l'Afrique de l'Ouest. Alors que cette dernière avait réussi à convenir d'un plan de transition provisoire avec la Guinée, pour organiser les élections d'ici fin 2024, démontrant que de tels instruments peuvent être utiles, la crise au sein de la CEDEAO s'est aggravée. Le

⁷¹ FOGUE TEDOM, Alain, Op. cit., p. 11.

⁷² Ibid.

28 janvier 2024, les pays de l'AES ont annoncé leur retrait de l'organisation régionale (Grutjen, 2024). Ces régimes militaires reprochent à la CEDEAO non seulement les sanctions imposées à la suite des coups d'Etat, désormais largement levées, mais aussi d'être manipulée par la France et de ne pas la soutenir conséquemment dans la lutte contre le djihadisme.

En outre, les divergences sur les transitions politiques prévues vers un régime constitutionnel civil, ont conduit les juntas militaires de l'AES, à rejeter les liens internationaux et régionaux, considérés comme empiétant sur leur souveraineté⁷³. En particulier, un ressentiment croissant s'est construit contre le réseau postcolonial de la Françafrique, toujours bien vivant, malgré les déclarations contraires des présidents français⁷⁴. Au fond, il y'a une volonté de s'émanciper des schémas coloniaux et néocoloniaux relatifs à la survivance de la Françafrique.

Dans la foulée, la rupture de la coopération militaire avec la France, intervenue dans un contexte politique délicat, marqué par la montée du sentiment anti-français et l'impopularité de la relation militaire, a permis aux juntas militaires de l'AES de saisir l'opportunité d'approfondir la rupture avec un autre levier de l'influence française au Sahel, l'OIF. La francophonie en Afrique occidentale française a été principalement dirigée par une élite au pouvoir, tant en France qu'en Afrique (Atchade, 2024). Le retrait des pays de l'AES de l'OIF atteste de la volonté d'émancipation politique et stratégique des juntas militaires, dont cette organisation politico-institutionnelle n'est que l'excroissance de projection de la puissance de la France. Cet approfondissement de la rupture avec la France est de nature à susciter une "révolte stratégique" des juntas militaires pour faire naître un réel désir de puissance en Afrique.

Ce réel désir de puissance, après les échecs politiques de ces dernières années (Vilmer et *al.* 2021 ; Chrétien, 2021) se manifeste par un engagement du continent à s'arrimer à la compétition de puissance mondiale et par ricochet une capacité des Etats africains à s'assumer, à rompre avec leur extraversion historique et à rechercher des solutions africaines à leurs différents problèmes (Fogue Tedom, 2017). Si les dirigeants précédents des pays de l'AES ont souvent fait passer les intérêts français avant ceux de leurs propres peuples et ont permis l'exploitation, le contrôle des ressources naturelles, notamment l'uranium, l'or et le manganèse, sans

⁷³ Oxford Analytica (2024a): Pullout from West Africa's ECOWAS bloc may prove messy. Oxford Analytica, Emerald Expert Briefings, February 5, 2024.

⁷⁴ KOHNERT, Dirk, " French domination of markets in Francophone Africa: Post-colonialism at its finest? », academia.edu, ResearchGate, MPRA_paper_112024, SSRN WP 4037625

grand bénéficiaire pour la population locale, l'approfondissement de la rupture est une opportunité offerte aux dirigeants des juntes de capitaliser leur hostilité à l'égard de l'héritage colonial, notamment le Franc CFA et la coopération militaire. Conscients de leur déficit de légitimité politique, les putschistes de l'AES se construisent, par la dialectique "ami-ennemi", une légitimité politique auprès de leurs peuples, en désignant, à tort ou à raison, la France comme "l'ennemi" responsable de la situation difficile⁷⁵. Cette démarche "carl schmittienne"⁷⁶ de désignation de l'ennemi ou du bouc émissaire, par ces juntes militaires, pour s'émanciper de l'extraversion et sortir de la cécité stratégique, est un terrain fertile pour certains autocrates, afin de détourner l'attention du peuple de leur responsabilité dans la situation difficile.

A cause des enjeux géostratégiques de la puissance impériale française exerçant la tutelle politique sur les pays de l'AES, les juntes militaires ont pris conscience du fait que leurs Etats ont accédé à une indépendance purement juridique, sans contenu politique, stratégique, économique, diplomatique, militaire et culturel. En créant l'Alliance des Etats du Sahel, devenue plus tard une confédération, cette organisation intergouvernementale, n'est tenue de faire que la politique de ses Etats membres. Elle vise ainsi à compenser la cécité stratégique de ces derniers et à s'engager sur la voie de la quête de la puissance. Une telle trajectoire témoigne d'une volonté de saisir l'opportunité d'amorcer l'émancipation politique et stratégique de l'Afrique qui pourtant est une pré-condition de son développement. L'émancipation doit être comprise comme la possibilité pour le Mali, le Niger et le Burkina Faso d'ajouter à leur indépendance juridique, un contenu politique, stratégique, économique, diplomatique, sécuritaire etc. qui seul peut leur permettre de mener une existence souveraine sur la scène internationale dans laquelle, seuls les peuples, constitués en un corps politique, et leurs nations déterminent leurs actions.

⁷⁵ L'axe des jeunes chefs militaires fougueux, en quête de légitimité auprès de leurs compatriotes terrorisés, a exploité toutes sortes de sentiments populistes, de l'africanisme à la quête de l'indépendance économique. Ils accusent Paris de soutenir les terroristes qui ciblent la population locale pour que la France puisse continuer à siphonner leurs ressources et plonger le pays dans une pauvreté toujours plus grande.

⁷⁶ L'une des thèses les plus célèbres de Carl Schmitt, souvent reprise comme allant de soi, comme exprimant sous une forme ramassée une vérité éternelle, qui est que le critère du politique, en ce qui le constitue comme tel, est la distinction de l'ami et de l'ennemi - ennemi qu'il est dès lors permis et juste d'assujettir ou de détruire. Voir, SUR, Serge, "Ami, ennemi : Le politique selon Carl Schmitt. Formule simple, idée fausse", *Centre Thucydide*, 2003, p.5.

Conclusion

Au terme de cette réflexion traitant des relations diplomatiques et stratégiques entre la France et les pays de l'Alliance des Etats du Sahel (AES), à travers l'analyse du sens discontinu de leur trajectoire, il se dégage que les tensions diplomatiques observées entre eux, ont abouti à une rupture de leur coopération militaire. Au plan géopolitique, cette rupture est non seulement perçue comme une menace au projet de puissance de la France au Sahel, mais davantage comme une fenêtre d'opportunité offerte aux pays de l'AES, de s'émanciper de leur cécité dans le but de construire leur autonomie politique et stratégique. L'analyse géopolitique nous a permis, à partir d'un examen critique des tensions diplomatiques entre la France et les régimes militaires de l'AES, de mettre en lumière les différents acteurs impliqués, d'analyser leurs perceptions, de décrire leurs intentions, et surtout de repérer les facteurs explicatifs des crises qui ont abouties à la rupture des rapports de coopération militaire.

Les tensions diplomatiques observées entre la France et les pays de l'AES sont liées aux différentes crises politiques et sécuritaires traversées par ces derniers. Ces tensions émanent d'un cycle de crises politico-sécuritaires préexistantes, ayant fait émerger des désaccords politiques avec l'arrivée au pouvoir des putschistes et l'incapacité de l'armée française à enrayer le complexe d'insécurité galopante sur leurs territoires. De cette dégradation de leurs rapports diplomatiques, la conséquence sera inévitablement la rupture de la coopération militaire. Celle-ci s'est matérialisée par la suspension des accords de défense et d'assistance militaire technique, entraînant le retrait des forces françaises de leurs territoires respectifs.

La rupture de la coopération militaire représente une menace à l'ambition géopolitique de la France de préserver son influence et ses intérêts au Sahel. Dans un contexte géopolitique marqué par une ruée des puissances émergentes concurrentes, désireuses de contester à la France ses certitudes géopolitiques dans la région, cette dernière réoriente sa stratégie de puissance pour préserver ses acquis par d'autres moyens que militaires. De plus, la rupture de la coopération militaire est aussi perçue comme une fenêtre d'opportunité pour les pays de l'AES de s'émanciper de la tutelle stratégique de la France, historiquement orchestré par le réseau Françafrique, afin de construire leur autonomie politique et stratégique, seul gage de leur indépendance, de leur quête de puissance et du développement de leurs peuples.

Ces résultats nous permettent de comprendre le sens de la trajectoire discontinue des relations diplomatiques et de coopération militaire entre la France et les pays de l'AES, ce qui vient corroborer notre hypothèse. D'une part, comme une menace du projet géopolitique de la France au Sahel, et d'autre part, comme une fenêtre d'opportunité pour l'émancipation politique et stratégique des pays de l'AES. Loin de mettre fin à la Françafrique, la rupture de la coopération militaire s'est étendue, au plan politique, par le retrait de ces trois pays de la CEDEAO et de l'OIF. Ces deux institutions sont considérées comme des instruments de perpétuation du projet de domination française sur les pays de l'AES. Cette trajectoire discontinue de leurs relations, interpelle la France sur la nécessité d'une démilitarisation de son image en Afrique. Le refus pour le gouvernement français de s'engager sur cette voie, est susceptible de le conduire à repenser des stratégies de relance de sa coopération militaire avec l'Afrique dans un contexte politique et stratégique volatile.

BIBLIOGRAPHIE

ARON, Raymond, *Paix et Guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1962 ;

ATCHADE, Felix, "Sahel: feu dans le pré carré", *La Pensée*, n°417, 2023 ;

BANEGAS, Richard, ROLAND Marchal et JULIEN Meimon, « La fin du pacte colonial ? La politique africaine de la France sous Jacques Chirac et après. », *Politique Africaine*, n° 105, Mars 2007, pages 7-26 ;

BASSOU, Abdelhak, « De l'Alliance des Etats du Sahel à la Confédération des Etats du Sahel : le chemin est carrossable mais semé d'embûches. », *Policy Brief*, N°11/24, Mars 2024, pages 1-13. ;

BOILEY Pierre, « Exactions au Mali : l'armée et Wagner coupables », in *Droits et libertés*, n°205, Mondes Afrique, pages 31-33 ;

BOURGI, Albert, « Aux racines de la françafrique : la dégradation de l'image de la France en Afrique », *AFRI*, Vol. X, 2009 ;

BORREL, Thomas et al. (Dir), *L'Empire qui ne veut pas mourir. Une histoire de la Françafrique*, Paris, Seuil, 2021, 1008 pages ;

CHATAIGNER, Jean-Marc, "Principes et réalités de la politique africaine de la France", dans *Afrique contemporaine*, n°220, Volume 4, 2006 ;

COLOMBA-PETTENG, Léonard, "Les dilemmes des armées françaises au Sahel. Une mise en perspective des débats sur la transformation de l'opération Barkhane", dans *Afrique contemporaine*, n°271-272, Volume 1, 2020 ;

COUTAU – BEGARIE, Hervé, *Traité de stratégie*, Economica, Bibliothèque stratégique, Paris, 2008 ;

CZEREP, Jędrzej & FILIP Bryjka, "Africa Corps - a New Iteration of Russia's Old Military Presence in Africa". *Polish Institute of International Affairs* (PISM), 23 May 2024 ;

DAGUZAN, Jean-Francois et MOISSERON Jean Yves, "La Libye après Kadhafi, essai de prospective géopolitique du conflit libyen", *Hérodote*, N°142, 2011;

DE VAISSIERE, Francois, "La coopération entre la France et l'Afrique en matière de sécurité et de défense. Quelles perspectives pour l'avenir?", *Revue internationale et stratégique*, N°49, Volume 1, 2003 ;

DEVON, Curtis, "Transitional Governance in Burundi and Democratic Republic of the Congo", in GUTTIERI, Karen et PIOMBO Jessica, *Interim Governments; Institutional Bridges to Peace and Democracy ?*, *United States Institute for Peace Press*, Washington, DC, 2007 ;

DUROSELLE, Jean-Baptiste, *Tout empire périra. Une vision théorique des relations internationales*, édité aux Publications de la Sorbonne, 1981, 357p ;

EV RAD, Camille, « Retour sur la construction des relations militaires franco-africaines », *Relations internationales*, n°165, 2016, pages 23-42 ;

FOGUE TEDOM, Alain, *Enjeux géostratégiques et conflits politiques en Afrique noire*. L'Harmattan, Col. Défense et stratégie, 2008, 418 p ;

FOGUE TEDOM, Alain, "De la problématique du financement de l'Union Africaine à l'évaluation du désir de puissance de l'Afrique", in *Revue Dialectique des Intelligences*, n°004, Deuxième semestre 2017 ;

FOGUE TEDOM, Alain, "Introduction", dans *Revue Dialectique des Intelligences*, n°005, Premier semestre 2018 ;

GENG Jing, *La Francophonie comme instrument de la politique extérieure de la France : le cas de trois pays indochinois (le Vietnam, le Cambodge, le Laos)*, thèse de doctorat en science politique, Université Panthéon-Sorbonne, Paris, 2001

GLASER, Antoine, *Arrogant comme français en Afrique*, Paris, Fayard, 2016, 192 pages ;

GRUTJEN, Klaus, "Current developments in West Africa's regional integration: Challenges for the future design of foreign and development policy". *IDOS Policy Brief*, No. 6, German Institute of Development and Sustainability (IDOS), Bonn, 2024;

GUILLOU, Michel, *Francophonie-puissance. L'équilibre multipolaire*, Paris, Ellipse, 2005, 198 pages ;

KARR, Liam, "Sahelian Juntas vs. ECOWAS". *Africa File*, ISW-Press, 11 July 2024;

KOHNERT, Dirk, "French domination of markets in Francophone Africa: Post-colonialism at its finest?", academia.edu, *ResearchGate*, 2022;

LE HUNSEC, Mathieu, "De l'AOF à la CEDEAO. La France et la sécurité du golfe de Guinée, un essai d'approche globale", dans *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n°30, volume 2, 2009 ;

MAHAMANE TIDJANI, Alou, « Les militaires politiciens ». *Armée et politique au Niger*, 2008, pages 93-124 ;

MASSIE, Justin et MORIN David, "Francophonie et opérations de paix. Vers une appropriation géoculturelle", *Revue Etudes Internationales*, volume 42, numéro 3, 2011 ;

MESZAROS, Thomas, « Un Chapitre de la politique étrangère de la France à l'heure de la mondialisation : Agir par et pour la Francophonie », in DAVID,

François, *Pouvoir et Puissance en francophonie*, Presses Universitaires Savoie Mont Blanc, 2020, pages 310-311 ;

MOISSERON, Jean-Yves et BELALIMAT Nadia, "L'après-Kadhafi : nouveaux défis en Libye et au Sahel", CNRS Editions, Paris, 2011 ;

MORGENTHAU, Hans, *Politics Among Nations: The struggle of power and peace*, Alfred A. Knopf, New York, 1948, 489 p;

NOAH NOAH, Fabrice, « La Russie dans le « Grand jeu » en Afrique Centrale : entre continuités et ruptures stratégiques », *Dialectique des intelligences*, n°6, Premier semestre 2019, pages 28-43 ;

NYABIAGE, Jevans "China tipped to keep Mali ties strictly economic as UN peacekeeping mission wraps up". *South China Morning Post*, 11 February 2024

PEROUZE DE MONTCLOS, Marc-Antoine, *Une guerre perdue : la France au Sahel*, Paris, JC Lattès, 2020, 312 pages ;

PEROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine et DAHO, G. « De Serval à Barkhane : le bilan confisqué de dix ans d'interventions militaires au Sahel », *The Conversation*, 11 août 2024 ;

PONDI Jean-Emmanuel, "Enjeux géostratégiques de la Francophonie en Afrique", dans M. GUILLOU et P.T.H TRANG (dir.), *La Francophonie sous l'angle des théories des Relations internationales*, Paris, Iframond, 2008 ;

SAGODOGO Abdoul, « L'Alliance des Etats du Sahel. Défis et perspective », *Paix et sécurité*, Fondation Friedrich Ebert Stiftung, Septembre 2024, pages 10-11 ;

SUR, Serge, "Ami, ennemi : Le politique selon Carl Schmitt. Formule simple, idée fausse", *Centre Thucydide*, 2003 ;

TABI MANGA (Jean), *La Francophonie. Lieu de mémoire, projet d'espoir*, Yaoundé, Afredit, 2010, 146 pages ;

TCHANGARI, Moussa, "Le Sahel au coeur des convoitises. Quand les ingérences extérieures plombent la transformation locale des conflits", in *Alternatives Espaces Citoyens*, Niamey, 8 mai 2019 ;

TCHETCHOUA TCHOKONTE, Sévérin, « Les convulsions géopolitiques franco-russes en Afrique subsaharienne », *Aquila*, Vol. 1, n°26, 2022, pages 85-105 ;

TCHETCHOUA TCHOKONTE, Sévérin et NOAH NOAH Fabrice, *Géostratégie de la démocratie et gouvernance des industries extractives en Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmattan, 2021, 252 pages ;

THIRIOT, Céline, "Après les transitions en Afrique, la démocratie ? De l'impasse de quelques adjectifs et les pistes ouvertes par Jean-Francois Médard", in MEDARD, Jean-Francois et DARBON Dominique (Dir.), *Le comparatisme à la croisée des chemins*, Paris, Karthala, 2010 ;

VERLUISE, Pierre, "Géopolitique - La puissance Quels sont ses fondamentaux ?", in *Revue de Géopolitique en ligne*, 10 novembre 2013 ;

VERSCHAVE, François-Xavier, *Françafrique. Le plus long scandale de la république*, Paris, Stock, 1998, 379 pages ;

VIRCOULON, Thierry, « Au Sahel, la France poussée dehors », *The Conversation*, 1^{er} février 2022 ; « Le dilemme de la relation franco-africaine. Réinventer ou tourner la page ? », Briefings de l'IFRI, *IFRI*, 18 novembre 2024, 9 pages ;

VIRCOULON, Thierry, ALAIN Antil et FRANÇOIS Giovalucchi, « Thématiques, acteurs et fonctions du discours anti-français en Afrique francophone », Etudes de l'IFRI, Juin 2023

VIRCOULON, Thierry, "Le dilemme de la relation militaire franco-africaine. Réinventer ou tourner la page ?", *Briefings de l'IFRI*, Centre Afrique Subsaharienne, 18 Novembre 2024.

Réseaux sociaux et reconfiguration des luttes anti-françaises en Afrique francophone : Mobilisations numériques et structuration d'actions innovantes

Ranké IBRAHIMA, Doctorant en sociologie,
Université de Ngaoundéré, Cameroun

Résumé :

La lutte pour la reconnaissance de la souveraineté africaine est un enjeu majeur, qui s'inscrit dans un contexte de revendications identitaires et de contestation des influences étrangères. Elle a été dynamisée par divers facteurs, en particulier l'accès à l'information et la participation citoyenne et rendue possible grâce aux réseaux sociaux. Cette tendance participe à un affermissement du panafricanisme, où les voix africaines sont mises en avant dans les discussions sur l'identité et la souveraineté ; les réseaux sociaux servant de plateforme pour des idées et des mouvements qui incitent l'unité et la solidarité entre les pays africains. L'objectif de ce travail est d'analyser le rôle des réseaux sociaux dans les mobilisations contemporaines contre l'influence française en Afrique francophone. À travers une approche croisant la théorie des mouvements sociaux et l'analyse de données numériques, nous montrons comment ces plateformes transforment les contestations de la présence française en Afrique en catalysant une conscience panafricaine via la diffusion de contre-récits historiques qui ont structuré des répertoires d'action innovants.

Mots clés : *Réseaux sociaux, mobilisations anti-françaises, panafricanisme numérique, décolonisation.*

Abstract:

The struggle for the recognition of African sovereignty is a major issue, set against a backdrop of identity claims and contestation of foreign influences. It has been energized by various factors, particularly access to information and citizen participation, made possible by social media. This trend contributes to strengthening Pan-Africanism, where African voices are highlighted in discussions on identity and sovereignty. Social media serves as a platform for ideas and movements that promote unity and solidarity among African countries, playing a central role in the fight against French influence. The objective of this work is to analyze the role of social media in contemporary mobilizations against French influence in Francophone Africa. Through an approach that combines social movement theory and data analysis, we will demonstrate how these platforms transform contestations of French presence in Africa by catalyzing a Pan-African consciousness through the dissemination of counter-historical narratives that have structured innovative action repertoires.

Keywords: *Social media, anti-French mobilizations, digital Pan-Africanism, decolonization.*

Introduction

Longtemps muselé, l'espace public africain a connu une effervescence croissante. Ce regain de vitalité se manifeste par une effervescence de voix et d'initiatives qui s'affirment face aux influences extérieures (Mourre, 2017). Grâce à l'accès accru à l'information, facilité par les réseaux sociaux, les citoyens s'engagent de plus en plus activement dans les débats publics, revendiquant des valeurs et identités africaines, tout en contestant les narrations imposées par les puissances coloniales (Frank Afom, 2019). Cet espace revitalisé devient un lieu d'échanges où les questions de souveraineté, d'équité et de justice sociale priment. Les mouvements sociaux, soutenus par la technologie, sont des déterminants de la redéfinition des enjeux identitaires et de la construction d'une conscience collective panafricaine (Frioux-Salgas, 2009). Cette dynamique favorise l'émergence d'une identité collective forte, qui offre à la jeunesse l'opportunité de s'unir autour de luttes et d'aspirations communes. L'objectif de cette contribution est d'analyser la diversité des mobilisations sociales appliquées à la relation entre la France et l'Afrique à l'ère des réseaux sociaux. Nous commençons par examiner le contexte historique et sociopolitique, en analysant l'évolution de l'espace public en Afrique et l'impact de la colonisation sur les narrations identitaires. Nous mettons ensuite en lumière le rôle des technologies de l'information, notamment l'accès à l'information via les réseaux sociaux, qui a transformé les débats publics avant d'aborder l'engagement citoyen et les mouvements sociaux, en mettant l'accent sur la mobilisation autour des valeurs africaines et en présentant des exemples récents de mouvements sociaux.

1. Historique des contestations contre l'influence française et des résistances dans l'espace public africain

Dans le contexte des relations entre la France et l'Afrique, l'histoire des contestations contre l'influence française révèle un parcours riche en luttes et en résistances. Depuis les indépendances, les sociétés africaines ont navigué entre un héritage colonial pesant et des aspirations à la souveraineté et à l'identité. Les espaces publics, marqués par des symboles coloniaux, sont devenus des lieux de réaffirmation culturelle et de lutte pour la mémoire.

A. Lutte pour l'identité : héritage colonial et résurgence des espaces publics en Afrique

Le contexte sociohistorique de l'acculturation en Afrique révèle un conflit entre l'héritage colonial et les aspirations actuelles des sociétés africaines. Selon Achille Mbembe (2001), imiter les valeurs occidentales a conduit à une aliénation culturelle, éloignant les populations de leurs racines. Ce phénomène a créé une crise

identitaire, où les individus oscillent entre traditions locales et normes importées. Les appareils idéologiques ont glorifié l'Occident, reléguant les savoirs africains au second plan (Amouzou, 2009). En effet, avant la colonisation, les espaces publics africains étaient des lieux de vie collective, adaptés aux réalités sociales et environnementales (Diouf, 2013). Cependant, avec la colonisation, ces espaces ont été transformés pour servir le pouvoir européen : rues renommées, statues de figures coloniales et architecture imposante ont effacé l'histoire locale (Mamdani, 1996 ; Harrison, 2010). De surcroît, les lieux traditionnels comme les marchés ou les sanctuaires ont été marginalisés, perçus comme des menaces par les autorités coloniales (Sinou, 1993). Après les indépendances, les États africains ont essayé, avec des fortunes diverses, de reprendre possession de ces espaces. Des statues de héros nationaux ont remplacé les symboles coloniaux et certaines pratiques culturelles ont été revitalisées (Mamadou, 1998). Néanmoins, ces lieux restent marqués par une ambivalence : d'un côté, ils portent les stigmates du passé colonial ; de l'autre, ils deviennent des scènes de lutte pour écrire une nouvelle histoire. C'est la raison pour laquelle dans les métropoles comme Dakar, Yaoundé, Brazzaville... la coexistence de monuments européens et africains illustre cette bataille pour la mémoire collective.

B. Récits de Résistance et Mobilisation Anti-français en Afrique

L'accès à l'information agi comme un catalyseur de la conscience collective africaine en brisant le monopole colonial sur les récits historiques et culturels. Les journaux indépendantistes à l'instar de « Le Réveil au Sénégal », de « L'Étincelle » en Guinée ont permis de déconstruire les stéréotypes racistes véhiculés par l'administration coloniale. En diffusant des contre-récits valorisant les héros précoloniaux et les résistances locales, ces médias ont réinscrit les Africains dans une historicité autonome, favorisant un sentiment de fierté et d'appartenance (Vergès, 2023). Par ailleurs, les réseaux informels tels que les marchés, les églises et les confréries ont fonctionné comme des laboratoires de conscientisation. Grâce à des discussions codées ou des chants traditionnels revisités, les populations analphabètes ont pu s'approprier les idées anticoloniales, transformant des espaces du quotidien en lieux de résistance symbolique. Cette démocratisation de l'information a créé une mémoire partagée des injustices, unifiant des groupes ethniquement divers contre un ennemi commun.

De plus, l'éducation alternative a joué un rôle pivot. En marge des écoles coloniales qui forment une élite assimilée, des écoles clandestines et des cercles d'études ont réhabilité les langues locales et les savoirs endogènes comme la

médecine traditionnelle, l'histoire orale. Cette réappropriation cognitive pour reprendre les termes de Barber a permis de décoloniser les mentalités : les Africains ont cessé de percevoir leur culture comme « inférieure », mais comme un socle légitime pour revendiquer leur droit à l'authenticité et à l'autodétermination. La circulation transnationale de l'information donc au cœur de cette prise de conscience. Des intellectuels comme Césaire ou Senghor ont utilisé des revues panafricaines pour relier les luttes continentales aux diasporas, créant une solidarité anticoloniale globale. Les témoignages, les documentations sur les massacres, les répressions, relayées par la presse internationale, ont discrédité le discours civilisateur de l'Europe, accélérant le soutien extérieur aux indépendances.

Ainsi, l'information a été opérée à trois niveaux : symbolique (reconstruction identitaire), politique (mobilisation massive) et international (légitimation des luttes). Si les colons contrôlaient l'espace physique, les résistants ont conquis l'espace mental en maîtrisant les flux d'informations qui prouvent que la décolonisation fut autant une guerre des idées qu'un combat territorial. Tout compte fait, si les outils de communication traditionnels ont facilité l'émancipation hier, une question se pose aujourd'hui : les réseaux sociaux, en tant que nouvelles plateformes, structurent la montée des contestations anti-françaises en Afrique francophone.

2. Les réseaux sociaux comme infrastructures politiques des mobilisations anti-françaises en Afrique francophone

La jeunesse africaine, en particulier dans les pays francophones, porte le poids d'un héritage colonial encore vivace. Les relations déséquilibrées avec la France (bases militaires, contrôle de la monnaie à travers le Franc CFA, accords économiques inégaux...) ont nourri un profond sentiment d'injustice. C'est dans ce contexte que les réseaux sociaux se sont mués en véritables champs d'expression d'une certaine irrévérence envers la politique africaine de la France et plus largement du paternalisme dont cette dernière fait encore preuve dans de nombreux pays africains.

A. Les réseaux sociaux comme catalyseurs des mouvements anti-français en Afrique francophone

Les réseaux sociaux servent de caisse de résonance à ces frustrations. Des plateformes comme Twitter ou Facebook sont devenues des salles de classe alternatives : des activistes, des blogueurs ou de simples citoyens y partagent des récits historiques occultés, comme les crimes coloniaux ou les accords secrets post-indépendance. Ces contenus, absents des manuels scolaires, réveillent une mémoire

collective et forgent une conscience critique générationnelle. L'accès à ces outils est facilité par les réalités locales : grâce à des forfaits internet abordables, des smartphones basiques permettent de se connecter. De nombreux jeunes, souvent exclus des cercles du pouvoir, peuvent ainsi s'informer, débattre et s'organiser sans passer par les canaux traditionnels tel que partis, syndicats, perçus comme corrompus ou inefficaces.

Dans cette perspective, les hashtags deviennent des armes de mobilisation massive. Ils unissent des milliers de personnes derrière des revendications claires ; comme la fin du Franc CFA, symbole d'une dépendance monétaire à la France. Ils fonctionnent comme des opérateurs de cadrage cognitif (Benford et Snow, 2000) qui transforment des revendications dispersées en frames unificateurs. Si cette grammaire protestataire dépasse le slogan, elle institue un script d'action collective transnational, reliant la critique de la dépendance économique à la dénonciation de l'impérialisme culturel (Honneth, 2006).

Même lorsque les gouvernements procèdent aux coupures d'internet, comme au Tchad en 2021, la résistance s'adapte : WhatsApp, Telegram ou le « bouche-à-oreille numérique » maintiennent la mobilisation, malgré les risques de surveillance. Contrairement aux structures politiques rigides, les leaders émergent naturellement. Des figures comme Mylène Flicka au Bénin, Cheikh Fall au Sénégal, Franklin Nyamsi au Cameroun utilisent les live-tweets ou les groupes Facebook pour coordonner des actions, sans bureaucratie. Leur autorité procède non d'une légitimité institutionnelle, mais d'une expertise connective (Juris, 2005), c'est-à-dire la capacité à articuler réseaux sociaux numériques et mobilisations de rue. Cette horizontalité permet une réactivité inédite : une vidéo virale sur les exactions d'un soldat français au Niger a déclenché des manifestations en quelques heures, relayées par la diaspora en Europe sous le hashtag #FrenchTroopsOut. Cette horizontalité organisationnelle, typique des mouvements sans organisation, permet une résonance immédiate entre « viralité » numérique et actions protestataires selon une logique de contagion émotionnelle (Jasper, 2011).

Par ailleurs, des parodies de discours de dirigeants français, notamment d'Emmanuel Macron, sont devenues des outils viraux de dénonciation politique. A titre d'exemple, une vidéo relayée sur le réseau social TikTok détournant un discours de Macron sur la « coopération » militaire en Afrique a circulé massivement en 2022. Dans cette parodie, des sous-titres humoristiques modifiaient ses propos pour souligner l'absurdité des bases militaires françaises au Sahel : « Nous resterons en Afrique... parce que vos ressources sont trop précieuses ! ». Cette vidéo, partagée par le collectif « Faux Macron », a été vue plus de 2,5 millions de

fois en une semaine, avec des milliers de commentaires ironiques. Un autre cas emblématique : une vidéo où Macron apparaît en fond vert, mimant un discours sur « l'égalité partenariale », tandis que des images de drones français bombardant des villages sahéliens défilaient en arrière-plan. Postée sur le réseau social X (ex Twitter) par un compte sénégalais engagé (@Panafrican_Leaks), elle a été retweetée 45 000 fois et aimée par 220 000 utilisateurs, déclenchant un débat sur le double discours de la France. Les parodies de discours présidentiels français dans ce cas relèvent une stratégie de subversion sémiotique (Scott, 1990). En détournant les codes médiatiques dominants, ces productions créent un effet de dévoilement (Boltanski, 2009) des rapports de domination.

La mécanique de mobilisation passe par la simplification, le ridicule permet de résumer des accords opaques, comme les traités de défense de 1961, en phrases-chocs, mettant en lumière l'asymétrie des relations entre la France et l'Afrique. La participation massive se manifeste à travers des défis vidéo, tels que le #MacronChallenge, incitant les jeunes à créer leurs propres parodies. En 2023, plus de 15 000 vidéos utilisant le son « La France n'a pas de stratégie en Afrique... si, celle de piller ! » ont inondé TikTok. L'amplification transfrontalière est facilitée par les partages de la diaspora, notamment en France et en Belgique, étendant la portée des messages. Par exemple, la parodie « Macron explique le Franc CFA » a touché plus de 5 millions d'utilisateurs, selon des données internes de Meta. C'est ainsi qu'une étude de l'ONG Afrobaromètre (2023) révèle que 68 % des jeunes Africains francophones considèrent ces parodies comme « plus informatives que les médias traditionnels » sur les enjeux franco-africains. En détournant les codes médiatiques, comme la gestuelle solennelle et le fonds bleu présidentiel, ces vidéos contribuent à démystifier le pouvoir et renforcent la critique populaire.

Malgré que certains gouvernements africains, considérés comme alliés à la France, censurent ces contenus, l'effet reste durable. Ainsi, bien qu'au Tchad, 12 comptes parodiques aient été suspendus en 2023 pour « atteinte aux relations diplomatiques », 83 % des partages ont eu lieu via WhatsApp, échappant aux contrôles étatiques. Les parodies déconstruisent le langage politique pour révéler les rapports de domination. Chaque « like », chaque partage, devient un acte de résistance symbolique. Nous faisons face à la dialectique entre mobilisation des ressources (Mccarthy Et Zald, 1977) et luttes pour la reconnaissance (Honneth ???) dans les mouvements postcoloniaux. Le numérique devient un mélange de différentes formes de contestation, avec des méthodes innovantes, telles que la création de contre-cultures en ligne qui actualise l'idée de démocratie insurgent à

l'ère des algorithmes, en démontrant comment les nouvelles technologies permettent de renouveler les luttes sociales.

Les réseaux sociaux ont émergé comme des infrastructures critiques de la contestation postcoloniale en Afrique, redéfinissant les modalités d'engagement politique d'une génération connectée. De même, l'hybridation de la mémoire historique, de la créativité numérique et des revendications socioéconomiques, ceux-ci transforment l'indignation en action collective, selon une dialectique innovante entre résistance symbolique et mobilisation concrète. Cette dynamique des ruptures majeures caractérisée par la démocratisation de la parole contestataire se manifeste à travers le contournement des institutions jugées illégitimes, comme les partis politiques et les médias traditionnels. Les réseaux sociaux permettent ainsi une réappropriation populaire du récit historique, faisant des crimes coloniaux et des accords néolibéraux des enjeux de mobilisation. L'hybridation des répertoires d'action se traduit par l'utilisation de hashtags, dont le but est d'actualiser les luttes pour la reconnaissance en déployant une contre-culture visuelle. Ils permettent, à l'évidence, de désacraliser le pouvoir, tout en éduquant les masses. La localisation des luttes est visible dans l'articulation entre mobilisations locales et solidarités de la diaspora. Ils révèlent une stratégie des revendications, qui projette les conflits africains sur la scène mondiale, afin de contraindre les anciennes puissances coloniales à rendre des comptes.

Les réseaux sociaux s'imposent comme des infrastructures centrales de la mobilisation collective en Afrique subsaharienne francophone, reconfigurant les dynamiques de l'action collective par une médiation technologique. Ils opèrent une rationalisation des coûts de participation (Tilly, 1978), facilitant la conversion des revendications numériques en pratiques protestataires concrètes. Dans des contextes, comme au Mali, au Burkina, au Tchad, tout comme au Sénégal, les réseaux sociaux ont été utilisés pour mobiliser les populations autour de revendications politiques et sociales. Ils ont permis de diffuser des appels à manifester, de coordonner les actions sur le terrain et de créer des espaces de discussion où les citoyens ont partagé leurs préoccupations.

Au Mali, les manifestations anti-françaises se sont intensifiées, reflétant un rejet croissant de la présence militaire et politique de la France. En effet, après l'attaque de Boukessi en 2019, attribuée à des groupes djihadistes, le sentiment anti-français s'est ravivé. Les sociétés civiles locales, les activistes et une partie de la classe politique maliens ont accusé la France de ne pas protéger efficacement le pays, malgré sa présence militaire. Des informations qu'ils ont relayées dans leur plateforme atteignant des milliers des réactions à travers le pays. Un an plus tard,

des centaines de manifestants ont convergé vers l'ambassade de France à Bamako, scandant des slogans hostiles comme « À bas la France ! ». Une action co-organisée par une partie de l'opposition et les leaders de la société civile, ceci à partir des comptes Facebook, Twitter ... Les contenus d'informations traduisent un « jeu trouble » au Mali, notamment dans le nord (région de Kidal), où des soupçons de connivence avec des groupes armés ont alimenté la défiance. Ces allégations ont renforcé l'idée d'une présence française néocoloniale. C'est ce qui explique qu'en 2021, lors du 60^e anniversaire de l'indépendance du Mali, des manifestants ont à nouveau réclamé le départ des forces françaises. Face à cette pression, la France a annoncé en 2022 le retrait progressif des troupes de l'opération Barkhane, marquant un tournant dans ses relations avec le Mali. Ces mouvements anti-français au Mali s'inscrivent donc dans un contexte de crise multidimensionnelle où la France est perçue comme un complice de l'instabilité politique. Les dynamiques de décolonisation des esprits ont été rendu possibles grâce aux réseaux sociaux qui ont amplifié les critiques et mobilisations populaires aboutissant à un retrait stratégique de la France.

Au Niger, le coup d'État de juillet 2023 a marqué un tournant dans le rejet de la présence française. Les nouvelles autorités ont exigé le retrait des troupes françaises, accusées de complicité avec des régimes antérieurs et perçues comme une force néocoloniale. Quelques jours après le putsch, des leaders de la société civile ont organisé une manifestation devant l'ambassade de France à Niamey pour dénoncer des propos jugés condescendants, une mobilisation rapide rendue possible par la diffusion massive d'informations via WhatsApp et Facebook. Le mouvement M62, initiateur de ces actions, a utilisé ces plateformes pour coordonner les protestations, relayer des appels à l'expulsion des forces françaises et amplifier un discours anti-français. Les réseaux sociaux ont servi d'outil de contestation, permettant une organisation agile, malgré les restrictions politiques. Face à cette pression, la France, a finalement annoncé la fin de sa coopération militaire avec le Niger en septembre 2023, actant symboliquement ce rejet grandissant.

Au Burkina Faso, des manifestants ont tenté d'incendier l'ambassade le 1^{er} octobre 2022, jetant des pierres et provoquant des affrontements avec les forces de l'ordre, qui ont utilisé le gaz lacrymogène pour disperser la foule. L'Institut Français de Bobo-Dioulasso a subi des dommages importants, avec des murs calcinés, des vitres brisées et le matériel culturel détruit, témoignant d'une violence ciblée contre les symboles de la présence française. Ces événements s'inscrivent dans un contexte de tensions politiques et sécuritaires, où la France est perçue comme complice des dysfonctionnements du système sécuritaire local. La situation

au Tchad et au Sénégal est similaire à celle du Burkina et du Niger, elle reflète les tensions politiques et sociales autour de la coopération bilatérale.

En Afrique de l'Ouest tout comme en Afrique centrale, les réseaux sociaux ont contribué à amplifier les critiques contre la France, notamment en ce qui concerne la présence militaire et économique. Les discours anti-Occidentaux y ont gagné en visibilité, ceci grâce à des campagnes orchestrées sur des plateformes numériques. Ces récits trouvent un écho favorable auprès de populations frustrées par des décennies de domination postcoloniale, renforçant ainsi la légitimité des mouvements contestataires. Les réseaux sociaux ont agi comme un catalyseur de la contagion en permettant une coordination décentralisée, une homogénéisation des discours et une visibilité transnationale des luttes. Ces dynamiques reflètent une prise de conscience collective des limites de la présence française, marquant un tournant dans les relations postcoloniales

B. Réseaux sociaux : Pouvoir et fragilité dans l'essor du sentiment anti-français

Les réseaux sociaux, bien qu'ils constituent des leviers disruptifs de mobilisation en Afrique francophone, révèlent des limites structurelles inhérentes à leur nature techno-politique. La censure étatique agit comme un outil de contrôle, et incarne une stratégie de contrôle des corps et de l'esprit. Celle-ci marque notamment par l'accent mis sur l'alliance entre les gouvernements et les intérêts néocoloniaux par l'instrumentalisation de mécanismes répressifs. Ces stratégies fragmentent la capacité d'agir collectivement en affaiblissant les réseaux de solidarité. Comme l'ont remarqué les auteurs comme Rouvroy (2013) et Tilly (2006), ces pratiques, qui relèvent d'une gouvernance algorithmique fragmentent la capacité d'agir collectivement en neutralisant les répertoires d'action connectés. Par ailleurs, la désinformation et la manipulation de l'information nuisent à l'efficacité des mouvements sociaux. Sur cette lancée, les « fake news », créent une économie de l'attention où l'émotion prend le pas sur la réflexion critique (Citton, 2014). Cette situation, couplée à une propagande pro-gouvernementale, engendre un espace public fracturé, marqué par la méfiance et la polarisation. Les réseaux sociaux enferment les utilisateurs dans des bulles cognitives et réduisent la cohésion des revendications.

Dans ce contexte, les réseaux sociaux représentent à la fois une source de pouvoir et de vulnérabilité. Leur dépendance aux infrastructures mondiales les expose à des répressions qui mêlent enjeux locaux et influences extérieures. La tendance à privilégier le sensationnel dans les contenus viraux complique l'élaboration de programmes politiques. Cependant, des mouvements récents au

Sénégal et en Algérie montrent que des stratégies hybrides peuvent renforcer la contestation en intégrant des éléments culturels et des moyens de communication diversifiés. Bien qu'ils aient transformé le paysage de la contestation en Afrique francophone, le véritable potentiel de ces réseaux requiert d'aller au-delà d'une simple logique de disruption et réhabiliter des formes de dialogue ancrées dans les traditions locales (Melucci, 1996). À l'ère des algorithmes, la contestation postcoloniale doit inventer de nouvelles formes de démocratie, combinant innovation technologique et ancrage culturel. Car, seule une approche holistique, intégrant réseaux sociaux, mémoire collective et dialogue intergénérationnel, permettra de transformer l'indignation en projet émancipateur durable.

Conclusion

Ce travail a exploré les dynamiques de la contestation anti-française en Afrique francophone à travers le prisme des réseaux sociaux. Il a révélé le rôle central joué par ceux-ci dans la redéfinition des luttes pour la souveraineté et la reconnaissance. En analysant des cas concrets et des stratégies numériques, il apparaît que les plateformes sociales ont transformé les espaces publics africains en arènes de résistance postcoloniale. Les réseaux sociaux ont abaissé les barrières de la participation politique, permettant à une jeunesse exclue des canaux traditionnels de s'organiser et de diffuser des contre-récits historiques. Par ailleurs, les réseaux sociaux ont unifié des revendications éparses en un discours transnational, illustrant la contagion des mouvements. La combinaison de « viralité » numérique et d'actions concrètes a renforcé l'impact des contestations. Les parodies de discours politiques, en détournant les codes médiatiques dominants, ont démystifié le pouvoir français, opérant une subversion sémiotique.

Toutefois, malgré leur influence, les réseaux sociaux sont confrontés à des limites : censure étatique, désinformation, et fragmentation des mobilisations dans des bulles algorithmiques. Ces obstacles soulignent la nécessité d'une stratégie hybride, intégrant médias alternatifs et solidarités transnationales. Ce travail souligne l'importance des réseaux sociaux comme outils de décolonisation des esprits (Mbembe, 2001), mais aussi leur ambivalence. Si ces plateformes amplifient les voix marginalisées, leur dépendance à des infrastructures globales et leur vulnérabilité aux manipulations imposent une réflexion sur la souveraineté numérique. Les mouvements africains gagneraient à articuler leurs luttes avec des initiatives locales pour renforcer leur résilience face aux ingérences.

Références bibliographiques

Afrobarometer (2023). « La jeunesse africaine et les réseaux sociaux : Entre mobilisation et désinformation » (Rapport No. 45).

Appadurai, Arjun, (2002). *Modernité à l'ère de la globalisation*. Payot.

Benford, Robert, D. et snow, david, A (2000). “Framing Processes and Social Movements: An Overview and Assessment.” *Annual Review of Sociology*, n° 2000, vol. 26, pp.611–639.

Citton, Yves, (2014). *Pour une écologie de l'attention*. Média Diffusion.

Diouf, Makthar, (2013). *L'Afrique dans la mondialisation : Luttés d'hier et d'aujourd'hui*. Karthala.

FRASER, Nancy, (2014). “Rethinking the public sphere: a contribution to the critique of actually existing democracy1”. *In : Between borders*. Routledge. pp. 74-98.

Honneth, Axel, (2006). *La lutte pour la reconnaissance*. Cerf.

Human Rights Watch (2025). Rapport mondial 2025 : Situation des droits humains – Union africaine 10.

Internet Sans Frontières (2024). « Coupures d'internet en Afrique ». Rapport annuel 2023.

Mbembe, Achile, (2001). *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*. Karthala.

Melucci, Alberto, (1996). *Challenging Codes: Collective Action in the Information Age*. Cambridge University Press.

ROUVROY, Antoinette et BERNIS, Thomas, (2013). « Gouvernamentalité algorithmique et perspectives d'émancipation ». *Réseaux*, vol. 177, no 1, pp. 163-196.

Scott, James, (1990). *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*. Yale University Press.

Tilly, Charles, (1978). *From Mobilization to Revolution*. Addison-Wesley.

JURIS, Jeffrey, (2005). “The new digital media and activist networking within anti–corporate globalization movements”. *The ANNALS of the American academy of political and social science*, vol. 597, no 1, pp. 189-208.

Boltanski, Luc, (2009). *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*. Gallimard.

Tufekci, Zeynep, (2017). *“Twitter and Tear Gas: The Power and Fragility of Networked Protest”*. Yale University Press.

L'initiative Equipe Europe : un marche pied du repositionnement de la France en Afrique

Pierre Le Grand NKA

Chercheur sur la relation Allemagne & U.E – Afrique

Ousmanou POUKOUO

Doctorant en Science Politique

Université de Douala

Résumé

Comment partir sans partir ou apparaître sous un nouveau jour sans véritablement changer la finalité de son action en Afrique ? C'est la question à laquelle la France essaie, avec des fortunes diverses, de répondre. Cet article tente d'esquisser les contours de la survivance d'une relation dont la construction, déconstruction et reconstruction épousent la dynamique d'une trajectoire de puissance complexe. La démarche s'opère dans une dialectique qui suscite la convocation de la concomitance des approches renouvelées de l'Union Européenne en Afrique depuis la survenue de la crise Covid-19 et celle de la France en Afrique depuis 2021. En scrutant à partir des travaux antérieurs dont certains appelaient déjà à un renouveau de la relation France-Afrique, la présente contribution ambitionne de démontrer que l'Initiative Equipe Europe permet l'implication de la France dans un cadre multilatéral qui voile à peine sa quête d'intérêts dans un environnement stratégique africain en pleine reconfiguration.

Mots-clés : *Equipe Europe, Afrique, France, Union Européenne, Françafrique, COVID-19.*

Abstract

How to leave without leaving or appear in a new light without truly changing the purpose of one's actions in Africa? This question undoubtedly haunts France more than ever in its relationship with the black continent. This article attempts to outline the contours of the survival of a relationship whose construction, deconstruction, and reconstruction align with the dynamics of power in international relations. The approach operates within a dialectic that necessitates the invocation of the simultaneity of the renewed approaches of the European Union in Africa since the onset of the Covid-19 crisis and that of France in Africa since 2021. By scrutinizing previous works, some of which already called for a renewal of Françafrique, this contribution aims to demonstrate that the Team Europe Initiative allows France's involvement in a multilateral framework that does not obscure its pursuit of new and traditional national interests in Africa.

Keywords : *Team Europe, Africa, France, European Union, Françafrique, COVID-19.*

Introduction :

Le renouvellement de la relation entre la France et l'Afrique écumule les débats. C'est ainsi que « de nombreuses organisations de la société civile africaine se sont mobilisées, à partir de 2006, pour interpellier les candidats à l'Élysée afin qu'ils s'engagent en faveur d'une autre relation de la France avec l'Afrique⁷⁷ ». De leur action, il est souhaité qu'avec « le départ de J. Chirac et l'émergence d'une nouvelle génération de candidats qui prônent la rupture avec le legs chiracien créent en effet les conditions pour qu'enfin se tourne la page des vieux rapports d'allégeance postcoloniale⁷⁸ ». Plus d'une décennie après cette prise de position de 2006, la France procède à une mutation importante de sa diplomatie des conférences en Afrique. A cet effet, elle modifie le format des traditionnels, sommets France – Afrique qui deviennent, pour la circonstance, les sommets « Afrique-France ». En signe de nouveauté, « ce sommet d'un genre nouveau, sans Chef d'Etat et sans autorité institutionnelle était consacré exclusivement à la jeunesse d'Afrique et de la France⁷⁹ ». En réalité, « pour la première fois, des centaines de jeunes entrepreneurs, artistes, chercheurs, athlètes, étudiants, personnalités engagées d'Afrique et de France se sont réunis pour envisager les perspectives et les premières actions concrètes à mener pour le renouveau de la relation entre le continent africain et la France⁸⁰ ».

Au-delà de cette ambition affichée, il importe de scruter la réalité de la relation entre la France et l'Afrique après le Sommet d'Octobre 2021. A la croisée des chemins, traversée par une conflictualité pathologique, l'Afrique est depuis de nombreuses années, le sujet principal des grandes messes intellectuelles, avec des avis mitigés. Entre les Damnés de la Terre de Frantz Fanon (1961 ; 2002), une Afrique matrice de l'humanité de Cheikh Anta Diop (1967) ou d'une Afrique qui n'est pas assez entrée dans l'histoire de Nicolas Sarkozy⁸¹, un fait est à souligner : l'Afrique reste au cœur du débat dans les relations internationales. L'importance du continent africain n'est plus à démontrer, ses atouts économiques ne sont pas à négliger. Le Golfe de Guinée, par exemple, est une importante zone stratégique en

⁷⁷ Pour une autre politique de la France en Afrique. Interpellations et engagements de campagne électorale, Documents, in Politique africaine n°105, mars 2007, p. 140.

⁷⁸ Ibid.

⁷⁹ Nouveau Sommet Afrique-France, publié le 8 Octobre 2021, consulté sur <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/10/08/nouveau-sommet-afrique-france>, le 24 Août 2025, à 19h40.

⁸⁰ Ibid.

⁸¹ <https://www.nouvelobs.com/politique/2012/11/22.OBS0195/1-integralite-du-discours-de-dakar-prononce-par-nicolas-sarkozy.html>, consulté le 20 Aout 2025 à 10 h24.

Afrique. Il regorge d'importantes ressources minières et halieutiques. Le pétrole, première ressource minière de la zone, fait de celui-ci la première région pétrolière de l'Afrique avec d'importants gisements sous-marin. Cette ressource représente près de 24 milliards de barils, soit 4,5% de réserves mondiales (Kaptchouang, 2023). Par ailleurs, on estime à 5 millions de barils par jour, la production dans le Golfe de Guinée. Les découvertes récentes dans certains pays ont porté les estimations prouvées dans le Golfe de Guinée à 50,4 milliards de barils. Le Golfe de Guinée regorge également des ressources halieutiques estimées à 1,55 mille tonnes de réserves de poissons avec une production pouvant se situer aux alentours de 600. 000 tonnes par an. En outre, le Cameroun, le Nigéria et l'Angola sont classés parmi les principaux pays halieutiques de la sous-région une production de 300.000 tonnes par an⁸². Au regard de ces potentialités, l'Afrique est l'objet des prédatations et convoitises.

Depuis la chute du régime libyen, l'on assiste à la montée du terrorisme et de la résurgence des coups d'Etat ainsi que du discours antifrançais. Au Mali, au Burkina Faso, au Niger, au Sénégal, au Cameroun et en Centrafrique, l'on observe une inflation des manifestations populaires anti-françaises. Ce regain de tension a emmené l'Union Européenne en général et la France en particulier à réviser son approche politique voire diplomatique vis-à-vis du continent. A travers une approche réaliste et interdépendantiste, notre contribution se veut théorique et empirique. Elle s'attèle à montrer comment la France se sert du multilatéralisme, à travers l'Initiative Team Europe, pour maintenir sa présence en Afrique dans un contexte de vives contestations de son action et de sa présence.

, Poussé par les évènements en Algérie, le Général de Gaulle pensait que l'autonomie interne concédée par la IV^{ème} République aux colonies d'Afrique subsaharienne ne suffirait pas à contenir les contestations et à juguler les mouvements indépendantistes. Il fallut cependant, octroyer une « indépendance sur mesure qui servira les intérêts de la France que de les nuire. Les dirigeants des nouveaux Etats indépendants, entourés des conseillers français, resterons ainsi fidèles à l'ancienne métropole » (Thomas Borrel, 2021). Depuis lors, comme le pensait De Gaulle, la survie de la France dépend de son domaine colonial et de ses alliés occidentaux. Au micro de la BBC, le 18 Juin 1940, De Gaulle fixe les fondamentaux de l'idéologie impériale française qui se perpétue jusqu'à date. Cette idéologie s'appuie sur une croyance, jusqu'ici inchangée : « la puissance, l'existence, l'identité de la France seraient déterminées à retirer ce réservoir de

⁸² Ibid.

puissance qu'il faudrait donc jalousement conserver ». La Françafrique apparaît comme le dernier avatar de l'histoire de la colonisation. Du général De Gaulle à Sarkozy, à travers son discours prononcé à Dakar en 2007, de François Mitterrand à François Hollande, de Valéry Giscard d'Estaing à Emmanuel Macron, l'on arrive à la conclusion que leurs inspirations ont une source commune, l'idéologie coloniale (Amzat-Boukari-Yabara et Thomas Deltombe : 2021). La conférence de Brazzaville marque ainsi une étape importante dans l'histoire des relations entre la France et ses colonies (Catherine Coquery-Vidrocitch et Thomas Deltombe : 2021) En effet, c'est à Brazzaville qu'un plan d'ensemble sous l'égide d'un Etat conçu comme arbitre, un planificateur et un investisseur a été initié⁸³.

Thomas Deltombe va plus loin dans l'analyse en explorant les contours d'un autre concept voisin : l'Eurafrique (Deltombe, 2021). Ce concept émerge en pleine guerre froide (1947-1957), dans un contexte marqué par les prémices de la construction européenne et de la décolonisation. L'auteur remonte l'origine du concept à la conférence de Berlin (1884-1885). Mais l'idée Eurafrique prend corps après la première guerre mondiale. Les tenants de l'Eurafrique voient dans cette notion un moyen de répondre à tous les défis de l'époque. L'Afrique deviendra alors le ciment de l'Europe-blanche, qui en exploiterait de concert les richesses et les potentialités. Cette fusion permettra à l'Eurafrique de rivaliser les puissances américaine et soviétique⁸⁴. C'est donc tout naturellement que l'Initiative Equipe Europe tente de renouveler ce paradigme en poursuivant l'idéologie coloniale, à travers la « supériorité raciale » européenne et la « complémentarité naturelle » des continents, elle se veut un outil au service de la continuité coloniale de la France en Afrique.

1. L'initiative équipe Europe : le multilatéralisme au service du projet de puissance de la France en Afrique

Aussi ancien que l'Etat Westphalien, le multilatéralisme rythme les relations internationales. Les nations constituent des blocs pour relever les défis d'ordre économique, culturel, social ou politique. L'Union Européenne s'est engagée, depuis sa création⁸⁵, dans la marche pour la mutualisation des forces de ses Etats membres. Pour Koen Doens, Directeur Général des partenariats

⁸³ Op.cit., p.83.

⁸⁴ Op.cit., Pp.93-94.

⁸⁵ L'Union Européenne est l'aboutissement d'un processus qui remonte à l'après Seconde Guerre mondiale. Les neuf principales dates clés partent de 1957. Voir plus sur <https://www.parlorama.eu/creation-de-lunion-europeenne/> consulté le 24 Août 2025 à 20h40.

internationaux à la Commission Européenne, « le format Team Europe (TE) permet à l'Union Européenne et ses Etats membres d'intensifier leur impact collectif ».

A. *L'initiative Equipe Europe et ses objectifs*

De façon stratégique, « agir ensemble » est porteur d'efficacité et de résultats. L'Equipe Europe offre aux Etats membres de l'Union Européenne la possibilité d'accroître leur visibilité et d'accentuer la coopération. L'Initiative Equipe Europe s'opérationnalise à travers la mise en œuvre conjointe des efforts des parties prenantes.

a. L'ambition européenne de l'après Covid-19

L'Initiative Equipe Europe⁸⁶ est une approche née dans le contexte de la réponse Covid-19 de l'Union Européenne (UE) et dont le but était de soutenir les Etats parties de l'Union Européenne afin de donner une réponse concertée à la pandémie. A la fin de l'épidémie, l'initiative s'est poursuivie pour apporter une réponse européenne à un environnement géopolitique marqué par le caractère changeant et diffus des différentes formes de menaces tant au niveau international qu'au niveau national. L'UE perçoit l'Equipe Europe comme, une approche politique qui renforce les efforts de coordination mondiale de l'UE et de ses Etats membres. Sa devise, est « travailler ensemble ».

Ce multilatéralisme « déguisé », émerge dans un contexte où d'autres forces d'opposition voient le jour et la concurrence qui en résulte appelle à une « européanisation de la coopération ». Parmi ces forces, l'émergence des BRICS, la percée chinoise, américaine et russe. L'UE s'est engagée à remodeler et à revitaliser son partenariat avec les pays africains. Face à la concurrence, l'UE est appelée à mieux faire pour rester un partenaire privilégié en matière de coopération au développement, mais également pour conserver son influence actuelle et essayer de booster son poids politique.

L'Initiative Equipe Europe se donne pour ambition de remettre l'Europe au premier plan sur la scène internationale et de contrer les offres concurrentes d'autres puissances mondiales. A travers cet outil, « l'UE vise à devenir un acteur mondial plus stratégique, capable de forger des partenariats plus solides et mutuellement bénéfiques » (Sabourin et *al.*, 2023). L'évolution actuelle s'oriente vers une coopération axée sur les intérêts. Elle passe par une meilleure compréhension des besoins et des priorités des partenaires africains, de leur contexte respectif, ainsi

⁸⁶ Qu'est que l'Equipe Europe ? https://international-partnerships.es.europa.eu/policies/team-europe-initiatives_fr consulté le 24 Août 2025 à 20h46

que par une définition plus claire des intérêts de l'UE et de l'offre proposée aux parties prenantes africaines. Face aux rivalités géopolitiques, renforcées par la pandémie Covid-19 et la guerre en Ukraine, l'UE a pris l'initiative de formuler et de communiquer ses intérêts et ses priorités à l'attention des partenaires afin de distinguer l'offre européenne de celles d'autres puissances comme la Chine ou la Russie. De ce point de vue, l'approche Equipe Europe illustre cette évolution de l'UE vers une approche géopolitique et vers des partenariats plus politiques. L'emphase est mise sur la poursuite d'intérêts communs à l'UE et aux pays partenaires.

L'identification et la définition de ces intérêts communs ne peuvent se faire sans une volonté préalable de l'UE d'être plus pragmatique et plus affirmative dans la formulation de ses propres priorités et intérêts dans le cadre d'une relation, d'un renouveau avec ses partenaires (Rios, 2000). La présidence de la commission Européenne Ursula Von der Leyen dans son discours sur l'Etat de l'Union Européenne en Septembre 2023 a confirmé les ambitions géopolitiques de l'Union et la volonté pérenne de renouveler le partenariat avec l'Afrique. Cet intérêt pour l'Afrique démontre à suffisance que le continent est un partenaire clé et un allié dans un contexte de tensions géopolitiques particulièrement marquées (Sabourin et *al.*, 2023). La mise en œuvre de l'initiative met à contribution les Etats parties, les organismes spécialisés de l'Union et des Etats.

b. Les objectifs de l'Equipe Europe

La réponse au Covid-19 a été l'occasion pour l'UE de redynamiser la coopération dans le cadre de l'Equipe Europe pour les années 2021-2027. Elle vise à combiner les efforts collectifs au sein de l'UE et ce que font les Etats membres à travers leurs actions bilatérales. Ceci, afin de créer un ensemble plus grand et fort en mettant les talents distincts de chacun au bénéfice du collectif⁸⁷.

Partager les intérêts de chacun est la trame manifeste de l'approche Equipe Europe. Les initiatives se concentrent sur des objectifs communs au niveau d'action le plus approprié : national, multinational ou régional. L'Equipe Europe se donne pour mission d'apporter une réponse collective européenne face à un paysage géopolitique en pleine mutation. Il s'agit pour l'UE de jouer un rôle de premier plan sur la scène mondiale, protéger les intérêts de l'UE et promouvoir ses valeurs. Ajouter à cela, accroître la visibilité de la coopération UE, mettre en relief la cohérence et la coordination entre acteurs, conformément aux engagements pris

⁸⁷ <https://www.afd.fr/actualités/Koen-doens-team-europe-partenariats>.

envers les principes d'efficacité de BUSAN et aux travaux du partenariat mondial pour une coopération efficace au développement.

L'initiative comprend 14 Etats membres de l'UE : l'Autriche, la Belgique, la Croatie, la République Tchèque, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Irlande, la Pologne, les Pays-Bas, la Slovaquie, l'Espagne et la Suède. Le réseau est composé d'organisations ou de réseaux de la société civile, de groupes de réflexion, de Centre de Recherche et d'Universités basées en Europe et engagés dans la promotion de la démocratie et des droits de l'Homme dans le monde. L'objectif spécifique est de créer une Union Européenne stratégique et coordonnée en faveur de la démocratie. Le réseau *Team Europe Democracy*⁸⁸ (TED) a ainsi été créé pour faciliter l'échange d'informations et engager un dialogue stratégique. Il renforce la collaboration inter-régionale, envisage soutenir les initiatives TED. Ces priorités sont : la responsabilité et l'Etat de droit, la participation politique et civique, les médias et le numérique.

B. *Le recul de l'influence française en Afrique*

Le nouveau type de partenariat qui régit les relations entre la France et l'Afrique au lendemain des indépendances avait pour but « d'institutionnaliser » la prééminence politique de l'ancienne métropole ainsi que sa prépondérance économique monétaire et culturelle à travers une allégeance postcoloniale⁸⁹. Les révisions périodiques des accords de coopération n'ont pas fondamentalement remis en cause l'essence du système mis en place depuis 1960 (Bourgi, 2009).

Les rapports entre la France et l'Afrique sont fortement contestés⁹⁰. La volonté d'être souveraine et déterminer le cours de leur histoire est au cœur des débats. Le rejet de la politique française en Afrique suscite l'expression « sentiment anti-français ». Pour les auteurs du mouvement « tournons la page » (Banegas et *al.*, 2024), la montée en puissance de l'usage de ce terme remonte à la fin de l'année 2010 en lien avec l'enlèvement des forces armées françaises au Sahel. L'incapacité des Occidentaux en général et des Français en particulier à répondre aux demandes des armées africaines est vécue comme un moyen de pérenniser la présence des

⁸⁸ Voir plus sur <https://www.eces.eu/fr/posts/nous-avons-rejoint-le-reseau-team-europe-democracy-ted-> consulté le 24 Août 2025 à 22h05.

⁸⁹ Pour une autre politique de la France en Afrique. Interpellations et engagements de campagne électorale, Documents, In Politique africaine n°105, mars 2007, p. 140.

⁹⁰ Jonathan Guiffard, Le sentiment anti-français en Afrique de l'Ouest, reflet de la confrontation autoritaire contre « l'Occident collectif », consulté sur <https://www.institutmontaigne.org/expressions/le-sentiment-anti-francais-en-afrique-de-louest-reflet-de-la-confrontation-autoritaire-contre> consulté le 24 Août 2025, à 22h35.

troupes étrangères. Depuis la fin de la guerre froide, le comportement des pays africains reste déterminé par les calculs géopolitiques opérés par les puissances classiques et émergentes. Ces puissances n'hésitent pas à soutenir un « régime ami » ou à renverser les responsables politiques sensibles à la cour assidue des puissances concurrentes. De ce point de vue, les coups d'Etat trouveraient une explication dans une politique militariste consistant à maintenir l'Afrique dans un jeu d'intérêts des puissances étrangères (Ebogo et Kaptchouang, 2025).

Dans l'optique de conjurer l'insécurité devenue chronique, les autorités maliennes, choisissent de recourir à la communauté internationale. A partir de 2014, la France entre en scène. Ce (re) déploiement vient renforcer un dispositif militaire déjà important dans le Sahel en général et le Mali en particulier. Cette situation est perçue comme une conséquence du néocolonialisme et une logique de positionnement de cette puissance coloniale qui gagne à maintenir le pays dans un l'instabilité qui lui est profitable (Engbwang Kane, 2025). La classe politique malienne dénonce une présence militaire dont les résultats demeurent insatisfaisants et une intervention qui aurait pour but l'exploitation et le contrôle du territoire et ses multiples ressources naturelles (Rigouste, 2017). Ce rejet des opérations extérieures françaises. Pour légitimer la rupture de l'Alliance militaire avec la France et le nouveau partenariat avec la Russie, les nouvelles autorités maliennes ont érigé la sécurité au rang de priorité. Il s'en suit une construction discursive autour du concept « sécuritisation » qui renvoie à l'ensemble des processus à travers lesquels un enjeu social, public, est élevé au rang d'enjeu de sécurité, avec tout ce que cela peut entraîner (Balzacq, 2016).

La « grammaire » de la sécuritisation repose sur trois piliers. Le premier c'est qu'avec la sécurisation, il y a une oligarchie de la prise de décision, tout se décide dans un cercle très restreint. Le deuxième, c'est la clôture des options politiques : quand on « sécuritise », on se prive - volontairement ou involontairement - de saisir les autres significations et les autres chaînes causales des phénomènes de sécurité. Enfin, il y a une restriction drastique de la délibération publique : on ne délibère plus, car les termes du débat sont posés par la déclaration de danger sécuritaire⁹¹.

⁹¹ Interview Thiery Balzacq disponible à l'adresse <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/esprit-de-justice/qu-est-ce-que-la-securitisation-6478211>, consulté le 22 Août 2025 à 18h 00.

a. Une intervention française sous l'égide de l'Union Européenne

Le climat de désenchantement qui prévaut dans la relation France-Afrique imprègne aussi le domaine économique. A travers la mondialisation, avec la diversification des partenariats extérieurs, l'on assiste à l'irruption des puissances telles que la Chine⁹², l'Inde, le Brésil ou les monarchies du Golfe. Jusqu'en 2009, la France était le premier fournisseur de l'Afrique (15% des importations du continent), second client avec 10% des importations africaines. L'ensemble des pays de la zone Franc ne représentait que 1% du commerce extérieur français en 2006 (Hugon, 2007). La France, à cette époque courrait déjà le risque d'être marginalisée sur le plan économique et de voir ainsi s'éroder son influence politique, culturelle voire linguistique. La part des investissements français en Afrique ne représentait en 2004 que 1,55% du total des investissements à l'étranger (Hugon, 2007).

Le 27 Février 2023, Emmanuel Macron annonçait un « nouveau modèle de partenariat militaire » entre la France et les pays africains⁹³. Ce nouveau modèle s'articulant autour « d'une réduction visible des effectifs français et une augmentation de l'offre de formation, d'accompagnement et d'équipement au meilleur niveau ». Le 06 Février 2024, le Président français confiait au Sénateur Jean Marc Bockel la mission de collecter les souhaits des gouvernements africains accueillant des bases militaires françaises. Les accords de défense franco-africains remontent aux premières années des indépendances africaines. Ce dispositif politico-sécuritaire est à l'origine de ce qui convient d'appeler le « pré-carré » de la France en Afrique francophone ou encore la Françafrique. Il n'y eut pas moins de 52 opérations militaires françaises en Afrique de 1964 à 2014, ce qui valut à la France d'être considérée comme le « gendarme » de l'Afrique francophone » (Vircoulon, 2024). Durant la décennie 1960-1970, la France se déployait en Afrique à travers les opérations extérieures (OPEX). Après 1994, les OPEX évoluèrent en s'eupéanisant. Depuis que l'Union Européenne s'est engagée dans le maintien de la paix dans plusieurs conflits africains, la France a joué à chaque fois le rôle de nation-cadre. L'armée française a fourni l'essentiel des troupes et assumé le commandement de ces OPEX européennes. De nombreuses critiques européens évoquaient alors des opérations militaires françaises avec un drapeau européen⁹⁴.

⁹² Antoine Kernén, Les stratégies chinoises en Afrique : du pétrole aux bassines en plastique, Conjoncture, In Politique africaine n°105, mars 2005, p. 165.

⁹³ Discours d'Emmanuel Macron, 27 Février 2023, disponible sur : www.vie-publique.fr.

⁹⁴ Ibid.p.4.

L'entrée en scène des pays émergents ou ceux du Sud Global⁹⁵ a contribué à réduire l'influence française en Afrique. Le montant des échanges commerciaux avec l'Inde a été multiplié par 30 en 2000 et par 20 avec la Chine. En 2009, la Chine a dépassé les Etats-Unis et est devenu le principal partenaire commercial de l'Afrique, devant la France. L'ancien Président chinois Hu Jintao a annoncé en 2012 que la Chine doublerait ses crédits du continent africain pour atteindre un montant annuel de 20 milliards de dollars, prêts non concessionnels, soit dix fois plus que l'Aide publique au développement (APD) déclarée de la France en 2010⁹⁶. Entre 2000 et 2009 la totalité des échanges de l'Afrique avec les pays émergents- les importations-exportations a doublé passant que 247 à 269 milliards de dollars. Les partenaires traditionnels de l'Afrique, principalement l'Amérique du Nord et l'Europe représentaient 77% de ces échanges ; en 2009 leur part était tombée à 61%. Durant la même année celle des partenaires émergents est passée de 23% à 38,5%. La part de la Chine est passée de 4,7 % à 13,9% et l'Inde de 2,3% à 5,1%⁹⁷. La place de l'Afrique sur l'échiquier de puissance internationale s'est nettement améliorée.

Face à ces empiètements géopolitiques des puissances concurrentes, la France essaye de normaliser ses liens avec certains pays africains à travers l'Initiative Equipe Europe, qui devient un parapluie économique, diplomatique et socio-culturel. Pour Inger Osterdh, la meilleure solution pour la France en ce qui concerne les rapports militaires avec l'Afrique serait que les autres membres de l'UE s'engagent à ses côtés dans les missions militaires sur le continent africain. L'objectif étant de veiller sur les intérêts qui resteront fondamentalement français. Seulement, pour de nombreux observateurs, la France instrumentalise, à la mesure de la défense de ses intérêts, cette initiative européenne en matière de défense (Osterdahl, 1997). A cet effet, Virginie Baudais plaide pour une réelle transformation des pratiques des relations France-Afrique. Ainsi, il faut rompre avec une diplomatie à géométrie variable. Il est question pour la France d'assumer les changements de stratégies et la fin d'une vision euro-centrée des relations avec l'Afrique (Baudais, 2024).

b. Evolution de la présence française en Afrique

La persistance des ambiguïtés autour de ce partenariat et les multiples intérêts en jeu expliquent les difficultés éprouvées par les dirigeants français

⁹⁵ Pascal Boniface, Expliquez-moi... Le Sud global, 28 mai 2025, consulté sur <https://iris-france.org/expliquez-moi-le-sud-global/> le 25 Août 2025 à 00h09.

⁹⁶ Rapport d'information fait par Jean-Marie Bockel et Jeanny Lorgeoux sur la présence de la France dans une Afrique convoitée, N°104, Sénat, Session Ordinaire de 2013-2014, p.173.

⁹⁷ Ibid.

successifs à réformer cette coopération. La perception et l'influence de la France en Afrique ont connu des mutations dès la fin de la guerre froide et en pleine mondialisation. Le fossé entre les discours récurrents sur la démocratie et la perpétuation des pratiques autoritaires, les avancées sur le terrain du pluralisme et de l'exercice effectif des libertés, l'émergence d'opinions publiques sous l'effet d'une consécration de la liberté de la presse, les interventions militaires extérieures pour maintenir au pouvoir des régimes africains, une politique d'immigration discriminatoire et une aide au développement de moins en moins « visible » sont pour Albert Bourgi, les éléments qui ont contribué au recul de l'influence de la France en Afrique (2009).

Longtemps soupçonnée de pérenniser des régimes dont les pratiques politiques sont plus que jamais impopulaires, de protéger ses intérêts économiques, la France est au banc des accusés. Les critiques de la Françafrique se sont répandues dans les diverses couches de la population africaine. Ces récriminations traduisent un malaise qui trouve ses origines dans le discours officiel des dirigeants français. Le 26 juillet 2007, Nicolas Sarkozy en visite à Dakar au Sénégal prononçait un discours dans lequel il taçait l'Africain « qui n'est pas assez entré dans l'histoire, qui depuis des millénaires vit avec les saisons, dont l'idéal de vie est d'être en harmonie avec la nature »⁹⁸. Ce discours a provoqué une levée de bouclier, voire une vague d'indignation illustrant les malentendus accumulés, depuis plusieurs décennies (Bourgi, 2009).

La proximité des élites politiques, économiques, administratives et militaires africaines francophones et françaises a rendu possible de nombreuses dérives. Dans les pays comme le Cameroun, le Gabon, le Burkina Faso, une catégorie d'acteurs a émergé. Ceux-ci disposant des réseaux de connaissances où se côtoyaient dirigeants politiques, Hommes d'affaires, agents de renseignement, militaires ou mercenaires ont trouvé dans les réseaux de la Françafrique des éléments leur permettant dévoyer la politique africaine de la France. Au nombre de facteurs qui y ont contribué figurent, entre autres, la lassitude d'une grande partie de la classe politique africaine pour laquelle ce mode de relations est suranné. Autres facteurs, le changement de génération, la règlementation du financement des partis politiques en France, le développement de la transparence de l'information des médias et des ONG via Internet, les différents scandales mis à jour par la justice. Selon le Rapport Bockel, la Françafrique dont on annonçait la renaissance a disparu

⁹⁸A retrouver sur le site internet www.diplomatie.gouv.fr.

avec le décès d'une génération de dirigeants parmi lesquels figurent Félix Houphouët Boigny, Léopold Sedar Senghor et Omar Bongo⁹⁹.

En 2010, la France a dégagé un excédent commercial de 3,2 milliards d'Euros, ce qui la place au second rang des fournisseurs du continent. Une année plus tard, le continent africain représentait 55% de l'ensemble des importations de pétrole brut et gaz naturel. La part du marché de l'aéronautique français en Afrique a progressé de 21,7 points entre 2000 et 2010 notamment grâce à la vente d'Airbus¹⁰⁰ en direction de l'Afrique du Sud. Cette embellie est portée par les firmes françaises sur le marché africain. En ces termes de flux d'investissement, l'Afrique subsaharienne représente un peu moins de 5 milliards d'euros par an, majoritairement au Gabon, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Congo, au Nigeria, en Angola. La concurrence étant de plus en plus vive, elle devait faire face aux entreprises occidentales Eni, Exxon, Chevron, Shell, Bp, Statoil. De nouveaux acteurs dont les entreprises chinoises telles que *China National Petroleum Corporation*, *Chinese National Offshore-Company* et *Petro-China*¹⁰¹.

Par ailleurs, la France occupe le quatrième rang de contributrice mondiale avec 10% de l'aide mondiale. En 2012, l'Agence Française de Développement a autorisé 1,6 milliards d'euros de financement en Afrique subsaharienne¹⁰². Une dotation en devise pas éloignée des données du Fonds d'investissements pour le développement économique et social (FIDES) qui culminait à près de 8 milliards en investissements publics en Afrique entre 1946 à 1959 (Cornevin, 1970). Toutefois, même si l'on note un déclassement réel de la France sur le plan commercial, pour Achille Mbembe, depuis 1960, aucun chef d'Etat n'a fondamentalement altéré ou modifié l'équation que l'Afrique représente pour la France. Tous ont estimé que, pour garder sa position sur la scène internationale, elle devait maintenir son influence en Afrique. Une approche poly-latérale et transversale est née à partir de 2017. Elle ne s'inscrivait plus dans la logique d'un « pré-carré », mais une « coopération internationale utile ». Pour fonctionner, cette coopération internationale requiert l'existence de pôles ou d'axes plus ou moins équilibrés autour desquels elle se structure, d'où de nouveaux efforts en vue de la construction potentielle d'un axe-européen comme le projet MEET AFRICA

⁹⁹Rapport d'information fait par Jean-Marie Bockel et Jeanny Lorgeoux, Op.cit. p.235.

¹⁰⁰ Il faut rappeler qu'Airbus est le N°1 européen dans le domaine de l'aéronautique. Il symbolise l'union entre les principales économies de l'Europe notamment les gouvernements français, allemand, espagnol et des fonds anglais. Consulté sur <https://www.zonebourse.com/cours/action/AIRBUS-SE-4637/societe/> le 25 Août 2025 à 00h27.

¹⁰¹ Rapport d'information fait par Jean-Marie Bockel et Jeanny Lorgeoux, Op.cit. p.243-245, 246.

¹⁰² Op.cit. p.253.

(Mobilisation Européenne pour l'entrepreneuriat en Afrique) lancé en décembre 2020 pour le financement des projets sous le couvert de l'Union Européenne (UE). Des externalités positives à la fois pour l'ensemble européen et de la France ne sont pas loin d'avoir inspiré un autre axe stratégique en plein Covid-19 sous la camisole de l'Initiative Equipe Europe.

2. L'équipe Europe : une ressource géostratégique au service de la reconfiguration de la présence française en Afrique

Près de 65 ans après les indépendances, le continent africain peine à trouver sa voie. Entre les espoirs et les illusions du panafricanisme, du remplacement de la monnaie coloniale dans certains pays francophones, de garantir la sécurité, du décollage économique, l'Afrique est l'objet des discussions dans les grandes messes intellectuelles.

A- L'Equipe Europe : le multilatéralisme au service de pérennisation de l'influence française en Afrique

Si la relation renouvelée de la France en Afrique est déclarée en Octobre 2021 par un sommet sous un format nouveau à partir de sa dénomination Afrique-France, l'implémentation des actes ne s'accompagne pas toujours d'une batterie de mesures susceptibles de faire penser à une véritable rupture. Au contraire, l'on observe une survivance de certains outils qui voilent à peine le maintien des intérêts français, quoique sous le manteau du multilatéralisme européen.

- a. L'Agence Française de développement : le bras séculier de la France dans l'Initiative Equipe Europe

La contribution de la France à travers la mise en œuvre de l'Initiative Equipe Europe se lit à travers plusieurs outils. Il en est ainsi des instruments de mobilisation des ressources financières. L'enjeu pour la France est de jouer le rôle de la plaque tournante dans les négociations, mais, aussi de maintenir de son influence. Pour cela, elle met à contribution ses organismes spécialisés, notamment l'Agence Française de Développement (AFD).

Dès les premiers moments d'intervention de l'Equipe Europe face à la pandémie Covid-19, « la France à travers le Groupe AFD, s'est engagée à mobiliser 1,2 milliard d'euros à travers l'initiative Covid-19-Santé en commun pour apport une réponse rapide, ciblée et partenariale dans le cadre de la Team Europe¹⁰³ ». Cet

¹⁰³ Lire à ce sujet Riposte Covid-19 en Afrique : plus de 500 millions d'euros mobilisés par l'AFD en 3 mois au titre de l'initiative « Santé en commun », consulté sur [Riposte Covid-19 en Afrique :](#)

apport de financement est clairement réparti en don et en prêt en direction de l'Afrique. Concrètement, en Juin 2020, soit trois mois après le lancement de l'Initiative « Covid-19 – Santé en commun », suivant le décompte de l'AFD, elle « a permis de financer 29 projets en réponse à la pandémie de Covid-19, répartie dans 23 pays africains, pour un total de 512 millions d'euros, dont 57 millions d'euros de dons et 455 millions d'euros sous formes de prêts à des Etats et des banques publiques de développement partenaires de l'AFD¹⁰⁴ ».

C'est dire que, « cet engagement s'inscrit dans le cadre du programme Team Europe déployé pour soutenir les pays partenaires dans la lutte contre la pandémie de coronavirus et ses conséquences sanitaires, sociales et environnementale¹⁰⁵ ». Ces actions de l'AFD ne tranchent pas avec les missions de cette institution qui remonte à l'histoire coloniale de la France. La fondation de l'AFD remonte aux années 1940 avec la création de la Caisse centrale de la France libre par le général de Gaulle depuis sa base à Londres. « Il souhaite doter la Résistance française d'une institution financière servant à la fois de Trésor public, de banque centrale et de banque de développement des territoire ralliés¹⁰⁶ ».

Dans sa relation avec l'Afrique, l'AFD a été confrontée à la crise de la dette. A cet effet, « la France réforme sa politique de coopération et fait de l'AFD l'opérateur principal de l'aide française au développement, sous la double tutelle du ministère des Affaires étrangères et du ministère de l'Economie et des Finances¹⁰⁷ ». Si les réformes se poursuivent et s'inscrivent, dès les années 2020, vers une « mobilisation partenariale », aucune réforme n'est spécifiquement marquée par la volonté d'un renouveau de la politique française en Afrique. La nouvelle ambition de la France reste donc financée par un bras séculier dont l'ADN se trouve dans les logiques coloniales de financement du développement dans les territoires ralliés à la cause de la France-Libre donc impérialiste conformément au monde des années 1940.

L'Initiative Equipe Europe se présente comme un atout pour les Etats membres. Sur cette lancée, l'AFD va permettre à la France d'assurer sa présence en Afrique sous-couvert du multilatéralisme. L'Agence Française de

[plus de 500 millions d'euros mobilisés par l'AFD en 3 mois au titre de l'initiative « Santé en Commun » | AFD - Agence Française de Développement](#) le 25 Août 2025 à 06h52.

¹⁰⁴ Ibid

¹⁰⁵ Voir [Riposte Covid-19 en Afrique : plus de 500 millions d'euros mobilisés par l'AFD en 3 mois au titre de l'initiative « Santé en Commun » | AFD - Agence Française de Développement](#), consulté le 25 Août 2025 à 07h01.

¹⁰⁶ Voir <https://www.afd.fr/fr/notre-histoire>, consulté le 25 Août 2025 à 07h17.

¹⁰⁷ Ibid.

Développement à travers la Team Europe contribue ainsi à stimuler l'investissement des Etats membres de l'UE tout en offrant une capacité d'assistance technique. Dans cette initiative multilatérale, la France est au-devant de la scène, elle tire les ficelles.

Face aux mutations de l'environnement stratégique africain qui s'opèrent à ses dépens, la France a, entre autres réponses, se doter d'un nouvel instrument de coopération internationale dénommé Global Europe (IVCDCI-Global Europe). Cet outil remplace le Fonds Européen de Développement (FED). Les principes de base de l'IVCDCI-Global Europe sont : la « Primauté des politiques » et le processus de « géographisation ». Le principe de la « Primauté des politiques » suppose une volonté d'élargir les relations avec les partenaires, au-delà de simples transferts financiers. L'objectif est d'aller vers un dialogue politique plus renforcé, ainsi que vers une coopération axée sur les intérêts de l'UE et sur un certain nombre de priorités communes et de sortir des relations traditionnelles obsolètes, entre bailleurs de fonds et bénéficiaires. Quant au principe de « géographisation », il met en avant la coopération bilatérale avec les pays et régions partenaires. L'IVCDCI-Global Europe est donc l'instrument de mise en pratique de passage de l'UE plus « géopolitique » et plus volontariste qui poursuit ses propres intérêts par le biais de la coopération internationale.

Dans le Rapport Bockel de 2013, la France entendait mettre l'Afrique au cœur des préoccupations européennes, tant pour la défense des intérêts nationaux que régionaux. Profitant du savoir-faire de l'Union Européenne (UE) en matière d'aide au développement, la France entend se repositionner dans un environnement africain plus que jamais concurrentiel. L'UE est en 2013, le premier bailleur fond africain. Dans les domaines de la coopération au développement et de l'humanitaire, l'Europe a investi 5 milliards d'euros par an. Dans le même Rapport, le continent a reçu 43% de l'APD (Aide Publique au Développement) nette européenne en 2010 et près de 77% des crédits alloués par le fonds européen pour le développement (FED). L'Union européenne est enfin le premier bailleur de fonds de l'Union africaine dont elle assure 60% de son budget annuel.

Grâce à ces financements, la Commission européenne s'est affirmée comme un acteur multilatéral majeur de la coopération au développement en Afrique et dans le monde. Sur la base de son seul programme de dons, qui s'est chiffré à 12,7 milliards de dollars US en 2010, l'Union Européenne se classe au 2^e rang des bailleurs de fonds dans le monde. Les prêts consentis par l'Union Européenne aux pays partenaires et ses prises de participation au capital d'entreprises de ces pays ont totalisé 8,3 milliards USD, ce qui constitue une contribution majeure au

développement. Jean-Marie Bockel et Jeanny Lorgeoux pensent que ce soutien financier de l'Union Européenne au développement de l'Afrique a été réaffirmé lors de l'approbation du plan de coopération au développement 2014- 2020 pour les pays ACP qui prévoit une aide de 31,5 milliards de dollars¹⁰⁸ en direction de ces pays, au premier rang desquels on retrouve les pays d'Afrique subsaharienne. Pour ces derniers, l'objectif de consacrer 0,7% du PNB de l'Union européenne à l'aide au développement en 2015 a ainsi été maintenu, en dépit des difficultés économiques que connaissent les pays européens. Du côté français, les gouvernements successifs, ont été convaincus de l'opportunité et de la valeur ajoutée d'une action européenne en matière de développement, la France a fait le choix d'inscrire sa politique d'aide au développement dans un cadre européen et a œuvré pour l'affirmation de cette compétence de l'Union.

Ainsi, le quart de son aide publique au développement transite par le canal européen. A cet effet, la Commission européenne met en œuvre près de la moitié de ses dons programmables. Une forte augmentation des contributions de la France à l'Union européenne en volume : progression de 30% entre 2006 (1 544 millions d'euros) et 2010 (2 009 millions d'euros). Les instruments européens sont les premiers bénéficiaires de l'aide française transitant par des canaux multilatéraux, devant les fonds verticaux comme le Fonds Sida ou les banques de développement comme la Banque mondiale. L'aide européenne représente pour la France entre 14 et 23% de l'APD totale sur la période 1998-2010¹⁰⁹.

Pour l'UE, le Cameroun et le Kenya jouent un rôle central en tant qu'acteurs régionaux dans leur zone géographique respective. Ces pays constituent les laboratoires d'expérimentation de la mise en œuvre de cette politique. Au Cameroun, cinq Etats membres sont représentés et le partenariat est structuré autour de l'aide, piler principal de la coopération entre le Cameroun et l'UE. Au Kenya, plus de vingt pays sont présents ainsi qu'une pléthore de représentants d'acteurs bilatéraux et multilatéraux. Nairobi abrite le siège du Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU Habitat) et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Au Cameroun, le programme indicatif national 2014-2020 a servi de base pour déterminer les priorités du 11^{ème} FED en termes d'activité et de coopération. En se référant à la stratégie « Vision 2035 » du Cameroun, l'UE priorisait un appui et une coopération dans le domaine de la gouvernance publique et l'Etat de droit financé à hauteur de 84 millions d'euros, le

¹⁰⁸ Rapport d'information fait par Jean-Marie Bockel et Jeanny Lorgeoux, Op.cit. p.357.

¹⁰⁹ Op.cit. p.358.

développement rural équilibré et durable et croissance inclusive (178 millions d'euros), coopération technique (20 millions d'euros). La programmation de l'IVCDI-Global Europe pour la période 2021-2027 réduit ce centrage net sur la gouvernance, la démocratisation, la paix et la stabilisation (36 millions d'euros), la croissance inclusive, les emplois durables et le secteur privé (32 millions d'euros), le Pacte vert : développement durable et action climatique (98 millions d'euros) et mesures de soutien (12 millions d'euro). L'intrusion croissante des puissances étrangères dans les prises de décisions au Cameroun et en Afrique en général érode la souveraineté. Ces aides sont un outil de domination, d'aliénation, d'extraversion et du renforcement de l'impérialisme. L'approche Equipe Europe vise l'accroissement de l'influence de l'UE. A partir du Cameroun et du Kenya, cette approche a facilité un repositionnement géopolitique de l'UE et des Etats membres dans un contexte de plus en plus concurrentiel dans lequel les acteurs comme le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine, l'Afrique du Sud, les pays du Golfe ainsi que la Turquie, le Maroc et la Tunisie gagnent en poids économique et en influence politique.

Au Cameroun, l'approche Equipe Europe a conduit à l'organisation d'une mission conjointe d'ambassadeurs de l'UE dans le Nord du pays afin de lancer l'initiative Equipe Europe sur le Pacte Vert et la résilience de cette région. Cette opération de charme visait à positionner l'UE dans un environnement particulièrement concurrentiel. Dans cette partie du pays, les ressources naturelles comme le bois font l'objet d'une prédation et un certain nombre d'acteurs internationaux tels que le Vietnam et la Chine, investissent dans ce secteur. Cette descente montre la valeur ajoutée d'une approche conjointe et confère un fond politique à l'approche de l'UE. Le dialogue politique conjoint et la diplomatie publique sont des instruments dans ce domaine (Sabourin *et al.* 2023). Un autre moyen de contribuer aux objectifs de la diplomatie économique a été la création au Cameroun de l'EUROCHAM, la Chambre de Commerce Européenne au Cameroun. L'objectif étant d'attirer des investissements du secteur privé européen au détriment du secteur privé national.

B- Le repositionnement géopolitique et géostratégique de la France à travers l'Equipe Europe

Le partenariat commercial entre la France et l'Afrique est en perte de vitesse. Les parts de marché des entreprises françaises sont passées de 16% en 2000 à moins de 10% en 2010, alors que celles de la Chine grimpaient de 4% à 16% sur la même période (Glaser, 2016). L'un des derniers comptoirs français en Afrique, CFAO (Compagnie Française de l'Afrique Occidentale) a été repris par le groupe

Japonais Toyota. Le « Rapport Védrine » quant à lui pointe du doigt le manque de stratégie africaine de la France, la baisse de l'aide aux pays prioritaires, l'hémorragie des services économiques, la désastreuse politique des visas qui fait fuir les Hommes d'Affaires et les Etudiants vers d'autres pays (Glaser, 2016 : 18). La proportion des étudiants qui font leurs études en France a chuté de 7% en l'espace de quatre ans, passant de 36 à 29% de l'ensemble des étudiants africains qui résident à l'étranger.

- a. Une réponse géopolitique à l'offensive des puissances concurrentes dans sa « sphère d'influence nature »

La décolonisation des ex-colonies françaises est une illusion. La souveraineté rendue a été vidée de son contenu à travers des dirigeants malléables. La décolonisation apparaît *a posteriori* comme une mutation entre un impérialisme officiel fondé sur la possession des territoires conquis et un impérialisme informel, déconnecté de la souveraineté territoriale et s'appuyant sur les dispositifs plus discrets de contrôle indirects. Les ruptures claironnées cachent en réalité des continuités (Glaser, 2016). Pour analyser les continuités historiques et la transmission des savoir-faire impériaux, il convient d'étudier des discours contemporains portés par les élites françaises. Nous avons rappelé celui de Dakar de Nicolas Sarkozy qui reprenait tous les poncifs de l'idéologie coloniale. De même, Emmanuel Macron qui affirmait pendant la campagne présidentielle de 2017 vouloir « sortir de la Françafrique » recycle à son tour des thématiques et des stratégies bien usées. En déplacement au Rwanda en Mai 2021, il évoque une « francophonie de reconquête ». En Afrique du Sud, il annonce les discussions à venir avec les organisations de la société civile africaine qui aboutiront, lors du sommet de Montpellier d'Octobre 2021 à un « plan de reconquête » (Borrel et *al.*, 2021).

Thomas Borrel, Amzat Boukari Yabara, Benoit Collombat, Thomas Deltombe pensent que le Françafrique est la fille du courant libéral de la pensée coloniale (2021). Ce courant pense que l'assimilation et l'administration directe mènent à une impasse. Le modèle français de la colonisation fondé en théorie sur les principes républicains d'universalité qu'il bafoue en pratique, menace d'implorer. Pour éviter une telle déflagration, les tenants de ce courant estiment que la France gagnerait à octroyer aux colonisés quelques droits et libertés afin de susciter dans les territoires dominés les loyautés.

La Françafrique a donc continué à prospérer sous des formes renouvelées, Team Europe s'inscrit dans cette logique. Les tentatives de former un bloc

monolithique remonte au lendemain de la deuxième guerre mondiale avec la création de l'Union Française avec les concepts d'« interdépendance » et de « coopération ».

En affirmant que « notre avenir est dans le multilatéralisme », les dirigeants français entendent jouer le rôle de premier plan. Ceux-ci ont obtenu l'adhésion des allemands dans la restructuration de l'armée malienne. Les allemands ont commencé avec moins de soixante instructeurs, deux fois moins que la France aux commandes de l'opération unilatérale Barkhane. En appui à la mission des Nations Unies au Mali (Minusma), Berlin a accepté de porter ses effectifs au-delà de trois cents soldats mais à condition de prendre la présidence de la mission de formation (*European Union Training-EUTM*) au Mali et d'en assurer le commandement à compter d'août 2015. Angela Merkel promettait de porter l'effectif militaire à six cent cinquante soldats au Mali au printemps 2016 en soutien à la mission des Nations Unies pour soulager les forces françaises. Le dossier Centrafricain porté par les français a été débattu lors du Conseil Européen du 20 Décembre 2013. François Hollande proposait la création d'un Fonds permanent pour financer les opérations extérieures d'urgence. Angela Merkel n'était pas opposée à l'idée d'une défense européenne, mais refusait que son pays finance les missions militaires montées par Paris. L'Union Européenne a dépensé 75 millions pour la guerre au Mali à l'initiative de la France lors de la visite du président malien Ibrahim Boubakar Keita à Paris, les 21 et 22 Octobre 2015, le président français a beaucoup insisté sur les avantages économiques que les entreprises françaises retireront des 360 millions d'Euros d'aide supplémentaire annoncés (construction des camps de la Minusma par le groupe Razel et fourniture d'hélicoptères français aux troupes tanzaniennes) (Glaser, 2016).

Les sénateurs Jean Marie Bockel et Jeanny Lorgeoux pensent que les réticences des allemands et des anglais à exercer un rôle actif dans la sécurité régionale ont des historiques mais tiennent aussi au comportement de la France. Lors de l'opération au Tchad en 2008, l'intervention des soldats de l'Opération Epervier au profit du président Idriss Deby Itno a donné aux partenaires européens de la France l'impression d'être instrumentalisés par Paris pour maintenir au pouvoir l'un de ses alliés africains. La création des Ecoles Nationales à Vocation Régionale (ENVR) par la France dans ses ex-colonies en 1990, destinées à former des officiers et sous-officiers, le programme RECAP (Renforcement des Capacités africaines de maintien de la Paix), 1996-1997 qui inclut des cycles de formation et d'entraînement à tous les niveaux sont autant des stratégies subtiles par la France pour défendre ses intérêts (Glaser, 2016).

b. Une contre-offensive à la montée en puissance de la Chine et la Russie

La concomitance des approches renouvelées de la France en Afrique suivant la lettre du nouveau format du Sommet Afrique-France d'octobre 2021 d'une part et de l'Initiative Equipe de l'Europe suite à la survenue de la crise Covid-19 pour un programme étendu jusqu'en 2027 malgré la fin de la pandémie d'autre part n'est pas à négliger pour l'avenir du continent noir. Au moment où plusieurs analyses convergent vers une sorte de « mort de la Françafrique » à travers la montée de la « Chinafrique » ou encore de l'imposition de la « russafrique » à grand renfort médiatique, la France est tenue de survivre pour le maintien de sa présence en Afrique. L'urgence est telle que nombreux spécialistes de la relation Françafrique ne voient qu'un maintien par une reconfiguration d'une nouvelle entente¹¹⁰. La survie de la France en Afrique n'est possible que par la capacité à « faire naître une configuration autre¹¹¹ ». Pour Achille Mbembe, « si aucun pas décisif n'est accompli, la situation deviendra pour la France et pour l'Occident toujours intolérable. Il deviendra plus coûteux pour eux de temporiser à coup de solutions provisoires improvisées¹¹² ». Est-ce le cas de l'Initiative Equipe Europe ? En attendant son extinction en 2027, il est loisible de constater une mutation de contexte et des forces en présence en Afrique.

Les de marché des entrepreneurs français s'effondrent dans le secteur du BTP fleuron de l'industrie française sur le continent pour le compte des concurrents asiatiques : Chine, Corée du Sud, Inde ... Après les années de résistances la firme française AREVA a fini par offrir ses gisements d'uranium africains à l'empire du milieu. CFAO est aujourd'hui contrôlé à 100% par l'empire du soleil levant (Japon). La Russie coopère avec ses partenaires africains dans les domaines suivants : l'énergie, développement des infrastructures, l'exploitation minière par la haute technologie, les technologies numériques etc. Elle propose son expertise en matière de défense, de sécurité et d'armement. Près des deux tiers des investissements russes en Afrique portent sur les secteurs de mines et de l'énergie¹¹³.

¹¹⁰ Achille Mbembe, Afrique-France : neuf thèses sur la fin d'un cycle, 23 septembre 2023, consulté sur <https://legradcontinent.eu/fr/2023/09/04/afrique-france-la-fin-dun-cycle-fr/> consulté le 25 Août 2025 à 08h10.

¹¹¹ Ibid.

¹¹² Ibidem

¹¹³ Dossier de presse, 2^{ème} sommet Russie-Afrique, Saint-Pétersbourg, du 27 au 28 Juillet 2023, P7, Disponible sur www.prc.com .

Depuis l'arrivée au pouvoir du président Faustin-Archange Touadera en République Centrafricaine en 2016, la Russie a fait son entrée dans le pré-carré français en Afrique¹¹⁴. Son implication sur la scène politique, sécuritaire, et économique en République Centrafricaine (RCA) est réelle. Depuis janvier 2018, les instructeurs russes sont présents sur son sol. Les conseillers sécuritaires russes : Khodotov et Valery Zakharov assure la Garde présidentielle. Sont aussi présents, 100 militaires ; les groupes Wagner et Sewa Security Services : deux sociétés de sécurité privée qui fournissent à la RCA plus d'un millier d'instructeurs militaires pour la sécurité de plusieurs institutions, la formation de la garde nationale et l'armée centrafricaines. Dans le secteur minier, la Russie a obtenu à travers ses investisseurs 100 permis octroyés aux sociétés d'exploitations minières russes. Comme exemple, *Lobaye Invest Sarlu* (Mindja, 2025). De ce point de vue, la Russie est entrain de toucher le dividende de ses prises de position discursives autour de l'anticolonialisme en Afrique. Sur le plan politique, la Russie bénéficie d'un capital de sympathie auprès de certains pays africains, ceci en raison de son opposition au colonialisme et au soutien qu'elle a apporté aux mouvements révolutionnaires en Afrique pendant la guerre froide¹¹⁵.

Dans cette nouvelle configuration, il n'est pas curieux de constater l'implication de la France via l'AFD dans le financement des activités sous le couvert de l'Equipe Europe dans des pays sahéliens où 20 millions d'euros ont été octroyés pour les plans de riposte Covid-19 en Mauritanie, au Niger, au Burkina Faso et au Tchad (Siegle et Smith, 2024).

¹¹⁴ Lire à ce sujet Archange Bissue Bi Nze, Centrafrique : la Russie dans le pré carré français, in *Recherches Internationales*, Année 2021, 121, pp. 83-100. Consulté sur https://www.persee.fr/doc/rint_0294-3069_num_121_1_3097 le 25 Août 2025 à 08h37.

¹¹⁵ Rapport Bockel, Op.cit. p.171.

Conclusion

La Team Europe est un outil de partage de l'Afrique en zones d'influence. Elle est un consensus d'accompagnement des intérêts nationaux des Etats membres de l'UE. Derrière ce multilatéralisme à visage « humaniste » se cache l'idée symbolique de la domination de ses Etats membres. Il s'agit de ce fait, d'un groupe hégémonique qui a pour vocation de fusionner les idées et les intérêts de ses Etats membres les plus influents, singulièrement ceux de la France. Il est clair qu'il ne s'agit ni plus, ni moins d'une logique de balkanisation de l'Afrique et de l'émiettement des souverainetés. Que d'espoirs brisés, entre panafricanisme contrarié et souveraineté fragmentée, la voie de l'Afrique se trouve dans l'intégration régionale, la coopération continentale et de souveraineté partagée en son sein avant une ouverture bilatérale ou multilatérale à d'autres acteurs internationaux issus des pays stratégiquement avancés.

BIBLIOGRAPHIE

- Anta Diop Cheikh, Antériorité des civilisations nègres : mythe ou vérité historique ? Paris, Présence Africaine, 1967.
- Balzacq Thierry, Théories de la sécurité. Les approches critiques, 2016, Paris, Presses de Sciences Po, 506p.
- Banegas Richard, et al, De quoi le rejet de la France en Afrique est-il le nom ? Novembre 2024, 95 pages. Ebogo Frank et Kaptchouang Tchejip Célestin, Coups d'Etat militaires :(dés) ordre prétorien et pouvoir politique en Afrique, Tome II, Militarisme et géopolitique des coups d'Etat militaires en Afrique, Connaissances et Savoirs, Paris,2025, 349 pages.
- Baudais Virginie, Quelles approches pour les relations France-Afrique qui se dégradent ? PASSAS, Public-18 novembre 2024,19 pages.
- Bissue Bi Nze Archange, Centrafrique : la Russie dans le pré carré français, in Recherches Internationales, Année 2021, 121, pp. 83-100. Consulté sur https://www.persee.fr/doc/rint_0294-3069_num_121_1_3097 le 25 Août 2025 à 08h37.
- Borrel Thomas, Boukari Yabara Amzat, Collombat Benoît, Deltombe Thomas. L'empire qui ne veut pas mourir, une histoire de la Françafrique, Paris, Seuil, 2021, 993 pages.
- Boukari-Yabara Amzat et Deltombe Thomas, « Aux origines de la Françafrique : l'idéologie coloniale » in Borrel Thomas, Boukari Yabara

Amzat Collombat Benoît, Deltombe Thomas, *L'empire qui ne veut pas mourir, une histoire de la Françafrique*, Paris, Seuil, 2021, pp. 67-82.

- Bourgi Albert, « Aux Racines de l'image de la France en Afrique », *Annuaire Français des Relations Internationales*, Volume X, 2009, 14 pages.
- Coquery-Vidrocitch Catherine et Deltombe Thomas, « Les habits neufs du capitalisme impérial » in Borrel Thomas, Boukari Yabara Amzat, Collombat Benoît, Deltombe Thomas, *L'empire qui ne veut pas mourir, une histoire de la Françafrique*, Paris, Seuil, 2021, pp. 83-92.
- Cornevin Robert, « La France et L'Afrique noire » in *Etudes Internationales*, volume 1, numéro 4, 1970, 101 pages.
- Deltombe Thomas. « Eurafrique », ou comment penser le colonialisme du futur » in Borrel Thomas, Boukari Yabara Amzat, Collombat Benoît, Deltombe Thomas, *L'empire qui ne veut pas mourir, une histoire de la Françafrique*, Paris, Seuil, 2021, pp 93-100.
- Engbwang Kane Raymond Steve, « Militarisation de l'espace politique et (dé)structuration des alliances stratégiques pour la lutte contre le terrorisme au Mali » in Ebogo Frank et Kaptchouang Tchejip Célestin, *Coups d'Etat militaires :(dés) ordre prétorien et pouvoir politique en Afrique*, Tome II, *Militarisme et géopolitique des coups d'Etat militaires en Afrique*, *Connaissances et Savoirs*, Paris, 2025, pp.255-277.
- Glaser Antoine, *Arrogant comme un français en Afrique* ; Paris, Fayard, 125 pages.
- Hugon Philippe, « la politique économique de la France en Afrique. La fin des rentes coloniales ? », in *Politique africaine*, N°2, 105, mars 2007, pages 54-69.
- Jean-Marie Bockel et Jeanny Lorgeoux, *Rapport d'information sur la présence de la France dans une Afrique convoitée*, No 104, Sénat, Session Ordinaire de 2013-2014, 501 pages.
- Joseph Siegle et Jeffrey Smith, *L'accueil des juntas africaines amplifie l'insécurité*, 10 juin 2024, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, consulté sur <https://africacenter.org/fr/spotlight/laccueil-des-juntas-africaines-amplifie-linsecurite/> le 25 Août 2025 à 08h57.
- Kaptchouang Tchejip Célestin, « la Diplomatie des réseaux locaux africains à l'épreuve des conflits sécuritaires dans le Golfe de Guinée » in KAPTCHOUANG F. et EBOGO F. *Le Cameroun à l'épreuve de l'insécurité transfrontalière*, Yaoundé, MONANGE, 2023, pp.195-219.

- Kaptchouang Célestin et Ebogo Franck, *Le Cameroun à l'épreuve de l'insécurité transfrontalière*, Yaoundé, Monange, 2023, 370 pages.
- Mbembe Achille, *Afrique-France : neuf thèses sur la fin d'un cycle*, 23 septembre 2023, consulté sur <https://legradcontinent.eu/fr/2023/09/04/afrique-france-la-fin-dun-cycle-fr/> consulté le 25 Août 2025 à 08h10.
- Mbembe Achille, *Les nouvelles relations Afrique-France ; Relever ensemble les défis de demain*, 142 pages.
- Mindja Alex, « La Thèse du complot et la géopolitique du contrôle de l'Etat centrafricain après le coup d'Etat de 2013 » in Ebogo Frank et Kaptchouang Tchajip Célestin, *Coups d'Etat militaires :(dés) ordre prétorien et pouvoir politique en Afrique*, Tome II, Militarisme et géopolitique des coups d'Etat militaires en Afrique, Connaissances et Savoirs, Paris, 2025, p.213-252.
- Osterdahl Inger, *La France dans l'Afrique de l'après-guerre froide interventions et justifications*, Nordiska Afrikainstitutet, UPPSALA, 1997, 88 pages.
- Pascal Boniface, *Expliquez-moi... Le Sud global*, 28 mai 2025, consulté sur <https://iris-france.org/expliquez-moi-le-sud-global/> le 25 Août 2025 à 00h09.
- Rigouste Mathieu, « Que fait l'armée française au Sahel ? », *Orient XXI*, 2017.
- Rios B. *Eu development Policy to be more interest -driven under geopolitical Commission*. Euractiv. 2000.
- Sabourin Amandine, Sergejeff Katja et Jones Alexei, « Les changements dans la pratique de la politique de l'Union Européenne pour le développement vue du Kenya et du Cameroun » in Document de Réflexion N- 358 ; ECDPM, Décembre 2023, 18 pages.
- Verschave François Xavier, *La Françafrique (1958-1998). Le long scandale de la République*, Paris, Stock, 1998, 379 pages.
- Vircoulon Thiery, Antil Alain, Giovalucchi François, « Thématique, acteurs et fonctions du discours anti-français en Afrique francophone », *Etudes de l'IFRI*, Paris, Juin 2023, 48 pages. Fanon Frantz, [Les Damnés de la Terre](#), 1961, rééd., [La Découverte](#), 2002.
- Vircoucon Thiery. « le dilemme de la relation militaire franco-africaine. Réinventer ou tourner la page ? in Briefings l'Ifri, 18 Novembre 2024, 12 pages.

- Initiatives Team Europe, « Premiers aperçus et questions aux agences des Etats membres », Version 1. Septembre 2021, Pp.9-10, disponible en ligne à l'adresse www.com.cordeurope.org.
- <https://www.afd.fr/actualités/Koen-doens-team-europe-partenariats>.
- <https://www.nouvelobs.com/politique/20121122.OBS0195/l-integralite-du-discours-de-dakar-prononce-par-nicolas-sarkozy.html>, consulté le 20 Aout 2025 à 10 h24.
- Discours d'Emmanuel Macron, 27 Février 2023, disponible sur : www.vie-publique.fr.
- Dossier de presse, 2ème sommet Russie-Afrique, Saint-Pétersbourg, du 27 au 28 Juillet 2023, Disponible sur www.prc.com .
- Documents : Pour une autre politique de la France en Afrique. Interpellations et engagements de campagne électorale, in Politique africaine n°105, mars 2007, p. 140.
- Nouveau Sommet Afrique-France, publié le 8 Octobre 2021, consulté sur <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/10/08/nouveau-sommet-afrique-france> , le 24 Août 2025, à 19h40.
- L'Union Européenne est l'aboutissement d'un processus qui remonte à l'après Seconde Guerre mondiale. Les neuf principales dates clés partent de 1957. Voir plus sur <https://www.parlorama.eu/creation-de-lunion-europenne/> consulté le 24 Août 2025 à 20h40.
- Qu'est que l'Equipe Europe ? https://international-partnerships.es.europa.eu/policies/team-europe-initiatives_fr consulté le 24 Août 2025 à 20h46
- <https://www.eces.eu/fr/posts/nous-avons-rejoint-le-rseau-team-europe-democracy-ted-> consulté le 24 Août 2025 à 22h05.
- <https://www.zonebourse.com/cours/action/AIRBUS-SE-4637/societe/> le 25 Août 2025 à 00h27.
- [Riposte Covid-19 en Afrique : plus de 500 millions d'euros mobilisés par l'AFD en 3 mois au titre de l'initiative « Santé en Commun » | AFD - Agence Française de Développement](#) le 25 Août 2025 à 06h52.
- <https://www.afd.fr/fr/notre-histoire> , consulté le 25 Août 2025 à 07h17.

Rubrique Varia

La contribution des contrôles et des saisies douaniers à la lutte contre la contrebande dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun : perturber les réseaux logistiques et assécher les sources de financement de Boko Haram

Dr HAMAN Prosper

Docteur en Science Politique

Officier des Douanes.

Résumé :

La région de l'Extrême-Nord est traversée par plusieurs flux économiques illicites qui servent de tremplin au financement du terrorisme. L'achat et la revente de drogue, de cannabis, d'héroïne, de cigarette, de carburant frelaté, constituent autant d'activités illicites permettant aux entrepreneurs de l'insécurité qui écument cette région de financer leurs opérations et d'accroître leur autonomie financière. Boko Haram exploite les réseaux existants de contrebande pour faire du recel et pour ses besoins logistiques (vivres, carburant, matériel de guerre et de propagande). Les interactions complexes entre le mouvement de Boko Haram et le milieu local de la criminalité organisée ont créé une véritable nébuleuse criminelle et occultent les autres problèmes sécuritaires qui se métastasent. Engagée aux côtés des forces de défense et de sécurité pour lutter contre Boko Haram, l'administration des douanes a fait des saisies et des contrôles douaniers de véritables « filets sécuritaires » lui permettant de couper cette secte islamiste du ravitaillement nécessaire à la conduite de ses opérations.

Mots clés : *Contrôles et saisies, contrebande, réseaux logistiques, financement, Boko Haram*

Abstract :

The Far North region is crisscrossed by several illicit economic flows that serve as a springboard for terrorist financing. The purchase and resale of drugs, cannabis, heroin, cigarettes, and adulterated fuel are all illicit activities that allow the insecurity entrepreneurs who scour this region to finance their operations and increase their financial autonomy. Boko Haram exploits existing smuggling

networks to handle stolen goods and for its logistical needs (food, fuel, war material, and propaganda). The complex interactions between the Boko Haram movement and the local organized crime scene have created a veritable criminal nebula and obscure the other security problems that are metastasizing. Working alongside the defense and security forces to fight Boko Haram, the customs administration has turned seizures and customs checks into veritable "security nets" allowing it to cut off this Islamist sect from the supplies necessary for its operations.

Key words: *Controls and seizures, smuggling, logistics networks, financing, Boko Haram*

Introduction

La subversion de la territorialité ou la négation du territoire dont parlent Marie Claude Smouts et Bertrand Badie (1996) est une réalité qui renseigne sur les difficultés des autorités camerounaises à contrôler les divers flux qui traversent quotidiennement les frontières de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Créée en 1983, cette région frontalière du Nigeria et du Tchad est historiquement un carrefour de peuples et une zone d'échanges intenses sur les routes commerciales du bassin du lac Tchad (Kengne Fouodop, 1988). De ce fait, elle est confrontée à des défis sécuritaires importants issus de la configuration spécifique de cet espace : inadéquation entre l'évolution de la démographie et des ressources naturelles, intensification des échanges transfrontaliers, périphérie faiblement développée par rapport aux autres régions du Cameroun (Moussa Bobo, 2022). Cet espace de trafics et de banditisme (Saibou Issa, 2010) est aussi devenu un des espaces du djihadisme avec l'infiltration de Boko Haram dans la région. Les interactions complexes entre le mouvement de Boko Haram et le milieu local de la criminalité organisée ont créé une véritable nébuleuse criminelle (Magrin et Raymond, 2018) et occultent les autres problèmes sécuritaires qui s'approfondissent et se complexifient.

La porosité des frontières, le banditisme transfrontalier, la criminalisation du djihad, la recrudescence de la criminalité urbaine et l'affaiblissement des contrôles publics ont favorisé l'essor d'une économie parallèle où s'échangent illégalement des biens licites et illicites (Ngassam Nana, 2014). Le conflit de Boko Haram a servi de tremplin à la prolifération des activités de criminalité économique et a ouvert une brèche à plusieurs groupes criminels (Dada Petel et Vircoulon, 2021) qui opèrent sous sa bannière et dans son ombre. Au sens de Moussa Bobbo, « À la faveur de l'insécurité générée par Boko Haram, la contrebande qui avait été réduite par la mise en place des unités de police et de la gendarmerie le long des

frontières avec le Nigeria avant le conflit a connu un regain de vitalité. Désormais stimulées par les besoins en approvisionnement de Boko Haram, les voies de contrebande se sont diversifiées avec la création de nouvelles pistes. Le conflit de Boko Haram a constitué une véritable aubaine pour les contrebandiers qui ont restructuré leurs filières » (2022). Ceci contribue à brouiller les frontières entre crime organisé et djihadisme, engendrant une criminalisation du djihadisme.

S'il est un fait indéniable c'est bien que Boko Haram s'est inséré dans l'économie informelle en fournissant des prêts aux commerçants, notamment Kanuri, Arabes Choa et Mandara, en échange d'une part des bénéfices. Dans les marchés des localités frontalières, spécifiquement à Amchidé Fotokol, Makary, Hilé-Alifa et Kousseri, Boko Haram a taxé les commerçants qu'il n'avait pas aidés ou préfinancés. Ces divers trafics sont facilités par la position stratégique de l'Extrême-Nord – qui se situe au carrefour d'importantes voies de communication avec le Tchad et le Nigeria – et par la corruption chronique des services de contrôle aux frontières. Dans ce contexte, la Douane a réorienté son activité vers la montée en puissance de la surveillance. C'est ainsi qu'elle s'illustre par la recherche du renseignement, la lutte contre l'ennemi et l'organisation d'un service spécial¹¹⁶. Soucieuse d'accroître les recettes de l'Etat dans le Secteur des douanes de l'Extrême-Nord, l'administration des Douanes a organisé un service spécial assuré par l'*Équipe spéciale de répression de la fraude*¹¹⁷. Cette structure a pour mission d'assurer une police de proximité ; ratisser large et reprendre les marchandises de fraude et de contrebande en circulation ou en détention, et les ramener au bureau où elles devront être acquittées conformément à la réglementation. Pour ce faire, l'administration des Douanes de la région de l'Extrême-Nord a fait des contrôles et des saisies douaniers un véritable « cheval de Troie » lui permettant lutter contre la contrebande et par ricochet d'assécher les diverses sources de financements de Boko Haram. En effet, outils par excellence de surveillance douanière, les contrôles et les saisies douaniers occupent une place non négligeable dans le dispositif mis en place par la douane camerounaise pour contenir les exactions perpétrées par les adeptes de Boko Haram. Aussi, la présente contribution s'intéresse au renforcement des contrôles et son impact sur l'action de Boko Haram, d'une part, (I) et à la contribution de l'intensification des saisies douanières au même objectif, d'autre part (II).

¹¹⁶ CREPS-DGD, « La Douane camerounaise et la sécurité nationale », Op.Cit. P.162.

¹¹⁷ Ibid.P.163.

1. Contrôles douaniers et perturbation des réseaux logistiques de Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord

Résolument engagée aux côtés des forces de défense et de sécurité, la douane camerounaise joue un rôle important dans la lutte contre les diverses exactions de Boko Haram dont la recrudescence des attaques entrave la réussite des initiatives prises par le gouvernement et de ses partenaires en faveur de la paix et de la stabilisation de la région de l'Extrême-Nord. C'est dans cette veine qu'elle a fait de la dissémination des contrôles une importante ressource stratégique (A). L'opération HALCOMI fait office de principal instrument de lutte contre la contrebande (B).

A. L'intensification des contrôles douaniers comme ressource stratégique

Les contrôles douaniers sont des instruments privilégiés de lutte contre la contrebande et l'insécurité. Ils peuvent avoir un caractère général et s'appliquer à toutes les marchandises qui entrent dans le territoire douanier ou présenter un caractère particulier, en raison, notamment d'une localisation géographique, de la nature des marchandises (marchandises passibles de droits élevés, etc.), du régime douanier appliqué aux marchandises (transit douanier, etc.)¹¹⁸. Les administrations douanières doivent appliquer des contrôles efficaces et rentables en s'appuyant sur les techniques de gestion des risques pour s'acquitter pleinement et simultanément de leurs responsabilités en matière de recouvrement fiscal, de mise en œuvre de la politique commerciale, de protection du public (OMD, 2010). De par sa nature et sa situation, l'administration douanière connaît les transactions internationales, légitimes ou non. Par conséquent, elle occupe une position unique, qui la met en situation d'identifier les transactions à haut risque et de pouvoir prendre les dispositions rapides afin de protéger la société contre les produits illicites, à l'arrivée, au départ ou durant leur passage dans leur territoire de compétence¹¹⁹. Les missions de surveillance qui regroupent la protection des biens et des personnes et les exigences de l'ordre public prennent donc une ampleur particulière aux points d'entrées et de sorties terrestres, maritimes et aériens dans le territoire Douanier national¹²⁰. L'érection des barrières de sécurité a connu un renouveau dans la zone sahélo-saharienne, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et les exactions des autres entrepreneurs de l'insécurité. Ces barrières de sécurité érigées par les États ne parviennent toujours pas à contenir les flux illicites, particulièrement nocifs,

¹¹⁸ Ibid.P.8

¹¹⁹ CREPS-DGD, « La Douane camerounaise et la sécurité nationale », 2016, P.86.

¹²⁰ Ibid.

renvoyant ainsi au syndrome de la « ligne Maginot », tristement célèbre pour son contournement.

Le Sahel est confronté à une série de menaces dont les plus emblématiques sont le terrorisme islamiste, les trafics illicites et la criminalité organisée (Bamba Gueye, 2017). Des menaces brandies par des acteurs qui se caractérisent par leur capacité à « contourner les frontières ». Face à l'ampleur de ces menaces clandestines et évanescentes (Bayart, 2018), les pays africains en général et ceux du Sahel en particulier ont mis sur pieds des dispositifs de surveillance des frontières dont l'efficacité demeure querellée. Pour leur part, les frontières camerounaises ont connu une mise à l'épreuve d'un autre type. Il s'agit de leur remise en question, parfois tacite, par des dynamiques portées par des acteurs non étatiques ou assumées par des positions qualifiées d'extrémistes (Minfegue Assouga, 2018). Deux situations récentes peuvent fonder ce point de vue : les attaques de Boko Haram et l'implicite territorial (très peu évoqué) contenu dans la tournure prise par les revendications venues des régions anglophones.

C'est dans une telle configuration que s'inscrit l'action de la douane camerounaise qui, aux côtés des policiers et des soldats (Touchard, 2018) participent activement à la sécurisation des frontières nationales. En effet, confrontée aux affres de la secte islamiste Boko Haram, dont les attaques sporadiques continuent à plonger les populations dans la peur et le désarroi (Adder Gwoda et Wassouni, 2017), la région de l'extrême-Nord du Cameroun peine à contenir les avatars de la présence encombrante de ces combattants. Le foisonnement des activités illicites, du commerce souterrain et de la contrebande de marchandises diverses constitue une des principales sources de financement de ces derniers. Cette contrebande d'armes, de matériels militaires et de marchandises permet de financer les activités de Boko Haram. Les adeptes de cette secte islamiste ont su se servir des réseaux de contrebandes existants dans la région pour mener à bien leurs activités illicites et financer leurs diverses opérations. Face à cette réalité, il était judicieux que les pouvoirs publics prennent les mesures nécessaires pour éradiquer la contrebande qui constitue une véritable « plaie » pour l'économie et la sécurité locales (Koungou, 2016). À cet effet, à travers l'intensification des contrôles (Domingo, 2017), l'administration des Douanes apporte une contribution déterminante à la lutte contre la contrebande et par ricochet perturbe les circuits d'approvisionnements de Boko Haram.

Dans la mise en œuvre de ses missions de surveillance et de contrôle, l'administration des Douanes bénéficie d'un soutien important des forces de défense et de sécurité. Pour Jonathan Walsh « *Dans l'Extrême-Nord du Cameroun, les*

hommes du Bataillon d'intervention rapide (BIR) prêtent main forte à la police et aux douaniers camerounais chargés de contrôler la frontière, mais souvent désemparés devant l'ampleur de la tâche »¹²¹. En théorie, la douane et la police sont chargées de surveiller la frontière, ce qui a tout d'une mission impossible. La frontière entre le Cameroun et le Nigeria court sur plus de 1 200 km. Mais souvent, elle ressemble à un simple checkpoint au beau milieu d'un même village que tout le monde peut traverser sans aucun contrôle. Pour Ousmane Oumarou, lieutenant de douane, « *la maîtrise même du terrain nous pose beaucoup de problèmes de contrôle. [...] Il faut courir de gauche à droite pour trouver ceux qui contournent les services de douane* »¹²². Souvent symboliques, les frontières de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun subissent les contrecoups de la violence endémique du Nigéria. Cet emboîtement de l'action des Douanes et des FDS constitue une des raisons du succès des missions de surveillance de l'administration des Douanes dans la région de l'Extrême-Nord, dont les populations continuent à subir les conséquences des assauts sporadiques des adeptes de la secte islamiste Boko Haram.

La fermeture temporaire des frontières entre le Cameroun et le Nigéria visant à juguler l'activité de Boko Haram a eu incidence non négligeable sur les recettes douanières collectées dans la région. Ainsi, la ville de Kousséri, frontalière avec le Tchad, qui était autrefois le deuxième contributeur aux recettes douanières camerounaises (hors pétrole) après Douala, a été sévèrement affectée, de même que les postes de douanes importants comme Limani, Fotokol, Blamé, Blangoua et Dabanga. Depuis l'entrée officielle du Cameroun en guerre contre Boko Haram et la réorganisation du commandement militaire territorial¹²³, les recettes douanières connaissent une baisse drastique dans la zone de compétence de la RMIA 4, du fait de l'insécurité qui y règne. Dans ce contexte, la Douane a réorienté son activité vers le renforcement des activités de surveillance. C'est ainsi qu'elle s'illustre par la recherche du renseignement, la coupure des vivres à l'ennemi et l'organisation d'un service spécial de lutte contre *la fraude*¹²⁴. Elle a pour mission d'assurer une police de proximité ; ratisser large et reprendre les marchandises de fraude et de

¹²¹ WALSH (J), « Désarroi des douaniers à la frontière-passoire du Nord-Cameroun », 26 février 2013, www.france24.com, consulté le 26 juillet 2022.

¹²² Ibid.

¹²³ Le 14 août 2014, la 3^{ème} Région militaire interarmées (RMIA 3) couvrant les régions administratives de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord, a été scindée en deux : la RMIA 3 couvrant les régions administratives de l'Adamaoua et du Nord amputée du département du Mayo Louti ; tandis que la RMIA 4 couvre la région administrative de l'Extrême-Nord à laquelle il faut ajouter le département du Mayo Louti.

¹²⁴ Ibid.P.163.

contrebande en circulation ou en détention et les ramener au bureau où elles devront être acquittées conformément à la réglementation.

Photo 1 : Poste de contrôle conjoint Police/Douane d'Amchidé



Source : PNUD, « Le Projet RSF accompagne l'État du Cameroun dans le processus de stabilisation des zones touchées par la crise à l'Extrême-Nord », 17 novembre 2020, www.undp.org, consulté le 26 juillet 2022.

Ces diverses mesures sécuritaires prises par l'administration des Douanes lui ont permis d'apporter une contribution significative à la lutte contre la secte islamiste Boko Haram et à une relative pacification de la région de l'Extrême-Nord. En effet, en 2021, le secteur des douanes de l'Extrême-nord a collecté 5,5 milliards de FCFA sur des prévisions annuelles de recettes de 5,326 milliards de FCFA¹²⁵. Cette performance exprime un taux de réalisation de 102,18% et est en nette progression positive de 37,41% par rapport à l'exercice 2020.

B. La contribution d'HALCOMI : « navire amiral » de la lutte contre la contrebande

L'opération « Halte au commerce illicite » (HALCOMI) constitue, à plusieurs égards, le principal instrument de lutte contre la contrebande dans la région de l'Extrême-Nord. Le maillage territorial opéré par cette opération dans plusieurs localités de la région a contribué à « boucher » les réseaux logistiques

¹²⁵ BANGDA (B), « En 2021, le secteur de douane de l'Extrême-nord a collecté près de 5,5 milliards de FCFA », 07 février 2022, www.ecomatin.net, consulté le 26 juillet 2023.

dont se servent les combattants de la secte islamiste Boko Haram pour mener à bien ses activités. Ainsi, l'opération HALCOMI contribue grandement à la lutte contre les diverses atteintes à la sécurité intérieure. Aussi, à travers la transmission régulière, aux responsables en charge de la sécurité, d'informations et renseignements sur la nature, le volume et la destination de certains produits retrouvés dans les cargaisons importées et prises en charge aux frontières, et pouvant servir comme précurseurs dans la fabrication de certains engins explosifs (engrais, piles et câbles électriques,) HALCOMI participe grandement à la lutte contre Boko Haram¹²⁶. Plus spécifiquement, HALCOMI a contribué à la « riposte globale » face aux défis et menaces sécuritaires, à travers une collaboration permanente avec les responsables des forces de sécurité et des Forces de maintien de l'ordre (FMO) dans la zone. Cette synergie a permis la transmission en temps réel d'informations et d'alertes renseignements opérationnels et tactiques qui ont permis de réaliser certaines saisies significatives. Elle a également contribué au démantèlement de certains réseaux maffieux de trafics et pratiques illicites.

La mise en place de l'opération HALCOMI, marque un tournant décisif dans la gestion plus efficace des effectifs et à une pression constante sur les réseaux de contrebande. Ainsi, en 2016, le premier bilan de HALCOMI faisait état de 3 053 articles de contrebande saisis (motocyclettes, palettes de produits laitiers, sacs de riz, carburants frelatés et lubrifiants, etc.) et une saisie de près de 2 millions de CFA de devises non déclarées, d'armes, de munitions et de médicaments. Selon Fongod Edwin Nuvaga, le Directeur Général des Douanes, le trésor aurait recouvré 900 812 820 francs CFA au titre des amendes infligées aux contrebandiers dans le cadre d'HALCOMI de janvier à juin 2019. Il n'est donc pas exagéré de considérer que cette opération constitue la vitrine de la lutte contre la contrebande menée par les Douanes camerounaises.

2. Saisies douanières et lutte contre la contrebande dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun : assécher les sources de financement de Boko Haram

Lutter contre le financement du terrorisme nécessite de mettre à contribution des acteurs locaux et internationaux de ressources variées. Les saisies douanières occupent, à cet effet, une place de choix. Au-delà de la perturbation des circuits de ravitaillement des terroristes en équipements militaires, celles-ci permettent d'assécher les circuits financiers nécessaires au financement des activités terroristes. En effet, la contrebande constitue une des principales sources de

¹²⁶ KPOUMIE (J) et NDZIE (A-S), « Rapport final de la mission spéciale Halcomi zone 3 », 16 Août 2016- 20 Janvier 2017, P.17.

financement des activités terroristes (Juillet, 2016). La multiplication des saisies douanières dans la région de l'Extrême-Nord participe d'une démarche d'affaiblissement de Boko Haram à travers, notamment, l'interception d'équipements militaires (A) et l'assèchement des diverses sources de financement de Boko Haram (B).

A. Les saisies d'équipements militaires et la fragilisation de Boko Haram

Confrontée aux exactions de la secte islamiste Boko Haram depuis 2014, les populations de la région de l'Extrême-Nord, notamment celles vivant dans les localités frontalières du Nigéria vivent dans la psychose, redoutent les attaques inopinées des adeptes de cette secte islamiste. Cette situation sécuritaire délétère déteint grandement sur l'économie de la région et transforment les diverses initiatives gouvernementales en faveur du développement en un véritable mythe de Sisyphe. Pour pallier cette situation, le gouvernement a pris une pléthore de mesures majoritairement sécuritaires et économiques visant à éradiquer la violence et à promouvoir le développement durable. Aussi, au-delà de l'intensification des contrôles, l'administration des douanes a-t-elle choisi de faire des saisies douanières un instrument permettant de couper les adeptes de Boko Haram du ravitaillement nécessaire à la conduite de leurs opérations dans diverses localités de la région. Bien plus, les saisies douanières permettent également d'asphyxier économiquement ce mouvement terroriste dont les actions perverses sont grandement financées par les réseaux de contrebande (Diariso, 2019) qui contribue également à fragiliser le tissu économique locale. Le volume du matériel et autre équipement militaire saisis par l'administration des douanes de la région de l'Extrême-Nord est l'expression la plus aboutie de la contribution de cette administration à la lutte contre les exactions de la secte islamiste Boko Haram.

Les nombreuses saisies d'armes, de munitions et de matériel militaire dans les localités en proie aux assauts des groupes terroristes, rebelles ou de toutes les autres unités combattantes permettent de couper ces dernières d'un ravitaillement nécessaire à la poursuite de leurs activités. Couper les unités combattantes du ravitaillement constitue assurément le meilleur moyen de réduire leurs capacités opérationnelles, de les vaincre, mieux de les contraindre à la reddition (Cumin, 2007). Dépourvues du ravitaillement, les forces déployées sur le terrain auront du mal à préparer et à planifier leurs diverses opérations. En effet, la disponibilité des équipements militaires est déterminante dans la conduite des opérations militaires. Aussi, la multiplication des saisies douanières perturbe-t-elle grandement la capacité des combattants de Boko Haram à mener à bien leurs activités. Ces saisies

constituent les indicateurs les plus importants de la participation de l'administration des Douanes de la région de l'Extrême-Nord à la lutte contre Boko Haram. Les saisies effectuées ont eu un impact important sur l'affaiblissement ou la fragilisation de Boko Haram, elles ont également contribué à la relative pacification des diverses localités de la région.

L'administration des douanes ne cesse de multiplier les saisies d'armes et de matériels militaires susceptibles d'être utilisés par les adeptes de ce groupe terroriste pour perpétrer des exactions sur les populations et/ou les forces de défense et de sécurité déployées dans les diverses localités de cette région. Sur cette lancée, les armes et les munitions ont été saisies par les agents des Douanes de la Brigade mobile de Kousseri et ceux de la Brigade commerciale de Dabanga respectivement le 14 juin et le 08 septembre 2013¹²⁷. Dans le premier cas, la patrouille menée par ceux-ci dans le parc de Kalamaloue leur ont permis d'interpeller deux individus détenteurs d'une motocyclette et d'un colis¹²⁸. La fouille de celui-ci a permis de découvrir 1014 munitions de fabrication chinoise qui ont été saisies en plus de la motocyclette et mises à la disposition de l'ESIR par le chef de Brigade mobile de Kousseri¹²⁹. Dans le deuxième cas, les agents des Douanes présents au poste de contrôle mixte Douane-Police-Gendarmerie ont saisi dans la malle arrière d'un véhicule de marque Golf en provenance de Kousseri des paquets dissimulés contenant 5471 munitions de 7.56 mm, un pistolet automatique et un chargeur. Ces paquets et les passagers dudit véhicule ont été mis à la disposition du Commandant de Compagnie de Gendarmerie de Kousseri¹³⁰. La collaboration de la douane avec les forces de défense et de sécurité dans la région de l'Extrême-Nord a également permis de 5 400 fusils AK-47 en septembre 2013 dans la ville de Maroua¹³¹.

Par ailleurs, des effets militaires, ont été saisis le 28 avril 2013 par les agents du poste des Douanes de Ngueli dans un tricycle présentant de signes de lourdeurs en provenance de N'Djamena et à destination de Kousseri. Il s'agit de 36 tenues

¹²⁷ HAMAN (P), « La contribution de la Douane camerounaise à la lutte contre l'insécurité transfrontalière dans l'Extrême-Nord du Cameroun », Université de Yaoundé II-Soa, Master en Science Politique, 2014, P.45.

¹²⁸ Voir Procès-Verbal de saisie N°21, PV/MINEFI/DGD/SDEN/GAEN/SAEN/BMK du 14 juin 2013 ; rapport de service du 14 juin 2013 adressé à Monsieur le chef secteur des douanes de l'Extrême-Nord dressé par le chef de brigade mobile de Kousseri.

¹²⁹ Voir, Note du 14 juin 2013 du chef de Brigade mobile de Kousseri à Monsieur le Commandant des ESIR portant mise à disposition de cinq bandes de 1014 munitions et d'une motocyclette.

¹³⁰ Voir, Note N°44/N/MINEFI/DGD/SDEN/GAEN/ du 09 septembre 2013.

¹³¹ MALIK (S), REMADJI HOINATHY et ZAMBO (R), « Les désertions de Boko Haram pourraient marquer un tournant décisif », 18 août 2021, www.issafrica.org, consulté le 17 septembre 2022.

MO, 08 paires de rangers en toile, 08 écharpes militaires, 09 couvre-chefs et 03 gilets port chargeur¹³².

Photo 2: Matériel militaire saisi le 28 avril 2013 par les agents du poste des Douanes de Nguéli à leur barrière de contrôle



Source : Wotondjieu Jean Marie, «Échanges transfrontaliers et la protection de l'espace économique dans un environnement d'insécurité », séminaire international de Garoua organise par l'École Nationale d'Administration et de Magistrature, 2016, P.33.

B. *Les saisies des autres produits de contrebande*

Pour s'approvisionner et se financer, Boko Haram interagit avec les bandits et trafiquants locaux. Il a permis à de nombreux groupes criminels de se reconstituer et d'intensifier leurs activités et à certains acteurs locaux de développer des activités illégales à son profit (Bobbo, 2022). L'avènement de Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord a clairement ouvert une brèche aux réseaux de criminalité qui se sont restructurés, réorganisés et qui ont intensifié leurs activités sous la bannière et/ou à l'ombre de Boko Haram. Bien plus, la criminalisation du djihad de la faction dirigée par Shékau puis Bakura Modu résulte à la fois de l'intégration d'une frange du banditisme local et le mouvement djihadiste au titre de son approvisionnement et de son financement¹³³. De ce fait, dans une région où la prédation et la contrebande se présentent comme des alternatives de survie pour des communautés

¹³² HAMAN (P), « La contribution de la Douane camerounaise à la lutte contre l'insécurité transfrontalière dans l'Extrême-Nord du Cameroun », Ibid. P.47.

¹³³ Ibid.

en situation de détresse économique, la proportion de l'économie criminelle s'est élargie au fur et à mesure que les actions de lutte contre Boko Haram s'intensifiaient¹³⁴. Dans une telle configuration, les saisies effectuées par l'administration des douanes contribuent à lutter contre cette économie criminelle, à boucher les circuits de financement de Boko Haram et par ricochet à fragiliser les capacités opérationnelles de cette secte islamiste qui, pendant des années, à créer l'émoi et la consternation dans plusieurs départements de la région de l'Extrême-Nord. À cet effet, les saisies de stupéfiants, de comprimés de Tramadol, de boissons frelatés, de motocyclettes, de pagnes, etc. constituent autant d'illustrations de l'engagement de l'administration des douanes à lutter contre ces réseaux de contrebande et de contrefaçon qui entretiennent la criminalité dans cette partie du pays.

Les nombreuses saisies effectuées par la douane camerounaise dans la région de l'Extrême-Nord contribuent à obstruer les réseaux de financement des activités terroristes qui entravent les diverses initiatives du gouvernement en faveur du développement. En effet, pour s'approvisionner et se financer, Boko Haram interagit avec les bandits et trafiquants locaux. Boko Haram a permis à de nombreux groupes criminels de se reconstituer et d'intensifier leurs activités et à certains acteurs locaux de développer des activités illégales à son profit (Bobbo, 2022). L'avènement de Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord a clairement ouvert une brèche aux réseaux de criminalité qui se sont restructurés, réorganisés et qui ont intensifié leurs activités sous la bannière et/ou à l'ombre de Boko Haram. Bien plus, la criminalisation du djihad résulte à la fois de l'intégration d'une frange du banditisme local et le mouvement djihadiste au titre de son approvisionnement et de son financement¹³⁵. De ce fait, dans une région où la prédation et la contrebande se présentent comme des alternatives de survie pour des communautés en situation de détresse économique, la proportion de l'économie criminelle s'est élargie au fur et à mesure que la lutte contre Boko Haram s'intensifiait. Dans une telle configuration, les saisies effectuées par l'administration des douanes contribuent à lutter contre cette économie criminelle, à boucher les circuits de financement de Boko Haram et par ricochet à fragiliser les capacités opérationnelles de cette secte islamiste qui, pendant des années, à créer l'émoi et la consternation dans plusieurs départements de la région de l'Extrême-Nord (Minteu Kadje, 2022). À cet effet, les saisies de stupéfiants, de comprimés de Tramadol, de boissons frelatés, de motocyclettes, de pagnes, etc. constituent autant d'illustrations de l'engagement de

¹³⁴ Ibid.

¹³⁵ Ibid.

l'administration des douanes à lutter contre ces réseaux de contrebande et de contrefaçon qui entretiennent la criminalité dans cette partie du pays.

Des stupéfiants ont également fait l'objet de saisies par les agents des Douanes de la Brigade Commerciale de Fotokol et ceux de la Brigade mobile des Douanes de Makary, respectivement le 18 juin 2010 et le 12 avril 2015. Pour les premiers, lors d'une patrouille de routine dans leur pentière, ils ont interpellé un individu sur une motocyclette usagée en provenance du Nigéria qui refusa d'obtempérer. Après une course poursuite, ce dernier réussira à s'échapper en abandonnant une motocyclette et un colis. La fouille de ce colis a permis de découvrir quatre paquets de chanvre indien de 500g, emballés dans des plastiques scotchés qui ont été mis à la disposition du Chef de Bureau Principal de Fotokol pour des modalités de destruction¹³⁶. Pour les seconds, lors d'un contrôle de routine mixte (police, gendarmerie et douane) au poste de Maltam, à 45 km du siège de la Brigade mobile de Makary, ils ont procédé à l'interpellation d'un véhicule de marque Peugeot 504, immatriculé NO1970D en provenance de Kousseri. La visite de celui-ci a permis de découvrir 25 paquets de chanvre indien de type cannabis, minutieusement emballés et scotchés dans des plastiques, dissimulés dans des cartons de cigarette. Le véhicule et les paquets ont été saisis et déposés au Commissariat spécial de Maltam¹³⁷.

¹³⁶ Voir,

- Procès-Verbal de saisie N°090/PVS/MINEFI/DGD/SDEN/GAEN/SCK/BCF du 18 juillet 2010 ;
- Note N°50/MINEFI/DGD/SDEN/GAEN/SCK/BCF du 29 août 2013 u chef de division commerciale adressée à Monsieur le Commandant du groupement actif des Douanes de l'Extrême-Nord ;
- Note 045/MINEFI/DGD/SDEN/GAEN/ du 0ç septembre 2013 du Commandant du groupement actif de l'Extrême-Nord adressée à Monsieur le Chef de Division de la surveillance.

¹³⁷ Voir,

- Procès-Verbal de saisi N°001/PVS/MINEFI/DGD/SDEN/GAEN/SABEN/BMM du 12 avril 2015 ;
- Note N°52/MINEFI/DGD/SDEN/GAEN/SADEN/BMM du 15 avril 2015 du Chef de Brigade mobile de Makary adressée au Commandant du groupement actif de l'Extrême-Nord.

Photo 3: Saisie d'une cargaison de tramadol par la douane de Fotokol



Source : Maimounatou, « Extrême-Nord : plus de 27 tonnes de tramadol saisies », 30 mai 2018, www.cameroon-tribune.cm, consulté le 19 septembre 2023.

Conclusion

Engagée aux côtés des forces de défense et de sécurité pour lutter contre Boko Haram, l'administration des douanes a fait des saisies et des contrôles de véritables « filets sécuritaires » (Domingo, 2017) lui permettant de limiter la circulation d'armes, de munitions, de matériel militaire, des substances psychotropes et de tout autre élément susceptible d'être utilisé par les combattants de cette secte islamiste pour perturber la paix et la stabilité. Il apparaît donc que la surveillance douanière du territoire permet de couper Boko Haram du ravitaillement nécessaire à la conduite de ses opérations. En effet, point névralgique dans la conduite des opérations militaires, le ravitaillement permet aux unités combattantes de se régénérer et de poursuivre le combat sur divers théâtres (Bacquet, 2021). Couper les unités combattantes du ravitaillement et assécher leurs sources de financement permettent d'affaiblir ces groupes et de créer les conditions susceptibles de réduire leurs capacités opérationnelles.

Au-delà du ravitaillement, les saisies douanières permettent également de couper Boko Haram de la contrebande qui constitue une source essentielle du financement de leurs activités. Quelles que soient leurs origines politiques ou religieuses, les organisations terroristes ont un besoin de moyens financiers qui

varie selon qu'elles sont dormantes ou actives, intégrées dans la société ou totalement clandestines, opérationnelles ou en situation d'attente. Pour Alain Juillet, « *dans la lutte contre le terrorisme (...) l'assèchement des moyens financiers contribue à leur disparition (...) le blocus ou le siège permettent d'amener l'ennemi à la reddition en lui coupant l'approvisionnement en vivres ou en armement* » (2016 : 25-37). Le commerce illicite, la contrebande et la contrefaçon sont autant de leviers importants du financement des groupes terroristes. L'achat et revente de drogue, de cannabis, de l'héroïne, de cigarette, de carburant frelaté, constituent également une façon d'obtenir suffisamment d'argent liquide pour financer les opérations et accroître l'autonomie financière.

Bibliographie

ADDER ABEL GWODA et WASSOUNI Francois, *Boko Haram au Cameroun : dynamiques plurielles*, P.I.E.Peter Lang, 2017, 556 pages.

BACQUET Jean-Michel, « La redécouverte du défi logistique militaire », *Briefing de l'Ifri*, Ifri, 26 mai 2021.

BADIE Bertrand et SMOUTS Marie-Claude (Dir.), *L'International sans territoire*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Cultures et conflits », 1996.

BANGDA Bernard, « En 2021, le secteur de douane de l'Extrême-nord a collecté près de 5,5 milliards de FCFA », 07 février 2022, www.ecomatin.net, consulté le 26 juillet 2023.

BAYART Jean-François, *Violence et religion en Afrique*, Paris, Karthala, 2018.

BILANGNA Samson, « La réforme des douanes camerounaises : entre contraintes locales et internationales », *Afrique contemporaine*, N°230, 2009/2, P.P.101-113.

BOUBACAR DIARISO, « L'économie criminelle dans les menaces sécuritaires en Afrique de l'Ouest : la solution par la gouvernance démocratique », *Afrique et développement*, Volume, XLIV, N°3, 2019, P.P.31-53.

BRIOT-HADAR Julien, « Lutter contre le financement du terrorisme : plus que jamais », 18 juillet 2022, www.jeunafrique.com, consulté le 21 septembre 2022.

CREPS-DGD, « La Douane camerounaise et la sécurité nationale », 2016, P.86.

CUMIN David, « Qui est combattant ? », *Inflexions*, N°5, 2007/1, P.P.151-165.

DOMINGO Bruno, « Douanes et gouvernement de la sécurité Étudier le policing et le champ de la sécurité par ses marges », Université Toulouse Capitole, thèse de doctorat en science politique, décembre 2017.

FANTA DADA PETEL et VIRCOULON Thierry, « Les Peuls Mbororo du Nord-Cameroun : Insécurité d'une société pastorale et limites d'une réponse sécuritaire hybride », Notes de l'Ifri, octobre 2021.

GERAUD MAGRIN et RAIMOND, « La région du lac Tchad face à la crise Boko Haram : interdépendances et vulnérabilités d'une charnière sahélienne », Bulletin de l'association de géographes français, 2018, p. 211.

Guy Olivier, « La contrebande d'armes destinés à Boko Haram menace le Cameroun », 21 février 2014, www.thenewhumanitarian.org, consulté le 04 septembre 2023 ?

HAMAN Prosper, « La contribution de la Douane camerounaise à la lutte contre l'insécurité transfrontalière dans l'Extrême-Nord du Cameroun », Université de Yaoundé II-Soa, Master en Science Politique, 2014

JUILLET Alain, « La lutte contre les ressources du terrorisme », *Pouvoirs*, 2016/3, N°158, P.P.25-37.

KENGNE FOUODOP, « La contrebande entre le Cameroun et le Nigéria », *Les cahiers d'Outre-Mer*, 1988, P.P.5-25.

KOUNGOU Léon, *Boko Haram : parti pour durer*, Paris, Harmattan, 2016, 161P.

KPOUMIE (J) et NDZIE (A-S), « Rapport final de la mission spéciale Halcomi zone 3 », 16 Août 2016- 20 Janvier 2017, P.17.

MAIRAMOU ABDOU, « Le secteur des douane de l'extrême-Nord saisit une cargaison de stupéfiants d'une valeur de 100 millions de francs », 26 mars 2022, www.ecomatin.net, consulté le 21 septembre 2022.

MALIK (S), REMADJI HOINATHY et ZAMBO (R), « Les désertions de Boko Haram pourraient marquer un tournant décisif », 18 août 2021, www.issafrika.org, consulté le 17 septembre 2022.

MINFEGUE ASSOUGA Calvin, « Les frontières camerounaises entre héritages historiques et contestations nouvelles », *Revue des sciences sociales* [En ligne], 60 | 2018, mis en ligne le 15 décembre 2018, consulté le 12 juin 2022. URL : <http://journals.openedition.org/revss/1269> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/revss.1269> « Les frontières camerounaises entre héritages historiques et contestations nouvelles », *Revue des Sciences Sociales*, 2018, P.P.26-35.

MINTEU KADJE Danielle, « Acteurs et instruments dans la lutte contre Boko Haram : trajectoires camerounaise et nigériane », Sens public, octobre 2016, www.sens-public.org, consulté le 21 septembre 2022.

MORGAN PAGLIA, « Réparer 2020 ou préparer 2030 ? L'entraînement des forces françaises à l'ère du combat multi-domaine », *Focus stratégique*, N°101, Ifri, janvier 2021.

MOUSSA BOBBO, « Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun : L'arbre qui cache la forêt », Notes de l'Ifri, Ifri, juin 2022.

NGASSAM NANA Rodrigue, « Insécurité aux frontières du Cameroun », *Études*, 2014/3 (mars), pages 7 à 16.

OMD, « Convention de Kyoto », décembre 2010

SAIBOU ISSA, « Les coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad », Paris, Karthala, 2010, p. 72.

SERIGNE BAMBA GAYE, « Connexions entre groupes djihadistes et réseaux de contrebande et de trafics illicites au Sahel », Friedrich-Ebert-Stiftung, Nouvelles approches de sécurité collective, 2017, 32P.

TOUCHARD Laurent, « Des murs et des hommes : sécuriser les frontières africaines au XXIe siècle », *Focus stratégique*, N°85, Ifri, novembre 2018.

WALSH Jared, « Désarroi des douaniers à la frontière-passoire du Nord-Cameroun », 26 février 2013, www.france24.com, consulté le 26 juillet 2022.

Notice biographique des auteurs :

Severin Tchetchoua Tchokonte est Maître de Conférences. Chef de Département de Science politique, d'Etudes Internationales et Stratégiques de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Garoua. Par ailleurs, il est rédacteur en chef de la revue *Dialectique des intelligences*.

MVELE Pierre-Pascal est Docteur/PhD en Science Politique et Enseignant-Chercheur au département de Science politique de l'Université d'Ebolowa. Il est parallèlement Chercheur au Centre Africain d'Etudes Stratégiques pour la Promotion de la Paix et du Développement (CAPED).

Ranké IBRAHIMA est Doctorant en sociologie à l'Université de Ngaoundéré au Cameroun.

Pierre Le Grand NKA est Docteur en Science Politique et Chercheur sur la relation Allemagne & Union Européenne – Afrique.

Ousmanou POUKOUO est Doctorant en Science Politique à l'Université de Douala.

HAMAN Prosper est Docteur en Science Politique et Officier des Douanes camerounaises.